

**LA FEMME,
LES FORÊTS ET LES
PLANTATIONS**

La dimension de genre

Coordination générale: Ricardo Carrere
Redaction du Bulletin du WRM: Raquel Núñez
Edition: Hersilia Fonseca
Traduction: Sylvia Falcao - Elena De Munno
Maquette: Flavio Pazos
Photos de la couverture: ©FAO, Photographes: Roberto Faidutti,
CFU000705, CFU000342, CFU000402, CFU000304, CFU000243,
CFU000237, CFU000183, CFU000170, CFU000189, CFU000792,
CFU000391, CFU000820, CFU000816, CFU000637, CFU000195;
Susanne Wymann, FO-0272; FO-0060

© **Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales**

Secrétariat international

Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay
Téléphone: 598 2 413 2989 - Télécopie: 598 2 418 0762
Adresse électronique: wrm@wrm.org.uy
Page Web: <http://www.wrm.org.uy>

Bureau en Europe

1c Fosseyway Business Centre, Stratford Road, Moreton in Marsh
GL 56 9NQ, Royaume Uni
Téléphone: 44 1608 652 893 - Télécopie: 44 1608 652 878
Adresse électronique: info@fppwrm.gn.apc.org

Cette publication est disponible également en espagnol et en anglais

Le contenu de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie, sans autorisation préalable, sous réserve de citer expressément son auteur, le Mouvement mondial pour les Forêts tropicales, et de lui communiquer toute reproduction.

Publié en août 2005

ISBN: 9974 - 7782 - 7 - 1

L'élaboration du contenu de cette publication a été réalisée grâce au soutien financier de Novib (Pays-Bas), de la Société Suédoise pour la Conservation de la Nature et du Comité hollandais pour la UICN (CH-UICN). Les opinions versées, les informations présentées et les termes géographiques et géopolitiques utilisés sont la responsabilité des seuls auteurs.

n(o)vib
OXFAM NETHERLANDS



Svenska Naturskyddsforeningen

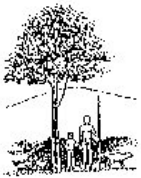
NETHERLANDS COMMITTEE FOR

IUCN

THE WORLD CONSERVATION UNION

LA FEMME, LES FORÊTS ET LES PLANTATIONS

La dimension de genre



Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales

TABLE DE MATIÈRES

LA FEMME ET LA FORÊT : INTRODUCTION

De la forêt nous parviennent des voix de femmes
Journée internationale de la femme : hommage à la lutte des femmes dans les forêts et les plantations
Réponse encourageante d'une femme autochtone
Les femmes réagissent face à un Congrès forestier mondial dominé par les hommes

PROTÉGER LA FORÊT

Inde : la discrimination de genre et la perte d'autonomie dans les projets forestiers financés par la Banque mondiale
La forêt à travers les yeux des femmes
Philippines : leçons sur les questions de genre dans la gestion communautaire des forêts
La femme et les ressources forestières : deux cas centroaméricains
Sénégal : un regroupement de femmes réhabilite la nature au bénéfice de la communauté
Femmes amazoniennes
Le rôle et le statut des femmes dans la gestion et le contrôle de l'utilisation de la terre
La sécurité foncière des femmes et la gestion communautaire des forêts
Les femmes, la forêt et la cogestion adaptative
Les femmes et la connaissance des plantes médicinales de la forêt
Inde : le savoir et le pouvoir des femmes dans les sociétés forestières

LA FEMME ET LES PLANTATIONS

Indonésie : les impacts en matière de genre des plantations commerciales d'arbres
Malaisie : le calvaire des travailleuses dans les plantations de palmier à huile

Brésil : les conditions de travail des femmes dans les plantations forestières

Les plantations d'arbres atteignent doublement les femmes

Travailleuses des plantations empoisonnées et forcées de se taire

Afrique du Sud : les travailleuses forestières sous le régime de sous-traitance

LES IMPACTS DE LA DÉFORESTATION SUR LA VIE DES FEMMES

Inde : le déboisement touche plus les femmes que les hommes

Sri Lanka : le déboisement, les femmes et la forêt

Papouasie-Nouvelle Guinée : les forêts rasées par des compagnies forestières malaises

Mexique : des forêts perdues, et pour la communauté et pour la femme

L'exploitation forestière et ses conséquences pour les femmes

D'AUTRES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES QUI AFFECTENT LES FEMMES

Sénégal : les effets cachés de la production de charbon de bois

Les impacts de l'industrie minière sur les femmes

Papouasie-Nouvelle Guinée : la mine d'or de Placer Dome atteint les droits des femmes

Mexique : la femme subit tout particulièrement les effets de la libéralisation des marchés

La vie des femmes ruinée par les mines

Le changement climatique par rapport aux femmes

Les impacts des barrages et de la réinstallation sur la vie des femmes

Les femmes victimes du pétrole et protagonistes de la résistance

L'élevage industriel de crevettes et ses impacts sur les femmes

Inde : la réponse des femmes à la dévastation causée par les mines

Équateur : les femmes de Sarayaku contre le terrorisme de l'armée

L'APPROPRIATION DE LA NATURE

L'impact des aires protégées sur les femmes Twa

Pachamama : l'impact sur les femmes de la 'mercantilisation' de la

nature

Afrique centrale : l'exclusion des Twa de leurs forêts atteint doublement les femmes

Cameroun : les politiques de restriction dans les parcs nationaux ont des conséquences graves pour les femmes

RÉFÉRENCES

LA FEMME ET LA FORÊT : INTRODUCTION

« Le rôle historique et la contribution positive des femmes à la gouvernance et l'entretien des forêts doivent être reconnus ; leur pleine participation à la prise de décisions doit être garantie. »

(L'initiative de Mumbai - Porto Alegre pour les forêts, Principe 4, janvier 2005)

De la forêt nous parviennent des voix de femmes

Les forêts sont le foyer de nombreux peuples, dont un nombre considérable de populations autochtones. Suivant une étude conduite en 1992 par l'Union européenne sur la situation des peuples autochtones dans les forêts tropicales humides, environ douze millions de personnes, soit 3,5% de la population totale des aires couvertes, habitaient les forêts tropicales du monde. Ce chiffre n'incluait pas les personnes habitant dans d'autres types de régions boisées.

Les forêts sont pour elles la source de leurs moyens de survie. David Kaimowitz, directeur du Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), dit : « Cent millions de personnes dépendent des forêts pour l'obtention des éléments indispensables à leur survie, que ce soient des biens et des services ou des revenus. Au moins un tiers de la population rurale du monde dépend du bois de feu, des plantes médicinales, des aliments et du compost pour l'agriculture, qui proviennent des forêts. Elles sont aussi la principale source de revenus pour un nombre considérable de pauvres ruraux, surtout en Afrique et en Asie et, à moindre degré, en Amérique latine. »

Les forêts sont vitales pour la santé de l'environnement mondial et, dans ce domaine, le rôle des femmes est capital. Elles connaissent la forêt comme les coins et recoins de leur foyer. Dans beaucoup de sociétés, les femmes se sont chargées pendant des siècles de cueillir

des sous-produits forestiers, de ramasser du bois de chauffe, d'apporter de l'eau. Ce sont elles les herboristes et les ritualistes. Toutes ces tâches prennent du temps, et doivent être effectuées régulièrement, voire quotidiennement. Par ces activités qui les maintiennent en contact étroit avec la forêt, elles possèdent une connaissance dynamique de sa diversité.

Lors de son travail avec les femmes du secteur forestier, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est arrivée à la conclusion que « partout dans le monde en développement, les femmes participent largement aux activités forestières ». Elle cite les enseignements tirés durant ce processus : [1] Les forêts sont souvent une source importante de travail rémunéré pour les femmes rurales. [2] Les femmes rurales sont souvent les principales gardiennes et protectrices des forêts. [3] Les femmes ont une ample connaissance des ressources des forêts. [4] Dans bon nombre de régions, les femmes ont démontré qu'elles étaient, non seulement les principales utilisatrices, mais aussi les meilleures protectrices des forêts.

D'ailleurs, les forêts sont perçues comme la représentation physique des femmes. Les Amungme d'Irian Jaya, habitants des forêts, placent les femmes au centre de leur société ; de ce fait, elles ont des droits sur la terre, sur les forêts et sur les autres ressources naturelles. L'image de la mère est très forte dans les croyances des Amungme : l'habitat est une Mère. Le point le plus élevé du paysage environnant représente Sa tête, il est donc sacré. Personne ne doit le profaner. Ainsi, lorsque Freeport McMoRan a détruit leur Mère, les Amungme ont intenté un procès en justice aux Etats-Unis.

L'intégration grandissante des communautés rurales à l'économie monétaire a provoqué la migration des hommes, de sorte que les femmes ont dû se retrancher encore davantage sur le travail agricole et forestier. Elle destinent l'argent qu'elles tirent de la cueillette et de la culture de produits forestiers, ainsi que tout autre revenu qu'elles puissent obtenir, à mettre du pain sur la table et à pourvoir aux besoins essentiels de leur famille.

Malheureusement, les voix des femmes ne sont jamais entendues dans les processus de développement, dans les programmes à

destination des habitants et usagers des forêts, ni dans les projets d'exploitation forestière, comme ne sont pas respectés non plus leurs droits traditionnels sur les forêts. Pourtant, ce sont elles qui supportent les coûts de la destruction des forêts et des modifications de leur utilisation.

En effet, les impacts de la transformation et de la perte des forêts ne sont pas neutres vis-à-vis des genres. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'argent que les hommes gagnent dans les activités forestières est devenu pour les femmes une source de problèmes. Le coût social de l'argent liquide entre les mains des hommes est l'augmentation de l'alcoolisme, des maladies vénériennes, des conflits d'ordre public et de la violence contre les femmes.

Il est probable que les femmes devront prendre leur destinée en main. En tant que mères des générations futures, nous devons prendre des mesures concrètes d'action positive. Nous devons affirmer notre droit à être entendues à tous les processus et toutes les étapes du développement. Nous devons nous battre pour défendre notre propre définition du développement et la manière dont nous pensons qu'il devrait être mis en oeuvre dans nos forêts. Les femmes du mouvement Chipko en Inde sont célèbres à ce sujet. Nous n'avons pas besoin de dramatiser. Nous sommes expertes en agrosylviculture, en horticulture forestière et en d'autres activités relatives aux forêts.

Exploitions à bien nos connaissances ancestrales et nos trésors d'expérience : les femmes javanaises et leurs jardins forestiers séculaires, les tribus montagnardes thaïlandaises et leurs potagers domestiques, les femmes du Sahel et l'alimentation en période de sécheresse, les guérisseuses traditionnelles du monde et leurs préparations médicinales, les ramasseuses de bois de chauffe et leur connaissance des arbres, les organisations de femmes de la Côte d'Ivoire et leurs coopératives forestières, le travail de protection environnementale des organisations camerounaises de femmes, les associations de réhabilitation des forêts urbaines de la République centrafricaine, les femmes autochtones de l'Amazonie et leur riche connaissance de l'écosystème forestier et de sa biodiversité.

C'est ainsi que nous affirmerons non seulement notre diversité biologique mais notre diversité culturelle, et que nous assurerons que

les droits de tous les peuples soient respectés. Dans ce monde de plus en plus homogénéisé, les forces dominatrices ne seront contrecarrées que si les personnes marginalisées, dont la plupart sont des femmes, se serrent les coudes, lèvent la voix et agissent. Les forêts, comme les femmes, sont porteuses de vie. Nous devons faire en sorte que le monde devienne pour nos enfants une meilleure place pour vivre, où l'accès aux ressources, leur utilisation et leur possession seront égalitaires, sans discrimination de genre. Qu'il soit pour tous comme un foyer bien entretenu. (Par: Bernice A. See, Bulletin n° 79 du WRM, février 2004)

Journée internationale de la femme : hommage à la lutte des femmes dans les forêts et les plantations

Au cours de cette Journée internationale de la femme, le Mouvement mondial pour les Forêts tropicales (WRM) souhaite rendre hommage aux innombrables femmes qui ont joué, et jouent encore, un rôle fondamental dans l'aménagement et l'entretien des forêts et d'autres écosystèmes.

Les forêts assurent la survie de millions de personnes qui y trouvent le bois de feu, les plantes médicinales, la nourriture, l'engrais pour les cultures et une grande variété d'autres produits. D'autre part, elles sont vitales pour maintenir l'environnement de la planète en bonnes conditions.

Bien que la contribution historique des femmes à la conservation des forêts – et dans beaucoup d'autres domaines – ait été rendue invisible, ce sont elles, les femmes indigènes et paysannes, qui, par leur connaissance intime de la forêt, ont été leurs principales protectrices et gardiennes. La féminité est liée à la nature, aux origines et au mystère ; ce sont les femmes qui engendrent la vie, qui nourrissent les espèces, qui transmettent les traditions orales et en gardent jalousement les secrets.

A l'heure actuelle, l'invasion des forêts par le commerce global et les projets de « développement » – l'exploitation pétrolière, l'extraction industrielle de bois, l'industrie minière, l'élevage commercial de crevettes, les barrages, etc. – ont non seulement détruit la nature

mais perturbé les rapports que les peuples de la forêt avaient toujours entretenu entre eux et avec leur milieu. Ces changements, et la perte de la forêt, ont eu des effets spécifiques suivant le genre ; ils ont eu des conséquences différentes et doubles pour les femmes, en les privant de leurs droits traditionnels sur la forêt et de leurs rapports avec elle, et en renforçant le modèle de la société patriarcale.

La convoitise des entreprises, qui a provoqué la destruction des forêts, les porte maintenant à imposer les monocultures à grande échelle, qui vont à l'encontre de la diversité, de la complexité et de l'interconnexion des écosystèmes. Dans le monde entier, les plantations industrielles d'eucalyptus, de palmier à huile, de pins, de tecks et d'autres essences répandent l'érosion et la déforestation, démantelant des écosystèmes entiers, éliminant des moyens de subsistance, empoisonnant l'eau, le sol et les gens avec des pesticides, et transformant les femmes, autrefois nourrices des forêts, en travailleuses exploitées des plantations.

Malgré cela, les femmes continuent de résister, dans les forêts comme dans les plantations d'arbres. Elles s'adressent au monde entier d'une voix forte, pour parler de leurs connaissances, de leur sagesse, de leur propre définition du développement et de la manière d'y parvenir.

En ce 8 mars, la lutte de ces femmes doit devenir visible ; elles doivent recevoir l'appui de nous tous et, en particulier, des mouvements de femmes qui partagent une même vision de l'égalité des genres, de la solidarité et de la justice. Notre hommage à elles toutes, et notre appui inconditionnel. (Article du WRM, mars 2005)

Réponse encourageante d'une femme autochtone

En mars 2005, au moment de la Journée internationale de la Femme, le WRM a rendu hommage à la lutte des femmes dans les forêts et les plantations. Nous avons dit alors que, malgré toutes les difficultés, « les femmes continuent de résister, dans les forêts comme dans les plantations d'arbres. Elles s'adressent au monde entier d'une voix forte, pour parler de leurs connaissances, de leur sagesse, de leur propre définition du développement et de la manière d'y parvenir. »

En réponse, nous avons reçu d'une femme amérindienne qui s'appelle Telquaa le message suivant, que nous aimerions partager avec vous tous. Après nous avoir remercié de notre déclaration, elle dit :

« C'est une histoire qu'il est bon de partager avec d'autres femmes du monde. Je suis autochtone, mère et grand-mère du Clan de l'Ours souverain de l'hémisphère occidental, que l'on appelle aujourd'hui Colombie britannique, au Canada. J'ai lutté pour protéger notre terre natale sacrée du lac Maxan, sans aucun résultat. Tout ce que j'ai obtenu c'est d'être brutalement battue par la bande des conseillers municipaux et par la Police montée royale, qui est censée nous protéger. Je porte maintenant sur mon corps des cicatrices atroces, qui me rappelleront toujours la vie affreuse que j'ai menée ici.

Les principales rivières de cette province ont leur source dans mon territoire sacré. Aujourd'hui, la région est absolument déboisée et beaucoup de mines y ont été creusées. Autrefois, les leaders étaient des femmes autochtones, comme ma mère et ma grand-mère. Depuis que le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, les postes des femmes autochtones ont été pris par des hommes que les gouvernements ont mis au pouvoir. Ils sont donc des fonctionnaires, et non des leaders populaires.

À présent, ils essaient d'imposer un traité illégal sur nos terres sacrées. Ces traités sont illégaux parce que nous ne voulons pas de traités sur nos territoires. Les hommes leaders essaient de passer ces accords avec le gouvernement pour pouvoir défricher nos territoires et ouvrir de nouvelles mines. C'est pourquoi ils veulent faire passer à la hâte ce traité illégal. Nous, les femmes, nous n'avons plus de voix au chapitre. Moi, j'ai parlé sans mâcher mes mots à propos de ces questions. Je suis donc devenue la cible des hommes leaders, de la police et du système judiciaire.

Ces hommes ont fini par me rendre infirme, et aujourd'hui je suis forcée de passer ma vie dans un fauteuil roulant. Malgré cela, ma voix est toujours forte, je m'en sers encore, et je me déplace dans mon fauteuil roulant. Ces derniers temps la police a essayé de me faire taire en confisquant mes véhicules et en faisant des accusations

fausses contre mon mari. Mon mari a été, lui aussi, roué de coups par la police, qui l'a accusé d'agression.

Bien qu'on nous batte encore, nous continuons de nous relever et de dire ce que nous pensons. Je sais que notre Mère sacrée, la Terre, est maltraitée sans que personne ne réagisse pour la protéger. Nous faisons de notre mieux pour lui prêter notre voix. Nos bassins disparaissent à un rythme alarmant. Notre climat a radicalement changé. Il fait plus chaud, il n'y a plus d'eau, ni de pluie, ni de neige, ni d'animaux. Trop d'êtres humains s'emparent de trop de terres sacrées, sans en prendre soin.

J'ai beaucoup aimé votre message, il m'a encouragée à reprendre la lutte, bien que je sente que je ne peux plus rien faire. Merci. »

Merci à vous, Telquaa, en tant que personne et en tant qu'exemple des innombrables femmes des forêts qui luttent pour protéger la Terre et l'avenir de l'humanité. (Bulletin n° 94 du WRM, mai 2005)

Les femmes réagissent face à un Congrès forestier mondial dominé par les hommes

Le vent est en train de changer de cap et souffle de plus en plus fort. Et il s'est fait sentir lors de la réunion du « Réseau de femmes pour l'aménagement des ressources naturelles » qui a eu lieu à l'occasion du dernier Congrès forestier mondial, tenu au Québec, en septembre 2003. Pour la première fois dans ce genre d'événements, un groupe de femmes ayant des intérêts divers s'est réuni afin d'échanger leurs points de vue sur des questions de genre.

L'importance des problèmes liés à la femme et au travail en réseau, l'urgence d'inclure la question du genre et de l'équité dans l'agenda du Congrès forestier mondial, la conception de projets axés sur des causes féminines ainsi que l'inclusion du problème de l'équité lors de l'organisation des activités forestières, ont été quelques-uns des principaux sujets cités par les participantes qui devraient faire partie des objectifs du groupe. Il a été signalé, à cette occasion, que dans les organisations forestières du monde entier, les femmes sont marginalisées, fait qui peut être constaté, par exemple, dans l'organisation du Congrès forestier mondial.

Le débat a porté sur l'intérêt d'intégrer au Réseau de femmes, les femmes en tant que professionnelles, les femmes en tant que travailleuses forestières, les femmes en tant qu'utilisatrices de la forêt. Il y a eu consensus sur le fait que le Réseau pourrait abriter, comme un grand parapluie, ce genre de groupes ainsi que d'autres groupes ayant des intérêts spécifiques, et qu'il devrait être le plus ouvert possible.

Au cours du Forum ouvert, la déclaration suivante a été lue et présentée par la suite aux Comités des politiques et de rédaction du Congrès forestier mondial afin de s'assurer que les points de vue des femmes soient formellement entendus :

« Le fait que les questions de genre n'aient pas été formellement et dûment traitées dans le contexte forestier international en général et lors de ce Congrès forestier mondial en particulier nous inquiète profondément. Même s'il a été fait référence, au passage, aux rôles de la femme et aux questions de genre lors de quelques déclarations des séances plénières, lors de séances thématiques, d'événements parallèles et de tables rondes écorégionales, ces sujets n'ont pas été suffisamment incorporés aux déclarations finales et restent des contributions ad hoc au Congrès forestier mondial. Nous sommes particulièrement déçues par le fait que lors de la séance plénière, les femmes n'ont pas été reconnues en tant que groupe d'intérêt, au même titre que les jeunes, les peuples autochtones, les communautés forestières, les travailleurs et les industries. Cette omission porte atteinte aux engagements de la FAO concernant l'Initiative de développement rural durable et agricole du Sommet mondial du développement durable, qui considère la femme en tant que l'un des neuf groupes principaux.

Par conséquent :

Nous proposons que le XIIIe Congrès forestier mondial adopte et considère les questions de genre dans tous les aspects associés à la prise de décisions, aux programmes, à la sélection et au soutien des participants, etc.

Nous proposons que les femmes et les hommes qui avons participé au présent événement parallèle ainsi que d'autres femmes ou hommes concernés par des questions similaires, nous nous réunissions lors

d'une séance spéciale afin d'apporter nos perspectives de genre en ce qui concerne les aspects culturels, sociaux, économiques et politiques des activités forestières lors des futurs congrès forestiers mondiaux et autres forums associés aux forêts.

Nous proposons que dans le prochain Congrès forestier mondial, les femmes représentant des groupes de femmes occupent des postes de décision au sein des Comités de politiques et de rédaction.

Nous proposons que des fonds soient sollicités afin de promouvoir une plus large participation de la part des femmes provenant de pays en développement et d'aider d'autres femmes souhaitant y participer.

Nous proposons que des fonds soient sollicités afin de financer les dépenses d'un local et les frais de traduction permettant la réalisation d'un forum de femmes préalable au Congrès forestier mondial, à l'instar du forum des jeunes.

Nous proposons que les femmes représentant aussi bien des utilisatrices de la forêt que des professionnelles forestières disposent d'un espace formel lors du Congrès forestier mondial, tel que celui accordé aux jeunes, aux peuples autochtones, aux travailleurs forestier et aux communautés de forêts locales. »

Le WRM soutient pleinement ces demandes et considère que la perspective de genre n'a pas été dûment intégrée au débat sur les forêts. Bien que les impacts différenciés de la déforestation nuisant aux femmes soient bien documentés – particulièrement en Asie – de même que les rôles différenciés joués par les femmes relatifs à la conservation et à l'utilisation de la forêt, ni les militants de la forêt, ni les réseaux de femmes, ont suffisamment inclus ce sujet dans leurs agendas de recherche, de campagne et de lobbying. La création de ce réseau doit donc être perçue comme un pas en avant et dans la bonne direction. (Bulletin n° 75 du WRM, octobre 2003)

PROTÉGER LA FORÊT

Inde : la discrimination de genre et la perte d'autonomie dans les projets forestiers financés par la Banque mondiale

Les conseils forestiers municipaux (Van Panchayats) ont été le seul exemple en Inde d'un espace légal raisonnablement autonome pour l'aménagement communautaire des forêts. Or, après avoir géré pendant des années les forêts villageoises de l'Uttarakhand, la région montagneuse de l'Uttar Pradesh, les Van Panchayats commencent maintenant à être remplacés par des projets forestiers, censément « participatifs » mais en fait directifs, sous l'impulsion de la Banque mondiale.

Dans le village de Pakhi du district de Chamoli, d'où était parti le mouvement Chipko contre l'exploitation forestière commerciale au début des années 1970, ni les femmes ni les pauvres – signalés comme principaux bénéficiaires de ces nouveaux projets forestiers – n'ont été consultés, et le système qu'ils appliquaient pour l'aménagement de la forêt n'a même pas été pris en compte.

La forêt villageoise est riche en diversité biologique ; elle possède un mélange d'essences où dominent le chêne et le rhododendron, intercalés çà et là avec des cèdres de l'Himalaya (*Cedrus deodara*). Elle a toujours fourni aux habitants du bois de feu, du fourrage, des feuilles pour la litière du bétail et d'autres produits forestiers non ligneux, plutôt que des bénéfices en liquide. Ces produits sont essentiels au mode de vie agropastoral de la population, dont l'économie est encore aujourd'hui orientée surtout à la subsistance.

Le ramassage de bois, la collecte de fourrage et la corvée d'eau sont des tâches qui reviennent presque exclusivement aux femmes dans cette région. C'étaient elles qui décidaient à quel moment il fallait ouvrir la forêt à la cueillette d'herbes, de feuilles et de bois de chauffe, quelles étaient les normes à appliquer dans ces activités, le montant des amendes en cas de violation des règles, etc. Elles veillaient à éviter que la cueillette coïncide avec les moments les plus forts du

travail agricole. Ne disposant pas de fonds de l'extérieur, les femmes réparaient à titre bénévole les clôtures qui marquaient les frontières de la forêt.

Les femmes étaient contentes d'avoir obtenu le contrôle de la forêt villageoise, mais elles reprochaient aux hommes de leur laisser tout le travail de protection de cette forêt sous prétexte qu'elles étaient les seules à en avoir besoin. D'ailleurs, au moment de prendre des décisions importantes pour le village, les femmes étaient généralement laissées de côté.

Le bien-fondé de cette plainte s'est révélé lorsque, dans le cadre d'un projet forestier financé par la Banque mondiale, la gestion conjointe de la forêt villageoise (en anglais VFJM) a été introduite en août 1999. Le budget considérable alloué à la forêt villageoise a provoqué tout de suite une modification dans la distribution des rôles des femmes et des hommes. Les mêmes hommes auxquels les femmes reprochaient de leur laisser toute la responsabilité de la protection de la forêt sont soudain devenus très enthousiastes à l'égard de cette tâche. Trois hommes ont été embauchés comme gardiens et, au début, les hommes ont monopolisé également les postes rémunérés dans la pépinière financée par le projet. Il a fallu que les femmes protestent avec force pour que quelques-unes d'entre elles soient finalement employées.

Pourtant, les hommes aussi ont été perdants. Ils ont perdu leur pouvoir de décision au niveau local, lequel a été transféré au Service forestier. D'après le président du conseil, avec le nouveau système VFJM le rôle des paysans s'est vu réduit à fournir des informations pour la préparation des microplans et à travailler comme salariés dans les opérations forestières, alors qu'ils avaient auparavant la responsabilité de l'aménagement de la forêt. Ces microplans sont coulés dans le moule des projets de plantation ; ils renforcent la prétention du Service forestier d'être le seul détenteur des connaissances techniques forestières et son imposition, même dans les terres communales qui restent, d'un modèle d'exploitation forestière qu'il considère comme le meilleur. Or, le Service forestier n'a jamais eu d'expérience dans la gestion de la diversité biologique des forêts orientée à l'amélioration des moyens de subsistance et de la sécurité écologique.

Aux dires d'une de ces femmes qui s'inquiètent de la situation, « l'appât du gain a poussé les hommes à conclure un marché avec le Service forestier » où le seul gagnant a été ce dernier. Ces projets financés par la Banque mondiale ont ainsi enlevé du pouvoir aux femmes et aux hommes qui protégeaient la forêt, pour le transférer au Service forestier, qui a longtemps été responsable de sa destruction. (Bulletin n° 49 du WRM, août 2001)

La forêt à travers les yeux des femmes

Les forêts sont très importantes pour les personnes qui les habitent ou qui vivent à proximité d'elles, et qui en tirent leur subsistance. Pourtant, l'usage qu'en font les gens pour subvenir à leurs besoins quotidiens, s'approvisionner en bois et en médicaments, produire des vivres et se procurer un abri, ou pour leur bien-être spirituel, culturel et social, est en général sous-estimé ou ignoré. La vision dominante, qui se reflète dans les décisions et les politiques en matière de forêts, est que celles-ci sont une ressource matérielle à valeur économique et commerciale, qui peut rapporter des revenus à l'État, aux entreprises privées et aux individus, mais qui n'a pas de valeur sociale.

Le « contrôle étatique des terres et des ressources forestières » est une notion introduite et imposée pendant la période coloniale, alors que d'autres systèmes traditionnels d'utilisation des ressources et de gestion de la propriété étaient déjà en place. Le conflit entre l'État et la population, qui découle de deux visions différentes de la terre et des forêts, est en train d'augmenter, en particulier parce qu'il touche des personnes ou des groupes qui dépendent des forêts pour vivre. Parmi ces personnes, les femmes ont fortement subi les effets des modifications dans l'aménagement des forêts, de la perte des ressources forestières et du bouleversement des moyens de subsistance que ces politiques étatiques ont apportés.

Les impacts en question ont été analysés en détail dans le livre « Seeing the Forest for the People », récemment publié par Vanessa Griffen de l'APDC (Centre de Développement de la région Asie-Pacifique), qui traite des questions de genre, de l'exploitation forestière et des moyens de vie en milieu rural. Les études présentées montrent que les moyens de vie et les rapports de genre change lorsque les

femmes perdent l'accès aux forêts ou le contrôle des ressources forestières. Les femmes « se retrouvent de plus en plus marginalisées et ignorées à mesure que leurs droits, leurs connaissances et l'usage qu'elles ont traditionnellement fait de la terre et des zones boisées subissent les effets des législations foncières et des politiques forestières qui réduisent leur accès aux ressources productives. »

Les études documentent le fait que les changements « ont surtout affecté les femmes car, dans tous les pays, elles ont moins d'options économiques que les hommes ». Les femmes sont en train de perdre également leur statut traditionnel et leur pouvoir de décision, au sein de leur famille et dans la communauté, tandis que leur dépendance économique et physique à l'égard des hommes devient de plus en plus forte. « Les connaissances des femmes et leur usage coutumier des ressources de la forêt sont en train de disparaître, en raison du changement des systèmes de production traditionnels suscité par la diminution des ressources, et par l'introduction de projets forestiers auxquels seuls les hommes participent et où ils sont donc les seuls à profiter des nouvelles connaissances et compétences et des revenus générés. »

La mondialisation touche aussi les communautés forestières, et les hommes sont forcés d'émigrer pour trouver du travail, « laissant aux femmes les responsabilités de la production et de la reproduction, et l'entretien du foyer. Les femmes doivent résoudre les problèmes d'approvisionnement en bois, en eau et en combustible, et prendre soin en même temps des enfants et des vieillards. »

Dans le cadre du processus de mondialisation, les forêts sont transformées en plantations en régime de monoculture, ce qui mène à la diminution de la diversité biologique. Pour les femmes, la disparition de leurs écosystèmes familiers implique la perte des ressources productives qu'elles utilisaient pour obtenir la nourriture, le combustible et l'eau et pour satisfaire d'autres besoins divers.

Les commentaires finals du livre sont extrêmement importants et devraient être pris en considération dans les discussions internationales concernant les forêts : « Les forêts ne sont pas tout simplement des lieux où il y a des arbres et des ressources matérielles. Elles sont un

milieu culturel et social, qui est vital non seulement pour la subsistance dans les zones rurales mais pour l'identité et la survie culturelle des populations. Les inégalités économiques, sociales et culturelles qui découlent de la perte des ressources forestières et des moyens de vie des paysans frappent surtout les femmes. Si le secteur forestier ne modifie pas sa vision des forêts, ces nouvelles formes d'inégalité des genres, de domination masculine et de patriarcat s'installeront fermement. » (Bulletin n° 55 du WRM, février 2002)

Philippines : leçons sur les questions de genre dans la gestion communautaire des forêts

De nombreux projets de gestion communautaire des forêts sont en cours aux Philippines. Ils visent à accroître la participation de la population à l'aménagement des forêts, tout en créant des emplois et des moyens de subsistance. Il y a parmi eux de nombreux exemples de réussite, mais nous en avons choisi un qui est moins positif, afin de montrer que l'exclusion des femmes ou le manque d'information sur les questions de genre peuvent creuser les inégalités dans ce domaine, aussi bien à l'intérieur des communautés qu'au sein des foyers.

L'évaluation d'un projet de gestion communautaire de la forêt mis en oeuvre à partir de 1972 à Pagkalinawan, Jala-Jala, montre qu'il a eu des conséquences négatives pour les femmes, malgré ses effets positifs sur les moyens de vie de la population.

L'erreur du projet a consisté à ignorer les connaissances des femmes et la division du travail entre les genres, dans la communauté comme au foyer. Des certificats d'utilisation de la terre et des titres de propriété, destinés à améliorer le régime foncier, ont été délivrés uniquement aux hommes. De ce fait, les hommes sont devenus les seuls à avoir accès aux ressources et à leur contrôle.

Le projet a eu l'effet insidieux de renforcer le patriarcat et d'établir dans la communauté l'inégalité des genres :

- Les hommes de Pagkalinawan ont eu davantage de possibilités que les femmes de représenter la communauté, de diriger les activités commerciales et de devenir des leaders puissants.

- Les hommes, et non les femmes, ont pu avoir des rapports avec les agents extérieurs (par exemple, avec les marchés) grâce aux lignes de crédit du projet.

- Les hommes, et non les femmes, ont pu accéder à d'autres opportunités économiques et éducatives.

L'adoption d'un modèle de privatisation des ressources a porté atteinte aux droits coutumiers de la communauté et bouleversé la manière dont celle-ci utilisait et distribuait les terres. Ainsi, le déséquilibre en matière de genre est lié à un modèle hiérarchisé et masculin, fondé sur la domination et le contrôle de la nature dictés par la mondialisation et par son objectif de « développement ». Cette expérience montre clairement que l'inclusion de la dimension de genre, fondée sur la reconnaissance du savoir, du point de vue et de la participation des femmes, est essentielle au succès d'une quelconque initiative de gestion communautaire des forêts. (Bulletin n° 58 du WRM, mai 2002)

La femme et les ressources forestières : deux cases centroaméricaines

Au Guatemala, même si 20% des régions boisées se trouvent comprises dans le système des aires protégées, la progression constante de la frontière agricole due à la distribution inégale des moyens de production, en particulier de la terre, a entraîné de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Cette réalité s'avère plus grave dans les zones rurales où la plupart de la population dépend des forêts.

Les groupes indigènes et paysans sont les plus touchés, pressés de coloniser et d'habiter des écosystèmes fragiles ne disposant pas de service de base. Cependant, des groupes de femmes ont entrepris des formes organisationnelles alternes de gestion des ressources naturelles forestières. Le présent article est focalisé sur deux de ces exemples, le premier se trouvant au sein d'un écosystème de conifères à l'ouest du pays (dans le département de Huehuetenango) et le deuxième au nord du pays, dans l'un des écosystèmes de forêt tropicale les plus importants de la région méso-américaine dans la Réserve de biosphère Maya, département de Peten.

Les informations ci-dessous proviennent de deux études de cas réalisés par la section Environnement de la Faculté latino-américaine de Sciences sociales, FLACSO, siège académique du Guatemala, dans le cadre de ses activités de recherche dans les domaines de la foresterie communautaire et institutions locales. Dans la région de Huehuetenango, des groupes de femmes indigènes kanjobal se sont organisées afin de gérer leurs forêts sur la base du programme des subventions forestières mis en place par le gouvernement à travers l'Institut national des forêts (INAB). A ses débuts, le projet en question visait l'amélioration des conditions sociales des femmes kanjobales touchées par le conflit armé interne. Elles se sont organisées à travers l'Association des femmes eulalenses pour le développement intégral Pixan Konob AMEDIK Cœur du Peuple. Depuis le début du projet, 143 hectares ont déjà été reboisés et 246 ont été gérés avec des systèmes de régénération naturelle. Participent à la gestion de ces forêts trois municipalités de façon conjointe étant donné que celles-ci se trouvent sur des aires communales et des terres municipales. Dans ce cas, les municipalités sont responsables face à l'INAB et perçoivent de 1,5 à 2,0% du total des subventions. Cette synergie a permis aux groupes de femmes d'avoir accès aux subventions, car sans titre de propriété elles ne pouvaient y accéder. Près de 500 familles participent actuellement au projet et au cours des quatre dernières années AMEDIK a perçu près de 100 000 dollars de subventions. Dans la Réserve de biosphère Maya, des concessions communautaires ont été accordées sous forme de contrats de bail d'une durée de 25 ans afin que des groupes organisés puissent gérer les forêts de façon intégrale. Ceci représente 400 000 hectares environ, divisés en 15 concessions communautaires. Cette région est ainsi l'une des plus importantes au niveau mondial concernée par la gestion de communautés indigènes et paysannes.

Cependant, le processus d'intégration des femmes à la région s'est avéré lent, marqué, à ses débuts, par une opposition généralisée de la part des hommes, qui allèguent que la répartition des bénéfices économiques n'est pas juste si deux membres de la même famille font partie de l'organisation. Ainsi donc, il y a des groupes organisés où on trouve des associées femmes et d'autres, auxquels les épouses ou les filles peuvent s'associer uniquement en cas de décès du mari ou d'absence de fils mâle. A ce jour, les femmes participant de ces

associations représentent 15% des membres environ. Les groupes de femmes consacrés au travail dans les forêts se consacrent à l'extraction de produits non ligneux tels que l'osier (*Monstera* sp), le bayal – variété de lin – (*Desmuncus* sp) et le xate (*Chamaedorea* sp), pour les utiliser principalement en artisanat ou dans la construction de meubles, ou à des activités d'éco-tourisme. Il est considéré que les activités de gestion forestière imposent des conditions de travail très dures et correspondent donc aux hommes.

Pour conclure, on peut dire que même s'il est vrai que la question de genre a été promue par des entités externes de développement, il existe des facteurs qui empêchent l'intégration de la femme aux activités de gestion forestière. L'une des raisons est que le système de distribution des terres utilisé par le passé n'a pas donné accès à la femme aux titres sur les terres. D'autres variables telles que l'éducation et la santé montrent que les groupes les plus vulnérables sont les femmes indigènes. Des groupes comme AMEDIK ont réussi à accéder à la gestion des forêts sous un régime de subventions forestières mais ceci n'aurait pas été possible sans la coopération des municipalités. Par ailleurs, tandis que la gestion forestière passe progressivement du simple bûcheronnage à une gestion intégrale, les femmes participant des concessions communautaires devront encore transiter un long chemin avant d'obtenir leur reconnaissance et leur participation aux activités alternes de gestion de ressources non ligneuses et d'artisanat. (Par : Iliana Monterroso, Bulletin n° 63 du WRM, octobre 2002)

Sénégal : un regroupement de femmes réhabilite la nature au bénéfice de la communauté

Deux ensembles d'écosystèmes naturels distincts composent la réserve naturelle de Popenguine-Guéréo, située à 45 kilomètres au sud de Dakar, capitale du Sénégal: une partie continentale, formée de collines découpées et constituant une forêt primaire, et une frange maritime principalement composée d'un habitat rocheux qui constitue une zone de frayère pour les poissons.

La zone a été classée réserve naturelle en 1986 afin de réhabiliter un milieu fortement dégradé, du fait de la coupe abusive du bois de chauffe, du surpâturage et de sécheresses successives qui ont entraîné de grandes pertes de biodiversité.

Par ailleurs, en 1987, 116 femmes de la communauté ont réagi en créant au niveau de la réserve et de façon volontaire et spontanée le RFPPN (Regroupement des femmes de Popenguine pour la protection de la nature) dans le but de contribuer bénévolement à la réalisation des objectifs de conservation et de restauration de la biodiversité de leur milieu. Ces femmes ont mis en péril leur réputation, et même leur couple, car elles ont consacré leur temps et leur énergie à la création d'une réserve naturelle au bénéfice de la communauté, tandis que, aux yeux de leurs voisins, elles auraient dû se consacrer à leurs tâches ménagères d'épouses et de mères sénégalaises. Mais les femmes dynamiques du village de Popenguine et de ses alentours ont réussi à convaincre leurs détracteurs. Elles ont progressivement prouvé qu'elles étaient capables de réhabiliter et de conserver leur environnement, de favoriser l'écotourisme, d'assurer la repousse des forêts et la survie de la flore et de la faune, bénéficiant ainsi à toute la communauté.

D'année en année, des milliers d'arbres de la fore indigène ont été introduits. La faune s'est lentement reconstruite et 195 espèces d'oiseaux ont ainsi réapparu, ainsi que des des guibs harnachés, des sylvicapres de grimm, des callitriches, des chacals à flancs rayés, des mangoustes, des civettes, etc.

Avec le temps, les objectifs environnementaux ont progressivement évolué de manière à prendre en charge également les problèmes de développement des femmes impliquées dans l'action (production de revenus, satisfaction des besoins céréaliers et en combustibles, entre autres), au point de constituer un programme de développement durable fondé sur la préservation de l'environnement local, mais conçu à partir d'une démarche empirique sans planification imposée de l'extérieur.

Dès 1995, le groupe a réussi à élargir leur domaine d'action et à rassembler les efforts afin de restaurer un espace vital d'environ 100 km², appelé Espace naturel communautaire Ker Cupaam, en hommage à l'esprit féminin protecteur de l'endroit. Cet espace comprend la Réserve de Popenguine-Guéroé et les territoires de huit villages riverains. Les villages sont représentés par les GIE (Groupes d'intérêt économique des femmes) qui composent le collectif COPRONAT, formé de 1555 membres et créé dans le but de protéger la nature.

Le programme actuel du RFPPN est organisé autour de:

a) la gestion de la restauration de la forêt: création de pépinières dans chacun des huit villages, production de bois de chauffe ainsi que d'arbres fruitiers et de plantes d'ornement commercialisables, gestion de la forêt du village, création d'un réseau de distribution de combustibles pour éviter la coupe des espèces ligneuses;

b) la gestion de la santé: organisation de la collecte et de la classification des déchets ménagers, leur traitement et transformation en compost, construction de létrines;

c) la gestion alimentaire: création de banques de céréales et de potagers familiaux;

d) la formation dans la gestion communautaire des zones protégées, destinée aux jeunes aussi bien qu'aux adultes, et dans les domaines suivants: traitement des déchets, horticulture, gestion des espaces naturels, initiation à l'informatique, hotellerie, construction d'un centre de formation, matériel informatique et audiovisuel;

e) la gestion du tourisme: élargissement de la zone de camping touristique et son équipement.

Afin d'enrayer l'érosion, des cordons pierreux et des barrages sont construits pour diminuer la vitesse des eaux de pluie. La réhabilitation des mangroves du lac Somone, à la limite sud du territoire, fait également partie des objectifs fixés.

Les femmes de Popenguine sont fières de leur travail, des mangroves reclusantes et du niveau élevé de l'eau du lac malgré la rareté des pluies. Dix ans auparavant, la récupération du lac Somone et de la région de Popenguine n'était qu'un rêve. Woulimata Thiaw, présidente du regroupement de femmes, s'énorgueillit des fruits de leur travail. Elle répète en souriant que le prix de la réussite est le travail acharné et que développement durable signifie « être conscient à tout moment des effets de nos actions dans le futur et dans celui de nos enfants et de nos petits-enfants. C'est ça la durabilité, les décisions que nous prenons. Nous devons nous assurer qu'il y aura une continuité. » (Bulletin n° 67 du WRM, février 2003)

Femmes amazoniennes

Ce n'est pas par hasard que la féminité est associée à la nature, aux origines et au mystère. Les femmes sont donneuses de vie, nourrices de l'espèce, communicatrices des traditions orales et gardiennes jalouses de secrets.

Quand la conquête de l'Eldorado commença, le grand boa féminin serpentait depuis le début des temps dans la forêt amazonienne. Cette femme-serpent cosmique était le grand fleuve, avec ses bras énormes, ses criques paisibles et ses lagunes tièdes et fécondes.

Elle racontait ses secrets à l'autre grande dame, la femme-jaguar, maîtresse des terres et des arbres, des singes, des tapirs et des dantas ; à la Puissante, qui engendrait le yopo, l'ayahuasca et le curare, la propriétaire de l'odeur de la cannelle. Ensemble, elles diffusèrent l'ordre de cacher les villes splendides imaginées par Pizarro ou Orellana, les trônes d'or rêvés par Vasco Da Gama, les pierres précieuses recherchées par tout autre Espagnol assoiffé de richesses. Elles déguisèrent l'ispingo avec des couches de mousse et d'orchidées, cachèrent leurs enfants et convoquèrent, au son du manguaré, à barrer le passage aux inconnus.

Orellana et ses hommes parlent de la présence de femmes grandes et fortes, armées d'arcs et de flèches, portant d'énormes massues de pierre et des bâtons épineux, qui les menaçaient depuis les berges du fleuve. Ces femmes commandaient, disent-ils, beaucoup de guerriers. L'un d'eux fut fait prisonnier par les Espagnols ; c'est en l'interrogeant (?) qu'ils connurent le pouvoir de ces femmes effrayantes. Elles dominaient plus de soixante villages, où les hommes jouaient le rôle de serviteurs et d'esclaves et n'étaient admis à leurs côtés que pour les féconder. Le prisonnier raconta également que le piranha aux dents nombreuses et aiguës habitait dans leur vagin, et que les posséder sans leur consentement équivalait à une castration immédiate et douloureuse.

Les hallucinations et la fatigue des conquistadors, provoquées par des semaines de terreur, de moustiques et de fièvre dans le monde inconnu de la selve, s'alliaient aux histoires et aux menaces de

l'indigène interrogé qui, pour les éloigner de son peuple et des femmes indiennes, n'avait pas lésiné sur son imagination. Ses récits, faits en une langue inconnue, reçurent d'ailleurs les apports créatifs du traducteur.

De là vient le mythe des Amazones, très semblables à celles de la mythologie grecque mais avec en plus la « sauvagerie » qui l'on attribuait aux indigènes. C'est le mythe qui donna son nom au fleuve immense et à la forêt qui l'entoure.

Au-delà du mythe et de la légende, les femmes qui habitent le bassin de l'Amazone ont été guerrières, protectrices de la maloca [la maison] et principales responsables de la survie d'un peuple systématiquement condamné à la méconnaissance et au génocide. Dans leurs berceuses et leurs récits mesurés, destinés à calmer la peur, elles ont murmuré à l'oreille de leurs enfants l'histoire de leur peuple, ses origines, ses valeurs. Elles ont appris à leurs descendants l'amour du grand esprit de la selve, pendant qu'elles façonnaient ces pots d'argile très fins ou écrasaient le yucca pour préparer le casabe [pain de yucca]. Elles leur ont montré la différence entre la feuille dentelée qui tue et l'autre, presque identique, qui guérit. Elles ont appris aux garçons à conserver le feu au cours des longues marches, et aux filles à cacher les graines dans les plis de leur corps, pour les semer en terre favorable lorsque leur fuite des usurpateurs dans la forêt serait terminée.

Petites, minces et gaies, armées seulement d'un sourire malicieux, elles ont désarmé de leur croix les moines et missionnaires, et habillé le serpent cosmique du manteau de Marie. Lorsqu'il a fallu se battre avec fureur ou empoisonner l'eau, elles l'ont fait. Lorsqu'elles ont dû abandonner leurs enfants dans des mains plus sûres, elles l'ont fait sans pleurer, avec l'espoir de sauver ce qui restait de leur race.

Elles ont été la proie facile des trafiquants d'esclaves, des chiens dressés pour les défigurer, de la lubricité des conquérants, des curés et des colons, de la grippe et de la variole, mais elles ont continué quand même à chanter leurs dieux et leurs esprits vengeurs. Elles ont perdu leurs maris, leurs aïeux et leurs petits-enfants, mais ont continué à enfanter pour rester dans les mémoires.

Elles ont saigné le caoutchouc pour que son lait, transformé en bons à échanger dans le magasin du propriétaire, nourrisse leurs enfants. Elles ont lavé l'or et cassé la pierre en quête d'onyx et de diamants pour remplir les caisses des grands mineurs. Elles ont semé le coca et choisi les meilleures feuilles pour grossir les comptes en banque des patrons.

Aujourd'hui, leur peau couverte de plaies à cause de la fumée des fumigations et leur corps empoisonné par l'eau contaminée par l'exploitation de l'or et du pétrole, elles continuent d'enfanter pour résister à l'usurpation.

Elles sont aujourd'hui les organisatrices, les maîtresses, les dirigeantes indigènes. Aujourd'hui comme hier, elles sont les mamans de la sagesse, de la vie, de la continuité, les gardiennes du passé. Les grandes Amazones. (Par : Tania Roura, Bulletin n° 79 du WRM, février 2004)

Le rôle et le statut des femmes dans la gestion et le contrôle de l'utilisation de la terre

L'importance des peuples autochtones et des systèmes traditionnels pour la conservation de la biodiversité est un fait bien établi et connu de tous. Cependant, le rôle particulier des femmes est moins reconnu et, lorsqu'il l'est, cette reconnaissance ne s'accompagne pas de la place correspondante dans les instances de discussion et de décision, surtout dans les processus les plus importants. L'Inde nord-orientale possède de riches forêts et zones humides, habitées par plus de 250 peuples autochtones. Cette région de l'Inde est contiguë de la région Nord de la Birmanie et du Bangladesh. Des villages appartenant à des peuples divers cohabitent dans le même territoire en une mosaïque complexe, de sorte que la configuration politique typique est l'autonomie au niveau des villages, avec des groupes tribaux distribués sur des territoires non exclusifs et non intégrés du point de vue géographique.

Bien que leurs cultures respectives diffèrent à beaucoup d'égards, ces peuples ont en commun la chasse et la cueillette comme base de leur économie, ce qui a conduit à la mise en place de règles complexes

d'utilisation de la terre et de récolte des ressources naturelles, au sein de chaque village, entre villages et entre les différentes tribus. Les seules activités agricoles traditionnellement pratiquées sont la culture de céréales de base et de coton, la plantation de petits potagers et l'élevage de volailles.

Il existe chez les divers peuples autochtones toute une gamme de droits sur la terre, l'eau et l'utilisation des ressources, tous contrôlés par la communauté ou le clan plutôt que par des individus, et adaptés aux spécificités d'un terrain très varié. Bien que la législation effective de l'Inde reconnaisse très peu de ces systèmes, les peuples adhèrent encore aux pratiques coutumières, à moins qu'on les en empêche. Cela ne pose pas de problèmes lorsqu'il s'agit d'affaires internes de la communauté, mais devient complexe lorsque les droits collectifs se voient confrontés à des projets étatiques, tels que l'acquisition de terres pour leur mise en exploitation ou pour l'installation de bases militaires, ou les programmes de réinstallation.

La culture du riz est pratiquée dans les petites vallées parsemées entre les montagnes et sur les pentes basses des collines. L'agriculture itinérante ou sur brûlis est pratiquée sur les pentes plus élevées, où l'on plante généralement du coton, d'autres céréales telles que le maïs, et des légumes. Dans l'eau, les fleuves, les lacs, les étangs et les forêts on obtient des insectes, des plantes, des herbes, du gibier et du poisson. De vastes étendues sont traditionnellement maintenues, en application de pratiques religieuses et culturelles, comme des réserves de biodiversité. Pendant des millénaires, des tabous puissants ont préservé des bosquets sacrés, des forêts et des cours d'eau contre la pollution et l'extraction.

Avec l'avènement des structures étatiques de contrôle et gestion des ressources, les pratiques traditionnelles se sont affaiblies. En raison, du moins en partie, de la pression démographique exercée par l'immigration de populations dominantes dans la région, et du discrédit jeté sur l'agriculture itinérante, même des terres marginales ont été affectées à la culture irriguée du riz. Les terres jadis protégées de l'exploitation intensive par les tabous religieux sont devenues une aubaine pour les industries du bois et du bambou, la plantation de monocultures, les projets de conservation de la faune et de

l'environnement, et même pour l'industrie minière. Le contrôle des autochtones sur ces terres a été rendu illégitime par l'application de lois fondées sur le principe de la terra nullius, caractéristique du colonialisme, et permettant à l'État d'exproprier toutes les terres dans les limites de ses frontières.

Bien que chacun des nombreux peuples de la région possède ses propres caractéristiques sociales et culturelles à l'égard du genre, allant du matriarcat à un patriarcat très marqué, les femmes sont en général responsables d'une bonne partie de l'économie, la subsistance, la production artisanale et le marché. Leurs activités incluent l'agriculture, mais aussi la cueillette de produits sauvages dans les cours d'eau, les marais et la forêt, ainsi que le maintien des réserves d'aliments et de semences. Les lois communautaires accordent aux femmes des droits inaliénables sur la récolte des produits pour la consommation et la vente. En vertu du droit coutumier, les femmes adultes seules, qu'elles soient célibataires, veuves ou divorcées, ont droit au logement et à des terres agricoles appartenant au clan, à la tribu ou au village. Toutes les femmes peuvent réclamer des terres et des ressources pour construire des abris traditionnels dans les domaines communautaires du clan ou du village. Elle peut également réclamer sa part des terres agricoles ou autres sources de revenus, et des ressources appartenant à la famille, le clan ou la tribu.

Les liens de parenté et les structures villageoises permettent aux femmes d'avoir de puissantes institutions traditionnelles et réseaux d'action, qui facilitent et soutiennent leurs responsabilités à l'égard de la famille et la communauté. Ces réseaux sont le moyen principal d'organiser l'accès aux ressources et leur distribution, et d'assister les personnes et les groupes affectés par des inconvénients temporaires, tels que la maladie ou la perte des récoltes, qui les empêchent de subvenir à leurs besoins et à ceux des personnes à leur charge. Ces associations, qu'elles soient nées de l'amitié ou de la parenté, formelles ou institutionnelles, s'occupent du maintien, du partage et de la transmission de l'information relative à la diversité agricole, aux réserves de semences traditionnelles et aux méthodes de plantation.

Étant donné l'importance de leur accès et de leur contrôle de l'utilisation de la terre et de l'eau, il n'est pas surprenant que les femmes

autochtones de la région aient développé des institutions et des réseaux, formels et informels, pour la protection de la biodiversité. Puisque ce sont elles qui font la plupart de la cueillette de plantes et d'herbes, il est naturel qu'elles soient aussi des autorités dans le domaine des caractéristiques de chaque espèce, de leur utilisation et de leur valeur. Cette connaissance est transmise d'une génération à l'autre dans ces communautés sans systèmes formels, de bouche à oreille, entre parents, et les jeunes apprenant de leurs aînées. Quelques rares peuples ont développé des systèmes formels où les femmes sont dépositaires de la connaissance et gardiennes des ressources naturelles. C'est le cas des Meitei de la vallée d'Imphal. Il existe chez eux une institution composée de prêtresses, dénommée Maibi Loisang, chargée de préserver les savoirs ancestraux et de les transmettre par diverses méthodes formelles aux différents secteurs de la communauté. Maibi Losang est responsable aussi du maintien et de la préservation des sanctuaires de nombreuses divinités de la terre et de l'eau, sanctuaires naturels situés à des endroits qui, manifestement, sont des réserves de biodiversité. D'autres associations semblables, quoique moins formelles, de femmes chamans, de guérisseuses et d'aïeules existent chez beaucoup d'autres peuples de la région.

Les rapports de la fertilité et la régénération, de la spiritualité féminine et du caractère sacré de la terre et de sa diversité, de la durabilité et de l'administration à la place de la propriété et l'exploitation, sont l'essence de la culture autochtone, l'essence de l'importance de la femme et de la féminité dans la société autochtone, et peut-être la seule éthique susceptible de préserver et de conserver notre monde pour l'avenir, quel qu'il soit. (Par : Ana Pinto, Bulletin n° 79 du WRM, février 2004)

La sécurité foncière des femmes et la gestion communautaire des forêts

En Indonésie, la partie occidentale de Java – Halimun – est bien connue pour sa forte biodiversité et sa richesse culturelle. Au regard des systèmes de gestion communautaire des forêts, les peuples autochtones et locaux d'Halimun ont une expérience séculaire de l'agriculture et de la connaissance des forêts tropicales. Ils utilisent la terre et la forêt environnante à des fins diverses, en appliquant

l'agriculture itinérante (huma), la rizière (sawah), le potager (kebon), la culture associée d'arbres à bois et d'arbres fruitiers (talun), et plusieurs types de forêts (Leuweung Titipan, Leuweung Tutupan et Leuweung Bukaan). Ces modèles sont gérés par les hommes et les femmes comme un seul système intégré. Il est facile de constater qu'autant les hommes que les femmes contribuent au bien-être de la famille, souvent de façon complémentaire, et que chaque type de contribution est indispensable, en particulier chez les familles pauvres. A l'égard de la sécurité alimentaire, la contribution des femmes est plus importante, dans son ensemble, que celle des hommes, car elles participent davantage à l'agriculture itinérante et à la production de riz.

En 1924, à l'époque de la domination hollandaise, une partie de l'écosystème d'Halimun a été réservée comme aire protégée, puis comme réserve naturelle en 1979, et finalement comme parc national, de 1992 à nos jours. Halimun est d'ailleurs une source importante de revenus pour l'État. Les plantations d'arbres gouvernementales (établies en 1978), les grandes propriétés destinées à la production de thé, de cacao et de caoutchouc (depuis les années 1970), les mines d'or et d'autres minéraux (depuis les années 90) ont perturbé l'écosystème. En outre, tous ces « projets de développement » ont restreint et même éliminé l'accès de la population à des ressources nécessaires à sa subsistance, et son contrôle de leur utilisation, ce qui a provoqué la disparition du savoir ancestral, en particulier celui des femmes.

« Depuis que la forêt a été coupée et transformée en une pinède, l'eau de la rizière n'est plus de bonne qualité. Apparemment cette qualité d'eau n'est pas bonne pour la variété locale de riz. » (Mme. Annah). « Autrefois, nous trouvions facilement du ki beling [plante médicinale] dans les environs, mais à présent nous devons marcher jusqu'au fleuve Cibareno pour nous le procurer. » (Mme. Surni, sage-femme).

Par suite des nombreuses pressions extérieures, des dégâts de l'environnement, des limitations ou de l'impossibilité d'accéder à la terre et à son contrôle, les femmes des villages de Malasari et Mekarsari travaillent plus durement qu'avant pour alimenter leurs familles. Pour ce faire, elles ont dû :

- devenir des travailleuses agricoles sous-payées (buruh tani), pour un salaire qui va de 0,7 à 1,4 dollars US ;
- planter et récolter du riz pour des femmes sans terre et des propriétaires terriens, en un type d'accord, appelé ngepak, suivant lequel elles gagnent deux balles de riz pour dix balles qu'elles ont plantées ;
 - faire du maro (le métayage local) en gardant 50% de la récolte ;
 - cultiver « illicitement » de petites parcelles dans les terres « domaniales » gérées par la compagnie forestière étatique Perum Perhutani ;
 - travailler de manière « volontaire » à garder la famille d'autres femmes qui souhaitent faire des travaux agricoles.

Pourtant, quels que soient les efforts combinés de la femme et de sa famille, ils n'arrivent pas à couvrir leurs besoins alimentaires annuels. « Jamais je ne vends le riz que je cultive. Il ne suffit même pas à ma famille », dit Mme. Arti. « Pas de terre, pas d'aliments. Peu de terre, peu d'aliments », ajoute Mme. Minarsih.

L'accès des femmes de Malasari et de Mekarsari à la terre et aux ressources forestières est précaire, et leurs familles n'ont aucun droit, aucune protection ni garantie quant à l'utilisation future du territoire. Ce « vide légal » dans lequel ils sont forcés de travailler fait qu'ils ont beaucoup de mal à obtenir des appuis ou à recevoir de l'assistance. Ainsi, la plupart des femmes et de leurs enfants subissent la faim, la malnutrition, la violence domestique et des violations de leurs droits à la santé, à l'éducation, à la liberté d'expression ou de réunion.

Pour assurer la durabilité et le développement du système communautaire de gestion des ressources forestières, il est indispensable que soient garantis les droits indépendants de la population autochtone et locale, sur lesquels ce système est fondé, et en particulier les droits des femmes. Les politiques relatives aux ressources naturelles doivent intégrer une telle certitude, et reconnaître que les principaux acteurs de la gestion des ressources naturelles sont des femmes et des hommes qui ont leurs propres besoins, intérêts, priorités et restrictions. Il faut tenir compte des paroles de Mme. Uun, qui reflète le sentiment des vieilles femmes de Malasari : « Nous avons défendu notre terre dans le passé, et nous allons la défendre à nouveau ! »

Pour conclure, signalons qu'il est très important, en fonction des droits indépendants évidents des femmes sur la terre et les ressources forestières, de définir et de donner une forme concrète aux manières dont elles pourraient améliorer leur propre vie, du fait de leur participation aux nombreux efforts destinés à améliorer le bien-être général. Leur niveau de prospérité, reflété dans la qualité de leur alimentation, de leur habillement, de leur santé (en particulier leur santé reproductive), leur éducation, leur sentiment de stabilité et de sécurité, le temps de loisirs nécessaire pour se reposer et s'adonner à des activités privées, sont autant de conditions essentielles que les gens de l'extérieur doivent considérer, que ce soient les décideurs gouvernementaux, les ONG locales et autres, et les organismes de coopération internationale, lorsqu'ils conçoivent des projets de gestion participative des ressources naturelles ou de gestion communautaire des forêts. Ils doivent se demander quels sont les bénéficiaires directs de ces projets. Les femmes y gagnent-elles ? Ou bien est-ce pour elles un fardeau supplémentaire ? Il est crucial d'analyser en profondeur à quel point l'accès à la terre (et son contrôle ?) a des impacts positifs directs sur les femmes, sur leur vie privée comme sur leur vie publique. (Bulletin n° 79 du WRM, février 2004)

Les femmes, la forêt et la cogestion adaptative

Le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) a mis en oeuvre, pendant plus de cinq ans, un programme intitulé Cogestion adaptative des forêts (CAF). Au moment de la plus grande diffusion du programme, nous avons travaillé dans 11 pays (Népal, Indonésie, Philippines, Kirghizstan, Malawi, Cameroun, Zimbabwe, Ghana, Madagascar, Bolivie et Brésil) ; à l'heure actuelle, les activités continuent dans huit pays. L'un des éléments saillants a été notre succès à impliquer les femmes, et d'autres groupes marginalisés, dans notre travail avec les communautés.

Notre méthode est fondée sur la recherche à propos de l'action participative, et nous nous sommes efforcés, dès le début, de nous attaquer aux problèmes d'équité. A chaque endroit il y avait au moins un animateur du CAF, chargé autant de l'action avec les communautés et autres parties prenantes, que de la recherche appliquée à cette action. C'était là une gageure que la plupart des animateurs ont

accomplie. A vrai dire, plus le contexte et les problèmes étaient difficiles, plus les animateurs se sont montrés motivés et à la hauteur de la tâche.

Une description complète du travail effectué dépasserait les limites de cet article ; je me contenterai donc de donner un aperçu de la participation et des changements obtenus.

Dans la région de la réserve de Mafungautsi, au Zimbabwe, les femmes s'étaient tenues à l'écart de la gestion formelle de la forêt, car les activités forestières étaient perçues comme du domaine de l'homme. Or, après que des représentantes des communautés ont été invitées à participer à une « formation pour la transformation » (fondée sur le travail de création de capacités de Paulo Freire), la présence et la participation des femmes aux rencontres formelles s'est sensiblement accrue. Les femmes ont rejoint également des groupes d'usagers, centrés sur des ressources naturelles spécifiques. L'un des plus réussis a été le groupe d'usagers de paille à balais, qui a comparé leurs expériences avec deux méthodes de récolte différentes (en appliquant les techniques de modelage des systèmes participatifs), observé les avantages de chacune du point de vue de la durabilité, et mis au point un nouveau modèle de balai en fonction de la méthode la plus durable. Ces femmes ont été en mesure d'améliorer la durabilité de l'activité, la production de revenus et leur propre rôle dans les affaires communautaires.

Dans plusieurs villages du Népal, les groupes d'usagers de la forêt qui gèrent les forêts communautaires ont entrepris d'examiner leur vision de la forêt. Au cours de ce processus, ils ont identifié de nombreux problèmes, dont la domination des élites dans la prise de décisions et le partage des bénéfices, le manque de transparence de la gestion, et des inégalités de genre, et ils ont fait des projets pour les résoudre. D'autre part, ils ont mis au point des indicateurs leur permettant de vérifier l'avancement dans l'accomplissement de leurs objectifs. Du fait que beaucoup de personnes, et surtout les femmes, étaient analphabètes, il était important d'utiliser des symboles visuels pour enregistrer les progrès. Les phases de la lune ont donc été adoptées, où la nouvelle lune représentait un faible progrès et la pleine lune l'objectif tout à fait réalisé. La structure des réunions a été modifiée pour que

davantage de décisions soient prises par de petits groupes de voisins appartenant à des castes et des groupes ethniques semblables, où les femmes se sentaient plus libres de dire ce qu'elles pensaient. Au cours de ce processus, les femmes sont devenues plus assidues et mieux disposées à donner leur avis dans les réunions. Bref, elles ont commencé à participer davantage à la prise de décisions et aux activités relatives à la forêt communautaire.

A Guarayo, Bolivie, un grand projet de gestion forestière était en cours dans le territoire autochtone où le CAF opérait. Dans le cadre de la formation des villageois pour l'aménagement de leur forêt aux fins de l'extraction de bois, ce projet n'avait fait que peu de cas des questions de genre, estimant que les femmes n'étaient pas concernées par ce type d'activité. Pourtant, à y regarder de près, trois aspects très intéressants ont été découverts. Premièrement, la gestion « moderne » de l'extraction du bois était aussi étrangère aux hommes qu'aux femmes. Dresser des inventaires, tenir des registres ou assurer des tâches administratives étaient des activités aussi peu familières pour les uns que pour les autres. Seul le maniement d'une tronçonneuse dépassait les capacités d'une femme. Deuxièmement, si les hommes abandonnaient le travail au foyer pour aller couper des arbres ou accomplir d'autres tâches forestières, la vie des femmes risquait de se voir gravement affectée, car tout le travail que l'homme faisait habituellement retomberait sur elles. Et finalement, la vision des femmes à l'égard des valeurs de la forêt différait de celle des hommes. Les femmes s'intéressaient moins à la forêt en tant que source de bois, et plus en tant qu'habitat d'animaux qui comptaient pour beaucoup dans l'alimentation de la famille, rejoignant ainsi les préoccupations des environnementalistes.

D'autres résultats tout aussi intéressants ont été constatés au Zimbabwe, où la préférence des femmes pour influencer depuis les coulisses, au lieu d'exercer ouvertement le pouvoir, a conduit les chercheurs à revoir leurs hypothèses de départ ; ou lorsque la participation des ONG dans l'action communautaire a abouti à ce que les femmes aient accès à la terre, alors que traditionnellement ce n'était pas ainsi ; au Brésil, où la diversité des rôles des femmes – et l'inadéquation d'un modèle de développement « à taille unique » – a été vivement mise en lumière par le contraste entre la réalité d'Acre et celle de Maranhao ; au parc national Campo Ma'an, au Cameroun, où

l'application de normes interdisant la chasse, une activité masculine, a eu de graves conséquences pour les femmes, car c'étaient elles qui vendaient le gibier.

Cet ensemble de recherches constitue une mine pour l'analyse des rôles des femmes et des manières dont les femmes et autres groupes marginalisés ont été amenés à participer effectivement dans des actions collectives facilitées de l'extérieur. Les exemples présentés ci-dessous sont développés dans un livre à paraître en avril 2004 (Colfer, Carol J. Pierce, éd., « The Equitable Forest : Diversity, Community and Resource Management »). L'approche adoptée permet d'intégrer vraiment les femmes dans la gestion formelle, et de reconnaître les rôles traditionnels qu'elles ont toujours eus dans la gestion informelle des forêts. (Par : Carol J. Pierce Colfer, Bulletin n° 79 du WRM, février 2004)

Les femmes et la connaissance des plantes médicinales de la forêt

Dans le cadre du Réseau des plantes médicinales d'Amérique du Sud, le Centre uruguayen d'étude de technologies appropriées (CEUTA) coordonne en Uruguay un travail collectif de récupération des savoirs populaires et traditionnels sur l'utilisation des plantes en tant que médicaments et qu'aliments.

Nous aimerions vous raconter l'expérience menée depuis novembre 2002 avec un groupe de femmes, à partir d'une première rencontre centrée sur les cycles de la femme et la médecine naturelle, où nous avons partagé des points de vue et des savoirs sur les plantes qui nous aident à nous maintenir en bonne santé au cours des différentes étapes de nos cycles féminins.

Nous y avons effectué un travail de sensibilisation portant sur nos rapports avec les aliments et nos capacités de guérison. La présence de femmes en provenance de plusieurs endroits du pays, s'adonnant à des activités diverses et vivant dans des circonstances variées (femmes rurales, sages-femmes, sexologues, herboristes, membres de groupes communautaires) a permis un échange respectueux de savoirs multiples.

Nelly Curbelo, l'une des participantes, se rappelle : « Nous avons démarré en novembre 2002, après avoir travaillé, chacune chez elle, avec des herbes cueillies dans nos régions respectives, à partir de connaissances qui existent depuis très longtemps sur l'utilité de ces plantes pour la santé et sur leur valeur alimentaire. Le thème de la première rencontre était la santé féminine sous tous ses aspects. Ont été évoqués les savoirs populaires, des traditions profondément enracinées, comportant des erreurs peut-être, mais aussi pleines de sagesse, qui nous ont été transmises par nos aïeules, des voisines, des femmes âgées, des guérisseuses et des connaisseuses de l'utilisation des herbes pour vivre en bonne santé. »

Nous avons réfléchi sur les cycles lunaires et sur l'harmonie physique et spirituelle, présente en nous et autour de nous, qui nous permet de faire de notre existence un temple à préserver.

A des époques plus récentes, toute cette richesse a été plus ou moins reléguée, au nom de la médecine conventionnelle. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons récupérer ces connaissances pleines de sagesse, mais ce n'est pas toujours facile. Les personnes qui les détiennent hésitent à « s'ouvrir » à nous, tant qu'elles ne sont pas certaines de nos bonnes intentions. D'autre part, elles ont longtemps été méprisées, ou bien, et c'est regrettable, certains ont profité du savoir de ces personnes simples et modestes pour faire de l'argent. »

En mai 2003, la deuxième rencontre a porté sur les rapports que nous avons avec les connaissances populaires, traditionnelles et universitaires, sur la manière dont chacun reçoit ces connaissances, leurs espaces privilégiés, leur logique propre et les liens entre elles. Nous avons discuté en profondeur sur les relations entre les systèmes de santé officiels dans la région et l'utilisation des plantes médicinales ; sur les expériences communautaires et populaires ; sur les recherches et expériences populaires effectuées en Uruguay et en Argentine, leurs implications et conclusions.

En décembre 2003, la troisième rencontre a eu lieu dans la forêt (que l'on appelle « monte » en Uruguay), près de la rivière Arroyo de la Virgen. La forêt a été notre refuge et notre inspiration pour partager les recherches personnelles ou collectives sur nos plantes autochtones,

étudier les descriptions botaniques populaires et les recettes traditionnelles, échanger des expériences portant sur la restauration et la récupération d'espaces en utilisant la flore indigène.

Nelly reprend son récit : « Nous nous sommes réunies autour du feu. Le dais de feuillage formé par les « coronilla », « rama negra », « guayabo colorado » et « tala » faisait de son mieux pour nous protéger d'une pluie légère qui tombait par moments, accompagnée de rafales de vent. Nous nous sentions plongées dans une atmosphère, indéchiffrable pour moi, mélange de grandeur spirituelle et de sécurité matérielle. Le silence était plein de messages, la rivière à côté coulait, infatigable et cristalline, les esprits nocturnes se taisaient, comme les grenouilles et les grillons, pour nous offrir tout le temps et tout l'espace.

A chaque rencontre nous apprenons davantage, non seulement sur le thème qui nous occupe mais par la captation intuitive et instinctive de sentiments, savoirs, conclusions, qui nous enrichissent en réaffirmant des valeurs, en ouvrant des portes et en confirmant que nous sommes toutes, en même temps, maîtresses et élèves.

La première activité du deuxième jour a commencé : à jeun, nous avons respiré en silence ce parfum si particulier de la forêt dans le calme du matin ; chacune est partie de son côté dans la direction de sa préférence, s'est arrêtée ou a reculé dans le temps, en attendant de choisir, ou d'être choisie par une herbe, un arbuste ou un arbre, pour appliquer alors nos sens avec tout l'amour dont la mère nature nous rend capables.

Une fois près de « ma plante », je m'assieds à côté d'elle, j'examine sa consistance, son arôme, sa saveur si possible, la forme de ses tiges et de ses feuilles, la présence de fleurs ou de fruits, son entourage, son orientation, si elle est seule ou en groupe, quelles autres espèces l'accompagnent, si elles sont complémentaires, le type de sol où elle pousse, si elle préfère le plein soleil, l'ombre totale ou partielle, ou la caresse de l'eau. J'essaie de m'identifier en quelque sorte avec elle, pour partager sa sagesse et apprendre ce qu'elle peut me donner pour mon existence et ma santé. Je sais que je ne peux lui offrir que mon attention, mon respect et mon admiration. Si elle n'a rien à m'apporter ou à me transmettre, je sais que je dois quand même lui accorder toute la tendresse qui m'a conduite à la choisir.

Cette activité a été d'une grande beauté. Une fois finie, nous nous sommes réunies pour commenter l'expérience. De nos récits ont surgi des apports précieux qui ont beaucoup enrichi les connaissances antérieures de chacune.

Lorsque nous sommes à l'unisson avec le milieu, ces rencontres vécues avec intensité se chargent d'émotion, et le temps passe sans qu'on puisse le mesurer. »

Ces rencontres constituent un apport supplémentaire à la réactivation de la mémoire de la forêt, portée par de nombreuses personnes simples de nos campagnes ayant en commun un profond amour pour des endroits qu'ils essaient de protéger contre des attaques prédatrices diverses. C'est ainsi que nous rassemblons les différentes connaissances de femmes et d'hommes sur des pratiques et des savoirs liés à la conservation et à la bonne utilisation de nos écosystèmes et notre environnement. C'est ainsi que nous construisons peu à peu la pharmacopée populaire de la forêt. (Par : Mónica Litovsky, Bulletin n° 79 du WRM, février 2004).

Inde : le savoir et le pouvoir des femmes dans les sociétés forestières

Sauf dans une poignée d'études ethnographiques et anthropologiques, la dimension de genre des systèmes de connaissance indigènes a reçu très peu de considération de la part des premiers anthropologues, écologistes et environnementalistes, qui avaient tendance à se centrer sur les connaissances des hommes et non sur celles des femmes.

Ce n'est qu'au milieu des années soixante-dix, lorsque les mythes associés à ces stéréotypes ont été démasqués, que les études féministes ont tourné leur attention vers les systèmes de connaissance des femmes. À présent, on reconnaît de plus en plus que, dans beaucoup de populations, les femmes jouent un rôle essentiel dans la gestion des ressources naturelles, parce que leur connaissance approfondie de l'environnement leur permet de maintenir les moyens de subsistance, la continuité culturelle et la cohésion de leur communauté.

Avant que l'État ne commence à faire pression sur les sociétés matrilineaires, les rapports de genre étaient relativement égalitaires. Grâce à leur participation à la production, à leur particulière connaissance des forêts et à leur place dans la vie religieuse et culturelle des communautés matrilineaires, les femmes jouissaient d'une latitude considérable, au sein de la famille et de la communauté, pour prendre les décisions concernant l'utilisation des ressources.

Dans les villages de Chota Nagpur, en Inde centrale, les pratiques sociales actuelles reconnaissent le savoir des femmes en matière de forêts et d'agriculture. Quand les Munda (les chefs) se déplacent d'un village à l'autre, ce sont leurs femmes qui les guident. Le savoir des femmes sur les semences, les herbes et les plantes est estimé précieux, autant chez elles que dans la communauté. Leur connaissance des racines d'une plante déterminée est utilisée pour élaborer la bière de riz, la boisson la plus populaire et la plus sacrée.

Leur rôle est très important aussi dans la préparation des terres cultivables ; on les voit travailler avec les hommes à ces travaux et au défrichage. Leur contribution au développement de l'agriculture est confirmée par « le mythe de la préparation du premier labour », où l'épouse de l'Être suprême est présentée comme la véritable inventrice de la technique de fabrication de la charrue. Le droit des femmes à la terre et à ses produits a donc toujours eu sa place dans la loi coutumière des Munda.

Malheureusement, il a été difficile aux femmes de maintenir cette position de pouvoir, en raison surtout des pressions étatiques en faveur de la centralisation de la gestion des forêts ; cette centralisation a enlevé aux femmes des sociétés matrilineaires une source importante de pouvoir.

Bien entendu, les femmes ont continué à utiliser les forêts après la décentralisation, mais elles ont dû le faire clandestinement pendant de courtes visites. D'autre part, beaucoup de forêts ont été transformées en monocultures qui fournissaient très peu de ces ressources que les femmes avaient toujours contrôlées. N'ayant plus qu'un accès limité à une forêt qui était en outre très modifiée, les femmes ont perdu beaucoup de leur capacité à repousser l'avancée du patriarcat.

Les efforts de l'État de centraliser la gestion des forêts n'ont pas été sans rencontrer de résistance. Pourtant, ces mouvements n'ont pas toujours réaffirmé l'égalité des droits des femmes à l'égard de l'aménagement forestier, ni dans d'autres aspects de la vie sociale. Le transfert du pouvoir des femmes vers les hommes avait commencé depuis longtemps lorsque les mouvements mentionnés ont démarré, et les hommes en ont profité pour mieux consolider le patriarcat. Dans le processus du changement d'affectation des forêts, du système de culture sur brûlis à celui de l'agriculture sédentaire dans des champs privés, et de l'accès communautaire à l'accès privé aux produits forestiers, les femmes avaient perdu la source de leur pouvoir et de leur statut. Les hommes se battaient pour récupérer les forêts, et non pour l'égalité des genres.

Néanmoins, cette situation est en train de changer et l'inclusion des femmes dans les comités devient la norme. À beaucoup d'endroits, des groupes de femmes ont été constitués pour la protection et l'aménagement des forêts. On constate que les femmes accomplissent mieux de nombreuses tâches de production et de gestion. Mais ces nouvelles normes d'inclusion, encore limitées dans l'espace, verticalement comme horizontalement, ont été adoptées elles aussi grâce à la lutte des femmes, souvent appuyée par de nombreux acteurs extérieurs. (Bulletin n° 79 du WRM, février 2004)

LA FEMME ET LES PLANTATIONS

Indonésie : les impacts en matière de genre des plantations commerciales d'arbres

La perte de l'accès aux ressources forestières ne se produit pas seulement lorsqu'une forêt ancienne est éliminée ; elle a lieu également quand cette forêt est remplacée par des plantations commerciales d'arbres. Tout le monde sait que les plantations d'essences exotiques destinées au commerce local et international n'offrent pas les ressources non ligneuses que l'on trouve dans une forêt ancienne ; en particulier, elles manquent des produits utilisés pour le logement, l'équipement du foyer, la nourriture, le combustible, l'artisanat et la médecine.

Cependant, d'autres conséquences des plantations commerciales d'arbres, qui concernent spécifiquement les femmes, sont moins bien connues. Il s'agit surtout des changements dans la disponibilité des produits que l'on trouve habituellement dans les forêts mais qui sont absents ou rares dans les plantations. Une étude menée en Indonésie révèle que, parmi ces impacts, figurent les suivants :

- La pénurie d'aliments. Traditionnellement, ce sont les femmes qui se chargent de la cueillette de plantes qui poussent dans la forêt. Quand la forêt est défrichée et remplacée par des plantations, ces nourritures disparaissent, sauf dans la forêt profonde où seuls les hommes peuvent se rendre. On ne les trouve plus dans la périphérie ou à la lisière de la forêt. De ce fait, les femmes ont de plus en plus de mal à collecter les produits alimentaires nécessaires et deviennent de plus en plus dépendantes des hommes dans ce domaine.

- La pénurie de bois de feu. Le bois de feu n'abonde pas dans les plantations d'arbres, et le ramassage est d'ailleurs limité dans certaines zones. Ainsi, les femmes passent davantage d'heures à collecter moins de bois qu'auparavant. De ce fait, les femmes dépendent également des hommes pour l'obtention de ce produit, car ils peuvent accéder à des étendues de forêt plus vastes qui se trouvent plus loin.

·La pénurie d'eau. Certaines espèces exotiques (par exemple, l'eucalyptus) demandent de grandes quantités d'eau et peuvent provoquer une diminution de la nappe phréatique, ce qui affecte la disponibilité d'eau pour la consommation et l'agriculture. De ce fait, pendant la saison sèche les femmes risquent de passer 10 ou 12 heures par jour à faire deux voyages pour apporter de l'eau, en raison de l'épuisement des ressources hydriques provoqué par les plantations. Cela représente une charge de travail additionnelle pour elles.

·La pénurie de médicaments. Les forêts produisent de nombreuses plantes médicinales, que les femmes se chargent de cueillir. Ces plantes disparaissent après l'établissement de plantations, de sorte que les femmes doivent passer beaucoup plus de temps à aller les chercher dans des zones plus éloignées.

Bref, la diminution de la quantité de nourriture, de bois de feu et d'eau alourdit la tâche des femmes, qui doivent travailler davantage pour collecter un volume de produits plus réduit. Elle augmente aussi leur dépendance à l'égard des hommes, ce qui porte à affaiblir leur rôle et à creuser les inégalités entre les genres au moment de la prise de décisions. (Bulletin n° 59 du WRM, juin 2002)

Malaisie : le calvaire des travailleuses dans les plantations de palmier à huile

Les femmes représentent plus de la moitié de la force de travail dans les plantations malaises, où elles sont plus de 30 000. De tous temps, elles ont été embauchées comme travailleuses temporaires non qualifiées, pour effectuer les tâches les plus subalternes et les plus mal rémunérées. L'urbanisation et l'industrialisation ont poussé les hommes et les jeunes à travailler dans les nouvelles zones industrielles, tandis que les femmes restent sur place et continuent d'accepter n'importe quel travail qui leur permette d'accéder à un logement et aux services essentiels que fournit l'entreprise de plantation, et qui seraient autrement hors de leur portée. Ainsi, les femmes ont joué un double rôle, fournissant de la main d'œuvre bon marché et assurant la stabilité sociale.

Au début des années soixante, lorsque la consommation du caoutchouc synthétique contrôlé par les pays industrialisés a augmenté

de plus de 60 pour cent dans le monde, les prix du caoutchouc se sont effondrés. Les plantations malaises de caoutchouc n'ont pas supporté la concurrence, et le secteur s'est donc vu forcé de se diversifier en introduisant le palmier à huile comme culture alternative. Par la suite, le pays est devenu le premier producteur et exportateur d'huile de palmier, en un essor qui a soulevé (et soulève toujours) une forte opposition de la part de peuples indigènes tels que les Sarawak, qui défendent leurs terres et leurs forêts traditionnelles contre des programmes de monocultures dévastatrices, qui permettent au pays de s'insérer dans l'économie mondiale mais privent le peuple de ses moyens de subsistance.

La culture du palmier à huile exigeant des « soins intensifs » pour éviter les ravageurs, l'utilisation de pesticides est devenue une condition indispensable. Les femmes ont donc été embauchées pour la pulvérisation de pesticides et de fertilisants; on estime que 30 000 femmes font ce travail dans le pays, et que la plupart d'entre elles sont des Indiennes. L'organisation Tenaganita (ou Force des Femmes) travaille avec les employées des plantations depuis 1991. L'information recueillie sur le travail et la vie des travailleuses des plantations, et les études de cas de leur exploitation en tant que femmes et travailleuses, ont permis à l'organisation de faire connaître le calvaire de ces femmes « empoisonnées et forcées de se taire » dans un rapport rédigé conjointement avec le Réseau d'action contre les pesticides (Pesticide Action Network) d'Asie et du Pacifique. (voir Références)

L'étude révèle que les appareils de pulvérisation ont des fuites et sont mal entretenus, que le service médical et l'infrastructure de premier secours des plantations sont déficients, et que les travailleurs ne disposent absolument pas de tenues de protection. Surtout dans le cas des femmes, l'absence de contrôle médical et le manque absolu de compréhension de la manière dont elles sont affectées par ces produits chimiques rendent difficile toute évaluation des effets qu'ils ont sur elles, sur leur santé reproductive et sur leurs enfants à naître. Pourtant, ces effets sont bien réels.

La peau est l'organe le plus large du corps; 90% de l'exposition aux pesticides se produit à travers la peau. Or, la peau des femmes est fine, ce qui favorise un taux de pénétration élevé des produits chimiques

dans le corps. D'autre part, très peu de femmes savent que le point d'absorption le plus important est la région génitale. Après la pulvérisation elles éprouvent des sensations de brûlure intense au vagin, mais souffrent en silence parce qu'elles ont honte d'en parler aux assistants de l'hôpital, qui sont en général des hommes. Le problème passe donc inaperçu. Quant aux symptômes courants tels que la fatigue, le mal au dos, les maux de tête intenses, les nausées, l'étourdissement, l'oppression et le mal de poitrine ou l'inflammation des seins, ils sont révélateurs de l'exposition à des pesticides organophosphorés ou au carbamate.

A propos des responsables, le rapport souligne que les propriétaires et les administrateurs des plantations prennent les décisions concernant les tâches, les méthodes de pulvérisation, le type de pesticides à utiliser, les services de santé et les mesures à mettre en place lorsque des plaintes sont portées. L'industrie des plantations n'a pas de comité de sécurité, et n'a pas adhéré non plus aux dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Et ce qui est encore plus grave, c'est qu'elle ne fournit pas aux travailleurs les informations nécessaires sur les poisons qu'ils manipulent et utilisent. Elle continue à utiliser les pesticides les plus toxiques, tout en connaissant les dangers qu'ils impliquent. Elle a d'ailleurs mis en place des stratégies pour éviter d'avoir des comptes à rendre: la pulvérisation a été incluse dans la catégorie des « travaux sous-traités ». De ce fait, les travailleuses se trouvent sous la supervision directe du sous-traitant. Beaucoup d'entre elles d'ailleurs restent des employées temporaires, et l'industrie échappe ainsi à toute responsabilité. Son seul souci est le gain, et cela n'inclut pas les vies des travailleurs qui génèrent la richesse des entreprises.

Quant à l'industrie des pesticides, qui a des rapports étroits avec l'industrie des plantations, s'il est vrai qu'elle n'a pas de contact direct avec les travailleurs, elle est pourtant responsable de garantir que les pesticides qu'elle fabrique et distribue n'empoisonneront pas les utilisateurs, la population en général ou l'environnement. Pourtant, elle n'a pas pris de mesures à ce sujet ou elle a été trop lente à les prendre, et elle a souvent été plus énergique à nier l'existence d'une quelconque intoxication.

Le Comité des pesticides et le Département de la santé et de la sécurité du travail ont la responsabilité de garantir la sécurité et la protection des travailleurs contre ces produits toxiques. Il y a un manque général de contrôle de la vente, l'utilisation et l'impact des poisons dans les plantations. La faiblesse dans l'application des réglementations dans ce domaine a conduit à l'empoisonnement quotidien des travailleuses. D'autre part, le personnel médical ou sanitaire manque de la formation nécessaire au traitement de l'intoxication par des pesticides. Ainsi, le gouvernement lui-même est responsable de la crise actuelle de la santé des femmes chargées de la pulvérisation dans les plantations.

Le Syndicat national des travailleurs des plantations (National Union of Plantation Workers - NUPW) est intégré à 60% par des femmes, mais n'a pourtant pas réussi à confronter la réalité épouvantable des travailleuses et leur exposition quotidienne aux poisons. La direction a négocié des salaires légèrement plus élevés pour celles qui appliquent les pesticides, ce travail étant considéré comme « de haut risque ». Le manque de perspective de genre se reflète dans l'inexistence de programmes pour la femme, et par l'absence de femmes dirigeantes au sein du Syndicat lui-même.

L'embauche de travailleurs migrants, pour la plupart sous le régime de la sous-traitance, est un grave problème. Les opérations sont souvent sous-traitées par l'intermédiaire de compagnies ou d'agents qui fournissent la main d'œuvre pour les diverses tâches à effectuer, mais ces travailleurs ne deviennent pas des employés des plantations. Ils ne sont pas protégés par les lois du travail, ont une grande mobilité et encourent le danger permanent d'être arrêtés, détenus et déportés. Ils sont donc eux aussi très vulnérables, confrontés à des risques de santé graves et sans accès à des traitements ni à l'assistance médicale.

En définitive, la réduction ou la prévention de la toxicité relative à l'utilisation de pesticides dans le pays impliquerait, parmi d'autres mesures, l'interdiction et/ou la restriction stricte de l'utilisation de produits dangereux tels que les pesticides, la promotion de méthodes alternatives au contrôle chimique des ravageurs dans le pays, et l'intégration de la perspective de genre dans l'analyse des risques du travail inhérents aux pesticides.

Une organisation de femmes s'est exprimée avec force. Elle a donné une voix à celles qui sont « forcées de se taire », visant à contrecarrer les effets nocifs d'un mauvais modèle de production, celui des plantations de monocultures à grande échelle, qui est artificiel et dangereux, qui aggrave l'exclusion de la femme et ne rapporte aucun bénéfice au peuple en général. (Bulletin n° 69 du WRM, avril 2003)

Brésil : les conditions de travail des femmes dans les plantations forestières

Dans beaucoup de régions du Brésil, les forêts et les terres destinées auparavant à l'agriculture sont maintenant remplacées par de larges monocultures d'arbres, qui embauchent des hommes, des femmes et des enfants. Dans le cas de Minas Gerais, la plantation implique une série d'activités effectuées indifféremment par des hommes ou des femmes, à l'exception de l'abattage qui est une activité masculine par excellence.

L'embauche de travailleuses s'est fondée sur la plus grande aptitude des femmes à effectuer certaines tâches, telles que la culture en pépinière, qui exige davantage d'adresse. Dans certains cas, les femmes sont également chargées de l'application de pesticides pour combattre les fourmis dans les terres plantées d'eucalyptus.

A mesure que les plantations se sont élargies et que les conditions de travail ont changé en raison des particularités techniques de la production d'arbres, le travail féminin est tout simplement devenu, dans certains cas, une manière d'obtenir de la main d'oeuvre bon marché, ce qui a contribué à diminuer les salaires des travailleurs masculins.

Les conditions de travail des femmes ont donc beaucoup en commun avec celles des hommes, sauf dans le cas du travail dans les pépinières, où l'on remarque certaines différences. Dans les plantations de deux grandes compagnies forestières (V&M et Plantar), on a observé un grand nombre de lésions répétées causées par de gros efforts, malgré lesquelles les femmes continuent de travailler, beaucoup d'entre elles avec les mains enflées ou pansées. Elles souffrent également de rhumatismes, probablement causés par leur contact permanent avec de l'eau froide dans les pépinières, et à l'ambiance généralement froide en hiver.

Dans ces deux plantations il n'y a aucune politique spécifique concernant le genre, ce qui tourne à leur détriment et à celui de leurs enfants. Comme il n'existe pas de garderies proches du lieu de travail, il est presque impossible aux femmes d'allaiter leurs enfants au-delà des quatre mois de congés de maternité établis par la loi, ce qui augmente la malnutrition. Elles quittent leur foyer à 5h30 du matin, et rentrent tard le soir, car à la journée de travail s'ajoute le retour obligé dans les transports de la compagnie, qui prend une heure ou plus, puisqu'il ramasse tous les travailleurs des plantations.

Lors d'interviews effectuées à Curvelo, Minas Gerais, l'une des plaintes principales des femmes qui travaillent dans les plantations portait sur le besoin indispensable d'eau potable. L'une des femmes interrogées a raconté qu'il y avait des jours où l'eau à boire était tout à fait trouble et rougeâtre, ce qui porte à soupçonner l'existence d'une contamination par les produits agrochimiques utilisés par les compagnies, bien que certains d'entre eux figurent comme interdits dans les listes internationales. Il faudrait peut-être lier cette information aux nombreux cas de maladies du cerveau chez des travailleurs congédiés, et à la forte incidence du cancer dans la région.

Tout ceci se passe dans un contexte de chômage, de désinformation au sujet des droits des travailleurs, et de perte de l'accès aux ressources naturelles qui satisfaisaient auparavant leurs besoins. Par exemple, beaucoup de travailleuses ne reçoivent pas de soins médicaux, mais ne savent pas comment porter l'affaire en justice. A cela s'ajoute le fait qu'on les fait sentir coupables de maladies ou d'accidents de travail. D'autre part, elles craignent de perdre leur travail, ou de ne plus recevoir le panier d'aliments fourni par la convention collective, sur lequel elles comptent pour la nourriture de base de leur famille.

Les sociétés de plantation sont arrivées dans la région en promettant le développement. Elles ont remplacé la végétation du « cerrado » par des monocultures d'arbres, éliminant ainsi tous les biens et services que cet écosystème fournissait à ses habitants, et aux femmes en particulier. En échange, ces dernières ont reçu le « bénéfice » de travaux comme ceux que nous venons de décrire. Est-ce vraiment là du développement ? (Bulletin n° 74 du WRM, septembre 2003)

Les plantations d'arbres atteignent doublement les femmes

Nulle part les femmes ne sont aussi invisibles que dans les plantations d'arbres. Il est rare de les voir travailler entre les rangées sans fin d'eucalyptus ou de pins. En revanche, les plantations sont très visibles aux yeux des femmes, qui en sont gravement affectées de diverses manières.

Il n'est donc pas étonnant que la première manifestation documentée contre les monocultures d'arbres ait été menée par elles. Ceci est arrivé en août 1983 à Karnataka, en Inde, lorsqu'un groupe nombreux de femmes et de petits paysans des villages de Barha et d'Holahalli ont marché vers la pépinière d'eucalyptus de la région. Elles se plaignaient que les eucalyptus plantés à des fins commerciales étaient néfastes pour l'eau, le sol et les systèmes alimentaires. Elles ont arraché des millions de jeunes plants, et semé à leur place des tamariniers et des manguiers. Elles ont été arrêtées, mais leur action est devenue le symbole d'une lutte qui dure encore.

Dans les communautés tributaires des forêts, les femmes n'ont aucun doute que les plantations ne sont pas des forêts, car les premières ne leur fournissent aucun des produits non ligneux qu'elles trouvent dans les dernières, tels les aliments, le combustible, le matériel pour la construction de logements et pour la fabrication d'objets artisanaux ou ménagers. En outre, elles épuisent les réserves d'eau dont les gens ont besoin. Les plantations d'arbres à grande échelle provoquent les problèmes suivants : pénurie d'aliments, pénurie de bois de feu, pénurie d'eau et pénurie de médicaments.

Même dans les rares cas où les plantations offrent aux femmes des possibilités de travail, non seulement cela ne compense pas les désavantages mentionnés, mais d'autres problèmes viennent s'y ajouter.

Au Brésil, par exemple, à l'État de Minas Gerais, les femmes sont embauchées pour des tâches comparables à celles des hommes, à l'exception de l'abattage, activité masculine par excellence. Elles sont choisies en raison de leur plus grande aptitude à effectuer certains

travaux, tels que l'entretien des pépinières, qui requièrent plus de dextérité. Dans certains cas, on leur confie l'application de pesticides contre les fourmis là où les eucalyptus sont plantés. Pourtant, il faut dire que le travail féminin n'est souvent qu'une manière simple d'obtenir une main-d'oeuvre bon marché, qui contribue d'ailleurs à baisser les salaires des hommes. Car, comme d'habitude, les salaires des femmes sont plus bas que ceux des hommes pour le même type de travail.

Bien que les conditions de travail des femmes aient beaucoup en commun avec celles des hommes (bas salaires, mauvaises conditions de vie et de travail, postes saisonniers, sous-traitance), certaines différences peuvent être constatées en ce qui concerne leur travail dans les pépinières. Dans deux grandes entreprises forestières de Minas Gerais, on a pu observer des blessures nombreuses et répétées, provoquées par des efforts excessifs, chez les femmes travaillant dans les pépinières, en dépit de quoi elles continuaient à travailler, même avec leurs mains enflées ou bandées. Elles souffrent également de rhumatismes, résultat probable de leur exposition permanente à l'eau froide, et à la froideur générale en hiver.

Comme la grande majorité des entreprises de plantation, celles de Minas Gerais n'ont pas de politiques de genre spécifiques, ce qui est nuisible aux femmes et aux enfants. Comme il n'existe pas de garderies à proximité du lieu de travail, il est pratiquement impossible aux femmes d'allaiter leurs bébés au-delà des congés de maternité, ce qui aggrave la malnutrition. Elles quittent leur foyer à 5h30 du matin, et ne rentrent que tard le soir, puisqu'elles doivent utiliser le transport de l'entreprise qui met une heure ou plus à faire le tour de tous les travailleurs de la plantation. Beaucoup de travailleuses ne reçoivent pas de soins médicaux, et on les fait même se sentir coupables de leurs maladies ou des accidents de travail. En outre, elles évitent de se plaindre, de peur de perdre leur poste ou de ne pas recevoir le panier de vivres que leur assure la convention de travail et sur lequel elles comptent pour la nourriture de base de leur famille.

En somme, la substitution des écosystèmes locaux par des monocultures d'arbres a des impacts négatifs sur les gens des lieux, par la disparition de la plupart des biens et des services dont ils disposaient auparavant, et encore plus sur les femmes, par

l'augmentation de leur charge de travail et la diminution des ressources à collecter. D'autre part, les rares postes offerts aux femmes par les entreprises de plantation ne compensent pas leurs pertes, et se traduisent en revanche par de nouveaux problèmes de santé et de subsistance. (Bulletin n° 79 du WRM, février 2004)

Travailleuses des plantations empoisonnées et forcées de se taire

En 2002, l'organisation malaise Tenaganita et le Réseau d'action contre les pesticides en Asie-Pacifique ont publié un rapport qui confirmait que les travailleuses des plantations étaient empoisonnées par l'utilisation de pesticides fortement toxiques, le paraquat en particulier.

Lors du lancement de l'étude intitulée « L'empoisonnement par pesticides dans les plantations », Irene Fernandez, directrice de Tenaganita, avait dit : « Si le gouvernement malais avait, par l'intermédiaire du Service de santé et de sécurité du travail et de l'Office des pesticides, effectivement appliqué les lois, les femmes n'auraient pas eu à souffrir. »

Or, ce que le gouvernement malais a fait, en octobre 2003, c'est mettre Irene Fernandez en prison, en raison d'une étude préalable effectuée par son organisation : « Violences, torture et traitement inhumain des travailleurs migrants dans les camps de détention ». Accusée de « publication malveillante de fausse information », elle a été condamnée à 12 mois de prison (voir article ci-dessous).

Lorsqu'elle sera libérée, sera-t-elle encore accusée de « diffusion malveillante de fausse information » pour son étude récente sur la situation des travailleuses dans les plantations de palmier à huile, qui sont « empoisonnées et forcées de se taire » ? Cette possibilité est bien réelle, vu les puissants intérêts économiques impliqués dans ce secteur industriel.

Or, les révélations de ce document ne peuvent en aucun cas être considérées comme « fausses », du moment qu'elles coïncident tout à fait avec l'information disponible sur les conditions de travail dans les

plantations de palmier à huile, en Malaisie comme ailleurs. Ce qui est particulier dans ce cas, c'est la forte présence de femmes affectées par les pesticides habituellement utilisés dans les opérations de ces entreprises.

L'étude prouve que les travailleuses chargées des fumigations dans les plantations malaises sont empoisonnées par les pesticides qu'elles pulvérisent quotidiennement. Elle affirme aussi que les conditions de vie dans ces plantations sont mauvaises, que les services médicaux sont insuffisants et que la direction de l'entreprise est inconsciente et souvent indifférente aux problèmes sociaux ou aux troubles de santé auxquels les travailleurs sont confrontés.

Les symptômes courants relevés chez les travailleuses des plantations sont la fatigue, les vomissements, le mal au dos, les étourdissements, des difficultés pour respirer, des problèmes de la peau, des nausées, l'irritation des yeux, les maux de tête, l'oppression de la poitrine et des inflammations. Tous sont révélateurs de l'exposition à des pesticides organophosphorés ou au carbamate. Des prélèvements de sang ont révélé une dépression de l'activité acétylcholinestérasique, confirmatoire de l'empoisonnement par des pesticides. L'étude a également confirmé que l'échantillon de population prélevé correspondait à des personnes qui pulvérisaient des pesticides organophosphorés, ce qui était indiqué par une diminution de l'acétylcholinestérase sanguine et plasmatisque. Après une interruption d'un mois de l'activité de fumigation, les taux d'enzymes des fumigateurs étaient élevés, confirmant à nouveau qu'ils étaient empoisonnés par des organophosphorés lors des analyses effectuées un mois plus tôt.

Le rapport atteste que le pesticide le plus utilisé dans les plantations est le paraquat, un herbicide. L'empoisonnement par le paraquat est amplement vérifié dans les enquêtes et les interviews des travailleurs, et signalé dans les rapports médicaux. Les femmes souffrent de saignements du nez, de larmoiements, de dermatites de contact, d'irritation douloureuse de la peau, de décoloration et chute des ongles, d'inflammations des articulations et d'ulcères abdominaux. Et pourtant, le paraquat est classé en Malaisie comme un pesticide de type I, c'est-à-dire extrêmement dangereux. Pour aggraver encore les choses, l'étude signale que l'étendue plantée de palmier à huile est censée

passer de 2,7 millions d'hectares (1998) à 4,3 millions d'hectares en 2020, ce qui entraînera une augmentation du volume de produits agrochimiques appliqués. Il est prévu que l'utilisation de paraquat passera de 5 millions de litres en 2000 à 7,4 millions de litres en 2020.

Le rapport signale en outre que les travailleuses des plantations ne lisaient pas l'anglais ni le malais, et n'auraient donc pu lire les étiquettes des récipients de pesticides, au cas où elles auraient été là. En effet, la plupart du temps les étiquettes avaient été retirées. Il était fréquent de constater que les concentrations de ces pesticides dépassaient les normes, qu'ils étaient utilisés dans des « cocktails » de composition inconnue, et qu'en général la direction ne communiquait pas aux fumigateurs les noms des pesticides employés.

En outre, le matériel de fumigation avait souvent des fuites, ce qui constituait un danger supplémentaire de déversement et de contamination pour les fumigateurs. Certains travailleurs gardaient l'équipement chez eux, ce qui mettait en danger toute la famille.

Aucun entraînement n'était prévu par la direction sur les précautions à prendre et les procédures à suivre pour le maniement des pesticides. Aucun matériel d'information n'était disponible, dans les langues locales, pour les travailleurs et le personnel médical. L'équipement de protection éventuellement fourni étant inapproprié à la chaleur et l'humidité des lieux, la plupart des fumigateurs ne l'utilisaient pas. Ces facteurs aggravaient encore les risques du travail dans les plantations.

Pour compléter le tableau, l'étude signale que le personnel médical n'était pas suffisamment entraîné à reconnaître les symptômes de l'exposition aux pesticides et avait donc tendance à les considérer comme des troubles mineurs, accès de toux, maux de tête, etc. Ainsi, la situation véritable était sous-évaluée. Une insensibilité alarmante des médecins, des auxiliaires médicaux et des aides hospitaliers aggravait encore leur incapacité à résoudre les problèmes des femmes, qui avaient du mal à expliquer leur situation et leurs malaises à des hommes.

Va-t-on considérer ce qui précède comme « diffusion malveillante de fausse information » ? N'est-ce plutôt que le gouvernement malais,

son Service de santé et de sécurité du travail et son Office des pesticides devraient être accusés de « suppression malveillante d'allégations vraies » ? (Bulletin n° 79 du WRM, février 2004)

Afrique du Sud : les travailleuses forestières sous le régime de sous-traitance

Une étude récente analyse les conséquences de la sous-traitance sur les travailleuses forestières du secteur de la plantation d'arbres en Afrique du Sud. Le rapport signale que, dans l'industrie forestière, la sous-traitance suit de près les tendances commerciales mondiales et permet de rendre plus flexibles les termes de l'emploi, au profit de l'industrie. La sous-traitance permet aussi de diminuer les coûts en biens d'équipement et les frais fixes que représentent les employés à plein temps, tout en évitant lois du travail proposées par le gouvernement.

En Afrique du Sud, le secteur forestier emploie des milliers de travailleurs à forfait, dont la majorité sont des paysannes noires pauvres, qui ont peu de possibilités de trouver d'autres sources de revenus. Pour évaluer à quel point le travail à forfait contribue à la réduction de la pauvreté dans le secteur forestier, on a interviewé un groupe de femmes qui travaillent pour des entrepreneurs forestiers à KwaMbonambi dans les plantations appartenant à une société.

L'interview a eu lieu dans le village « forestier » de la société de plantation, où ces femmes logeaient. Le village était constitué de maisons de briques solidement construites et d'installations communes pour faire la cuisine et laver le linge, situées à un endroit attrayant et bien entretenu. Pourtant, à l'intérieur des maisons on a l'impression qu'il s'agit d'un lieu pour dormir plutôt que d'un espace pour vivre, car on n'y trouve pour tout équipement que des matelas ou des morceaux de carton étendus par terre avec une couverture ou un morceau d'étoffe dessus. Tout semble indiquer que le foyer de ces femmes est là où sont leurs enfants, dans le village rural où vit leur nombreuse famille. Les enfants peuvent venir en visite mais ne peuvent pas résider dans le village de la plantation. Ces femmes sont le seul soutien de leurs enfants et des autres membres de leur famille restés dans les zones rurales.

Le travail de toutes ces femmes consiste à retirer l'écorce des arbres abattus. Il s'agit d'une tâche qui demande beaucoup de résistance physique et qui présente des risques élevés d'accident. Elles commencent leur journée de travail à six heures du matin et rentrent à environ trois heures ou quatre heures de l'après-midi. Leur salaire journalier est à l'heure actuelle de 42,50 rands, dont on déduit 6,50 pour le logement, ce qui donne un salaire de 36 rands par jour. Pour y avoir droit elles doivent compléter leur tâche journalière qui consiste à écorcer 35 arbres. Si elles n'y arrivent pas, la différence est reportée au lendemain. La plupart des femmes ont dit qu'elles ne complétaient pas leur tâche et qu'elles utilisaient pour ce faire les quatre samedis du mois. À la fin du mois, leur bulletin de paye reflète le travail effectué en une journée, plutôt que le nombre véritable de jours travaillés. Les femmes interviewées ont dit qu'elles gagnent de 500 à 700 rands par mois. Après avoir acheté les provisions pour la famille, il leur en reste très peu pour leur nourriture et leur habillement. La plupart dépendent pour manger du crédit de l'épicerie générale locale. Elles ne prennent qu'un repas par jour, le soir.

Leurs dépenses mensuelles comprennent la liste des aliments essentiels, le transport pour rentrer chez elles à la fin du mois, le transport de leurs enfants pour aller à l'école ; à cela s'ajoutent les frais annuels de scolarité et les uniformes scolaires. Elles dépensent en alimentation environ 60 % de ce qu'elles gagnent, soit quelque 400 rands par mois.

Ces femmes ne sont pas syndiquées ; il n'existe pas non plus de structure pour la représentation des travailleurs. Elles ne bénéficient pas de crédit, d'assurance médicale ni de fonds de retraite. Si elles tombent malades, elles doivent présenter un certificat médical pour avoir droit à un congé maladie. La visite du médecin coûte 100 rands, ce qui est hors de portée pour la plupart d'entre elles. Si elles ont un accident de travail, l'entrepreneur leur paie un nombre limité de jours de congé, après quoi elles doivent faire appel aux allocations de chômage. Si un travailleur ou une travailleuse ont un rendement insuffisant qui les met constamment en retard dans leurs tâches, ou s'ils s'absentent pendant une semaine, ils sont renvoyés. Les travailleurs renvoyés ont dix jours pour quitter leur logement. Lorsqu'on sait que, d'après les estimations, 45 % des travailleurs forestiers sont

séropositifs, le tableau est désolant : une foule de personnes sans le sou, malades et mal nourries qui retournent mourir à la campagne, sans tirer aucun bénéfice de leurs années de travail.

Autrefois, la plupart des travailleurs forestiers appartenaient à des syndicats reconnus qui s'occupaient de leurs doléances, faisaient en sorte qu'ils perçoivent des indemnités en cas d'accident de travail et se chargeaient des négociations salariales annuelles. Mais l'adoption du régime de sous-traitance a fait disparaître les syndicats forestiers. Lorsque le nombre des travailleurs a été réduit, les syndicats ont perdu des adhérents, ont collecté moins de cotisations et se sont retrouvés à court d'argent. Les travailleurs à forfait sont beaucoup plus difficiles à organiser que les employés à plein temps, car ils sont dispersés chez de nombreux employeurs ; beaucoup d'entre eux n'ont pas de lieu de travail fixe.

La main d'oeuvre forestière est aujourd'hui vulnérable et démoralisée. Les travailleurs ne disposent d'aucune voie pour faire connaître leurs problèmes ou demander réparation. Ils n'ont aucun moyen de négocier collectivement le niveau de leur salaire ni les termes de leur contrat. Ils n'ont d'autre pouvoir que leur travail. Ils peuvent travailler et être payés pour ce qu'ils font, ou partir et rejoindre la masse des chômeurs.

L'étude conclut que l'industrie forestière n'est pas en mesure de sortir de la pauvreté chronique la grande majorité des travailleurs forestiers, qui sont surtout des femmes, ni d'éviter qu'ils s'appauvrissent encore davantage. Les revenus sont incertains et insuffisants, les filets de sauvetage financier, tels que l'assurance maladie et la retraite, n'existent pas, et les travailleurs sont exposés à des risques d'incapacité permanente qui compromettent leurs possibilités futures de trouver du travail. (Bulletin n° 96 du WRM, juillet 2005)

LES IMPACTS DE LA DÉFORESTATION SUR LA VIE DES FEMMES

Inde : le déboisement touche plus les femmes que les hommes

Il est fréquent que ceux qui habitent loin des forêts considèrent le déboisement comme un problème concernant exclusivement l'environnement. Cependant, pour ceux dont la subsistance dépend directement des forêts, la disparition de celles-ci est surtout une tragédie d'ordre social. D'autre part, on perçoit rarement que les femmes souffrent davantage que les hommes des conséquences de cette perte. Le passage suivant, extrait d'une étude de cas sur la gestion communautaire des forêts en Inde, peut être utile pour commencer à comprendre le problème :

« Le déboisement affecte les femmes beaucoup plus que les hommes, et plus elles sont pauvres, plus elles sont touchées. Bien que dans les communautés forestières traditionnelles, et surtout dans les populations tribales, les rapports des hommes et des femmes aient toujours été plus égalitaires que dans la société dominante de l'Inde, la division du travail entre les genres est restée inégale.

En effet, une étude effectuée vers la fin des années 1980 a conclu que les femmes tribales d'Orissa jouaient un rôle important dans l'économie, travaillant en moyenne trois heures par jour de plus que les hommes, et que cette charge de travail avait considérablement augmenté avec le déboisement. En effet, traditionnellement, les femmes tribales se chargeaient d'apporter l'eau, de collecter le fourrage, le bois de feu et d'autres produits forestiers non ligneux, tandis que les hommes s'occupaient de la plupart des travaux agricoles et de la chasse. Avec la déforestation, le travail de cueillette et de transport des produits devient plus difficile pour les femmes, puisqu'elles doivent aller chaque fois plus loin de leurs villages pour atteindre la frontière de la forêt de plus en plus reculée.

D'après une étude menée à Orissa, en l'espace de vingt ans qui va du milieu des années 1960 au milieu des années 1980, la distance

que les gens (des femmes surtout) devaient parcourir en moyenne pour chercher du bois, du bambou, du fourrage et d'autres produits est passée de 1,7 km à 7 km. D'autres études ont montré que la situation ne fait que se détériorer avec le temps : non seulement leur journée de travail est plus longue (elle atteint souvent 14 heures par jour), mais leur collecte est moindre, ce qui rend leurs vies encore plus difficiles. Une étude menée dans une région du Sud de Bihar au début des années 1980 décrit la situation de 300 femmes qui allaient chaque jour dans la forêt pour ramasser du bois de feu dans une zone d'exploitation illégale. Elles gagnaient 120 roupies par mois, une somme si misérable que la moitié d'entre elles étaient constamment endettées. Pour atteindre la forêt, elles parcouraient à pied jusqu'à 12 km ; quand elles avaient fini le ramassage, elles prenaient le train pour rentrer, leurs fagots sur la tête. Au cours du processus elles étaient obligées de payer le chef du village pour qu'il leur permette de faire ce travail, le garde forestier pour qu'il regarde ailleurs, et les employés du train pour qu'ils leur permettent de voyager 'gratis'. Bien entendu, à la fin de leur voyage ce qui restait de leurs profits n'était pas grand-chose.

Une conséquence évidente de cet état de choses est que les femmes ont moins de temps pour s'occuper d'elles-mêmes, y compris quand elles sont malades. Plusieurs études menées en Inde et ailleurs ont montré que, dans les situations de désintégration économique et sociale, la proportion de ceux qui fréquentent les services de santé est de cinq hommes pour une femme. Et cela, en dépit du fait que la santé des femmes est probablement moins bonne que celles des hommes, parce qu'elles sont moins bien nourries et qu'elles travaillent très durement. D'autre part, elles ont moins de possibilités de recourir à l'ensemble des herbes médicinales dont elles disposaient avant la destruction de la forêt. » (Bulletin n° 48 du WRM, juillet 2001)

Sri Lanka : le déboisement, les femmes et la forêt

Lorsque nous disons que la perte des forêts augmente partout dans le monde, nous ne parlons pas que de la disparition des arbres. Nous sommes en train de perdre non seulement des ressources physiques – des plantes, des animaux et des insectes – mais un trésor irremplaçable de connaissances locales qui, au Sri Lanka comme dans bien d'autres pays, a été préservé surtout par les femmes. Pourtant, la

contribution des femmes à l'aménagement forestier se dissimule souvent derrière leurs tâches ménagères, car leurs activités dans la forêt sont directement liées à l'entretien du foyer. À cet effet, les forêts fournissent aux femmes les trois éléments qui leur sont indispensables : la nourriture, le combustible et le fourrage.

Pendant très longtemps, les femmes ont appris et enseigné quelles étaient les espèces comestibles ou médicinales, quelles étaient celles qui brûlaient vite ou lentement, et ainsi de suite. Grâce au rôle qu'elles jouent pour la survie de chaque jour, les femmes des zones rurales connaissent à fond les multiples usages des ressources naturelles. Ces connaissances font d'elles des planificatrices potentielles, douées de la capacité nécessaire pour modifier la situation négative actuelle.

Néanmoins, les politiques de « développement » et la formalisation croissante de la propriété foncière, généralement par la voie des hommes, ont contribué à aggraver considérablement la situation des femmes. Du fait que les hommes ont davantage de possibilités de participer à l'économie monétaire, leurs activités dans la forêt se centrent presque exclusivement sur la production de bois commercialisable. Les politiques gouvernementales visent surtout à la production de bois et à la plantation d'arbres. Elles suivent un modèle absolument technologique, et sont dirigées à réaliser les objectifs de l'État plutôt que ceux des communautés individuelles. Dans les terres utilisées autrefois par ces communautés, des systèmes compartimentés de production agricole axée sur le marché ont été établis, générant une opposition entre la population et le secteur forestier officiel.

Le travail informel des femmes, essentiel à la survie des foyers, n'est pas reconnu. Par exemple, le déboisement a provoqué une augmentation considérable du temps et de l'énergie nécessaires au ramassage de bois de feu. Non seulement les femmes doivent marcher plus longtemps pour trouver moins de bois, mais elles doivent porter de lourds fardeaux sur de longues distances (jusqu'à 35 kg le long de 10 km), ce qui porte atteinte à leur santé. Le besoin d'économiser le bois de feu affecte le régime alimentaire de la famille, qui devient moins varié et moins nourrissant ; cela aussi a des effets négatifs sur la santé. Le ramassage de bois est une des nombreuses tâches que l'accélération de la déforestation a rendues plus difficiles.

Il est de plus en plus fréquent que les femmes doivent effectuer des activités rémunérées hors du foyer, dans les plantations de thé ou de tabac. Ces plantations concurrencent directement les femmes dans l'utilisation de bois de feu, nécessaire, par exemple, pour le séchage du tabac. Les hommes se chargent d'obtenir le bois à usage industriel, tandis que la responsabilité de l'approvisionnement aux fins domestiques est laissée aux femmes.

Cet état des choses a fait que les potagers des femmes, qui sont presque le seul domaine où elles ont gardé toute leur autonomie, deviennent de plus en plus importants. Les femmes sont en train de réagir au changement de la situation en augmentant la variété de plantes et d'arbres qu'elles cultivent par elles-mêmes, contribuant ainsi à la conservation de la diversité biologique.

Or, les hommes étant les propriétaires légaux des terres, ils peuvent décider de vendre ces arbres en tant que culture commerciale, et ce sont eux qui bénéficient des subventions et des services. C'est pourquoi les politiques de développement doivent nécessairement changer, pour inclure les besoins et les connaissances des femmes dans une stratégie de type holistique. Non seulement parce que cela serait plus équitable, mais parce que cela permettrait d'assurer bien mieux l'utilisation durable de la forêt. (Bulletin n° 50 du WRM, septembre 2001)

Papouasie-Nouvelle Guinée : les forêts rasées par des compagnies forestières malaises

Les chiffres officiels de l'Autorité forestière de la Papouasie-Nouvelle Guinée (PNG) révèlent que le pays a exporté, entre 1993 et 2001, un total de 20 millions de mètres cubes de rondins. Si ces rondins étaient placés l'un contre l'autre, ils couvriraient une étendue de plus de 1 000 kilomètres. Placés bout à bout, ils auraient une longueur de plus de 7 000 kilomètres.

Pendant les dix dernières années, la plupart de ces grumes ont été extraites de la province de West New Britain, mais ces forêts-là n'existent pratiquement plus. A l'heure actuelle, les compagnies forestières en PNG, malaises pour la plupart, obtiennent leur bois dans les provinces de l'Ouest et du Golfe.

La coupe rase de vastes étendues de forêts et l'érosion et le dégât environnemental qui s'ensuivent ont été critiqués par la Ministre du Bien-être et du développement social de la PNG, Lady Carol Kidu. Elle a affirmé que, sous le prétexte de la mondialisation inéluctable, des sociétés forestières en provenance de pays qui imposent des restrictions environnementales à leurs propres industries, s'enfoncent de plus en plus dans les forêts de la PNG, en exploitant la pénurie des propriétaires traditionnels appauvris.

Le ministre a également souligné l'impact négatif de l'extraction de bois sur les femmes. « Les femmes n'ont pas été présentes à la table de négociation, et pourtant ce sont elles qui portent le fardeau des conséquences sociales et environnementales négatives. »

Les conditions de travail dans l'industrie du bois ont été exposées par le Gouverneur de la province de l'Ouest, Bob Danaya. A la suite d'une visite dans les zones d'activité extractive des entreprises Concord Pacific et Rimbunam Hijau, il a déclaré: « Lorsqu'on regarde autour de soi dans les villages, on ne perçoit aucun bénéfice tangible. Et les travailleurs des bacs sont pratiquement des esclaves, les conditions de travail sont très dures. »

La province de l'Ouest a été le théâtre de nombreuses controverses au cours des derniers mois, à la suite d'accusations d'extraction illégale contre Concord Pacific et Rimbunam Hijau. La Commission de défense du peuple (Ombudsman) a d'ailleurs recommandé la destitution du Dr Wari Iamo, président de la Direction nationale, après avoir enquêté sur ses tentatives en 1999 d'octroyer à Rimbunam Hijau l'énorme concession d'exploitation forestière de la zone de Kamula Dosa, dans la province de l'Ouest, sans passer par l'appel d'offres correspondant.

Lady Kidu prévient: « Il est estimé que dans une décennie toute la PNG aura été coupée, si nous ne prenons pas de mesures pour contrôler l'industrie de manière durable. » (Bulletin n° 69 du WRM, avril 2003).

Mexique : des forêts perdues, et pour la communauté et pour la femme

Chiapas est une zone très riche en ressources naturelles, il y a de l'eau et des forêts en abondance et, qui dit forêts, dit diversité, fruits,

graines, fleurs, animaux sylvestres, poissons, plantes médicinales, matières premières aptes à différents usages : bois de chauffage, construction, artisanat, fabrications d'ustensiles, etc.

Qui profite de tout cela? La région subit actuellement la percée des politiques « développementistes » qui considèrent que le développement est synonyme d'intégration au marché international. Au Sud lui revient généralement le rôle de producteur de matières premières ou d'aliments, celui de fournisseur de ressources naturelles, dont le pétrole, l'eau et les minerais. Il constitue également l'emplacement idéal pour les industries à la recherche de main d'œuvre bon marché, qui profiteront par ailleurs de diverses exonérations et exceptions concernant les réglementations du travail et de l'environnement.

Faisant valoir l'article 27 de la Constitution progressiste de 1917, le président Lázaro Cárdenas avait démarré en 1936 une réforme agraire qui a été à l'origine de la création des ejidos ou terres communales. Mais en 1992, le président Carlos Salinas de Gortari mit en place ce que des centaines d'organisations paysannes dénommèrent à l'époque une contre-réforme agraire. Celle-ci modifiait l'article 27 en question – qui garantissait jusqu'à ce moment-là aux paysans l'accès à la terre – et autorisait la vente privée des terres. « Et maintenant ils veulent privatiser aussi les sites touristiques dotées de grandes richesses naturelles que la mère nature a offert aux autochtones et aux paysans, et c'est ça qu'ils souhaitent privatiser », dit María Angelina, missionnaire franciscaine qui travaille au sein de la Coordination diocésaine des femmes de San Cristóbal de las Casas, Chiapas, Mexique.

Le paysan se retrouve toujours en infériorité de conditions car il produit inévitablement pour des marchés dont il ne contrôle pas les prix. Par ailleurs, il est privé de sa forêt qui a toujours été pour lui une source de ressources. Ça fait déjà longtemps que dans la région de la communauté Tojolabal de San Miguel, dans les terres hautes de Chiapas, les exploitants forestiers et les sociétés propriétaires d'importantes scieries ont « renversé » les forêts à la recherche de pins, d'acajous, de bois précieux. Après, ils ont du mal à pousser, disent les villageois, lesquels se retrouvent eux-mêmes à couper des arbres pour faire des chaises, des lits, des meubles leur permettant de survivre, mais les prix de vente sont très bas.

María Rosario (Chayito), originaire de la communauté de San Miguel, raconte qu'en 1996, l'armée mexicaine, dans le cadre de sa stratégie de guerre anti-insurrection, a brûlé de grandes extensions de forêt vierge pour justifier l'expulsion des bastions zapatistes. La communauté de Chayito a été directement touchée par ces immenses incendies forestiers. Elle raconte que quatre foyers, provenant des quatre points cardinaux, ont avancé et entouré la communauté. C'est par chance que les maisons n'ont pas été brûlées, mais tout le reste, les 282 hectares de terres cultivées, a été perdu.

Les terres de la communauté de San Miguel ne sont pas très fertiles du point de vue agricole étant donné qu'il s'agit d'une région montagnarde et rocailleuse parsemée de forêts. Mais grâce aux efforts de la communauté, celle-ci disposait de ses propres cultures de maïs et de haricots, composants de base de l'alimentation autochtone. Ils étaient, par ailleurs, « contents d'avoir des montagnes, de profiter de la fraîcheur et de la joie qu'elles véhiculent » ainsi que d'y trouver des compléments nutritionnels – petits animaux – ainsi que du bois, de l'eau, des fleurs que les femmes vendaient et qui leur rapportaient des revenus complémentaires.

Les incendies ont tout dévasté : les cultures de maïs et haricots, les champs de café, la forêt. Et avec la forêt sont disparus les orchidées, les fleurs sylvestres, les animaux. « Tout est fini », dit Chayito. Aujourd'hui, on ne trouve plus de bois dans les alentours et il faut aller chercher loin du bois pour se chauffer. Ce qui a modifié également les caractéristiques des maisons, construites traditionnellement en bois et en palme (toit). Comme on ne trouve plus de palmes, les logements de la communauté se sont substantiellement détériorés car il faut maintenant les fabriquer avec des matériaux achetés en ville moyennant de l'argent – toujours rare. D'autant plus que les revenus familiaux se sont encore réduits du fait que les femmes ne peuvent plus cueillir des fleurs dans la forêt pour les vendre.

Par ailleurs, de nombreux fleuves et sources d'eau proches de la communauté se sont asséchés ce qui entraîne du travail supplémentaire pour la femme qui est celle qui, traditionnellement, doit approvisionner la famille en eau. Elle doit aller la chercher plus loin, la transporter, ce qui aggrave sa fatigue et lui prend du temps nécessaire à d'autres

tâches – déjà nombreuses. Tout conspire à rendre sa journée épuisante. « Il y a encore beaucoup de machisme. Peu de familles en sont conscientes et aident la femme en conséquence. »

Et c'est la communauté elle-même qui a dû surmonter ces difficultés et trouver des solutions au problème. C'est ainsi qu'elle a sacrifié sa milpa (verger) pour que la terre puisse se reconstituer.

« Aujourd'hui, la forêt ne fait que commencer à récupérer, les montagnes commencent à verdir mais les arbres sont encore petits », tandis que les plus grands finissent de tomber, ses racines brûlées.

De ce côté-là, des sacrifices, et du côté du gouvernement, les solutions proposées ne pouvaient pas être pires : des projets de plantations comprenant d'autres espèces d'arbres, étrangères à la communauté. Des variétés exotiques, celles qui « englobent le plus d'eau » : l'eucalyptus, le jacaranda, des pins qui ne sont pas « durables » et qui « détruisent la terre car ils ont besoin de beaucoup d'eau ». Ces arbres-là serviront probablement à approvisionner de gigantesques usines à papier qui, à leur tour, approvisionneront de gigantesques entreprises fabricant des emballages, associées à leur tour à de gigantesques sociétés de commercialisation qui, à leur tour... Comme elle est loin la communauté ! Comme il est vaste et étranger le monde pour elle ! (Bulletin n° 74 du WRM, septembre 2003).

L'exploitation forestière et ses conséquences pour les femmes

Les femmes du monde entier subissent des souffrances nombreuses. Elles souffrent à cause des guerres, et de la discrimination sexuelle des hommes. Leurs enfants subissent les conséquences de leurs souffrances. Dans beaucoup de cultures, les femmes sont considérées comme inférieures par les hommes, et donc forcées de faire tous les travaux pénibles.

Quatre millions et demi de personnes, soit 90% des habitants de Papouasie-Nouvelle-Guinée, dépendent des forêts pour leur subsistance, et il en a été ainsi pendant des centaines ou des milliers d'années. Les forêts leur fournissent la nourriture, les matériaux de construction et les médicaments, et sont pour eux une source de connaissances et de spiritualité.

De l'une à l'autre des diverses cultures de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le rôle de la femme n'a que peu de variations. L'homme est chef de la famille, mais son rôle est limité : il en est le gardien, et peut-être aussi le chasseur ou le pêcheur, suivant l'endroit où il habite. Dans certaines sociétés, il passe beaucoup de temps à la maison d'hommes, et peut rester éloigné de sa famille pendant des semaines ou des mois, laissant la femme se débrouiller pour s'occuper d'elle-même et de sa famille.

La journée de la femme dans la communauté commence par la préparation de la nourriture de la famille, très tôt le matin, à l'aube ou presque. Elle va ensuite dans le jardin pour s'occuper des plantes, ou dans la forêt pour récolter des vivres, souvent avec les petits à sa suite. Après, elle doit chercher du bois et de l'eau pour préparer le repas du soir.

Ces femmes ont rarement le temps de s'occuper de leurs propres problèmes et, très souvent, les supportent pour continuer à s'occuper de leurs autres responsabilités. Elles doivent remplir leurs tâches sans faute car, si elles ne le font pas, elles risquent d'être taxées de mauvaises épouses et mères. Suivant certaines coutumes, un homme peut prendre une nouvelle épouse si lui ou les siens pensent que sa femme actuelle n'accomplit pas ses obligations traditionnelles.

Les femmes se chargent traditionnellement de la cueillette et la collecte des nombreux aliments que l'on trouve dans la forêt. Lorsque les forêts primaires sont abattues par les grandes exploitations ou pour des entreprises commerciales telles que les plantations, leurs territoires de récolte et de cueillette en sont affectés, et elles doivent parcourir de grandes distances pour satisfaire les besoins de leur famille.

La destruction des forêts par les entreprises forestières provoque aussi l'épuisement des réserves d'eau, de sorte qu'elles doivent encore marcher beaucoup de kilomètres pour trouver de l'eau qui soit propre et bonne à boire. Pendant la saison sèche, les femmes peuvent passer de 10 à 12 heures par jour à faire deux ou trois voyages pour apporter de l'eau.

L'exploitation forestière peut éliminer la terre propre au jardinage en provoquant l'érosion du sol fertile ; les femmes doivent donc, une fois

de plus, s'éloigner de leurs maisons pour trouver un endroit approprié pour leur potager.

L'impact social de l'exploitation forestière à grande échelle sur une communauté tributaire de la forêt est encore un problème auquel les femmes et la population en général se voient confrontées.

L'activité forestière apporte de l'argent au sein d'une communauté qui n'est pas souvent familiarisée avec l'économie monétaire, surtout lorsqu'il s'agit du paiement de redevances. Cela peut provoquer une augmentation de l'alcoolisme, non seulement chez les hommes adultes mais aussi chez les jeunes et les adolescents, la prostitution, une plus grande incidence des maladies vénériennes, la malnutrition, le manque de poids suffisant à la naissance, la malaria. Des problèmes d'ordre public peuvent aussi se susciter, tels que les vols à main armée et les délits contre les femmes. Des exemples de situations de ce genre ont été documentés en plusieurs régions de la Papouasie-Nouvelle-Guinée soumises à l'exploitation forestière.

Les femmes subissent les conséquences négatives de l'industrie forestière, puisque c'est à elles que revient la tâche de fournir à leur famille l'eau et la nourriture. Or, elles ne participent presque jamais aux décisions concernant cette industrie, ni à la distribution des redevances qu'elle paie.

D'autre part, l'introduction de modes de vie étrangers, concernant l'habillement, le régime alimentaire, les distractions et les activités sociales, peut avoir des effets nocifs sur les femmes et sur la communauté dans son ensemble.

Aux dires de Baida Bamesa, représentante des femmes de la région de Kiunga/Aiambak, dans la province occidentale, où il existe une autoroute et une exploitation forestière à grande échelle, « notre fourré était vraiment vert et sain avant l'arrivée de l'entreprise forestière, mais à présent il est noir. L'entreprise est venue et elle a gâché notre environnement, et les animaux sont maintenant très loin. Nous sommes inquiètes parce que nous, les femmes, nous faisons face à un problème très grave. Ils ne nous ont rien apporté de bon, rien du tout. » (Bulletin n° 79 du WRM, février 2004).

D'AUTRES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES QUI AFFECTENT LES FEMMES

Sénégal : les effets cachés de la production de charbon de bois

Des années durant, l'utilisation de bois de feu et la production de charbon de bois ont été accusées de provoquer le déboisement partout dans le Sud. Or, cela n'a presque jamais été vrai et, dans le cas du Sénégal, c'est tout à fait faux. Bien que le charbon de bois soit une source d'énergie importante dans ce pays, dont la capitale, Dakar, consomme 90 pour cent du charbon produit, les forêts sont très loin d'arriver à épuisement, et il est signalé qu'elles se régénèrent assez vigoureusement après chaque coupe. Pourtant, la production de charbon de bois a des impacts d'un autre genre, que l'on ne mentionne pas habituellement, sur les communautés locales où elle est effectuée.

Il est important de souligner que l'État sénégalais revendique la propriété de toutes les forêts du pays, et que son Service forestier revendique le droit de les aménager en fonction des « besoins nationaux ». Dans le secteur de la production de charbon, le système de gestion établi par le Service forestier n'autorise que les marchands établis dans les villes à couper des arbres, produire du charbon et commercialiser celui-ci. Ces marchands engagent des bûcherons qui ne sont pas de la région. Le résultat est que les communautés locales tirent très peu de bénéfices de cette activité, tandis que les coûts écologiques et sociaux de la coupe des forêts retombent sur elles, touchant de façon disproportionnée les femmes et les foyers les plus pauvres.

Les femmes interviewées à ce sujet ont raconté qu'avant l'arrivée des producteurs de charbon on trouvait du bois de feu à la sortie des villages mais que, deux années plus tard, il fallait aller le chercher à plusieurs kilomètres de distance, ce qui demandait de deux heures à une demi-journée. Elles ont expliqué aussi que la production de charbon avait provoqué la disparition du gibier et des oiseaux qui faisaient partie de leur alimentation. D'autre part, elles se sont plaintes que la présence des producteurs de charbon itinérants avait fait baisser le niveau d'eau

des puits, au point qu'il y avait des moments de pénurie et des problèmes quant à la qualité de l'eau. Parmi les problèmes d'ordre social figurent ceux qui découlent de la présence dans le village d'un nombre important de bûcherons, le harcèlement des femmes dans la forêt et les disputes entre les bûcherons et les femmes au sujet de la collecte de bois.

Il y a d'autres conséquences encore, qui touchent à la communauté dans son ensemble, telles que la disparition des plantes utilisées comme aliments, fourrage, médicaments ou teintures, et celle du bois nécessaire à la construction des logements. Les bûcherons sont accusés également d'avoir provoqué des feux de brousse, tandis que les poids lourds chargés de charbon ont tellement abîmé les routes que les paysans ne peuvent plus porter leurs produits au marché ni ramener ceux dont ils ont besoin.

Ainsi, les gens des lieux ne reçoivent que les effets négatifs d'une activité lucrative, grâce à laquelle certains commerçants auraient gagné 100 000 dollars par an. Cette situation injuste a déclenché des cas de résistance organisée. Dans le district de Makacoulbantang du Sénégal oriental, les résidents ont empêché les marchands de la ville et leurs bûcherons itinérants de travailler dans leur forêt. La résistance visait d'une part à arrêter la destruction d'une ressource dont ils dépendaient pour subvenir à leurs besoins quotidiens, et d'autre part à récolter quelques-uns des bénéfices de la production et le commerce de charbon de bois.

Malheureusement, le Service forestier a continué de se ranger du côté des marchands, tandis que le ministre de la protection de la nature a considéré ces actions de résistance comme « des événements dangereux qui pourraient se propager », et ajouté que « si les villageois avaient le contrôle des forêts il y aurait des pénuries de combustible à Dakar ». Or, le ministre semble avoir oublié que les seules pénuries de combustible qu'il y a eues à Dakar ont été provoquées intentionnellement par les marchands de charbon dans le but d'augmenter leurs profits. Par ce moyen, ils ont fait pression sur les ministres et sur le Service forestier, pour qu'ils améliorent leurs quotas et maintiennent une politique forestière favorable à leurs intérêts. À ce jour, ils y ont parfaitement réussi. (Bulletin n° 48 du WRM, juillet 2001)

Les impacts de l'industrie minière sur les femmes

Alors que l'exploitation minière a des impacts négatifs sur tous ceux qui habitent des communautés minières en général et ceux qui sont concernés par l'opération des mines, des impacts et des contraintes distincts s'ajoutent dans le cas des femmes.

Les impacts différenciés peuvent être mieux compris dans des situations concrètes, telles que celles auxquelles se voient confrontées les femmes Dayak en Indonésie, et qui découlent d'une mine appartenant à la société PT-IMK.

« Mme Satar avait un champ de 10 à 15 hectares dans les terres communautaires traditionnelles. Elle pouvait y récolter suffisamment de produits pour une année, et parfois plus. Avec l'introduction de la mine dans la communauté, elle a tout perdu aux mains de la société minière, à l'exception d'un hectare. Depuis, elle a dû acheter environ 3 sacs de riz par mois, à un coût de 39 000 Rp le sac (prix de janvier 1998). En outre, les opérations de la compagnie minière ont pollué la rivière, qui n'a plus été apte à l'utilisation domestique, et n'a plus produit de poisson. Auparavant, Mme Satar faisait cuire chaque jour du poisson frais pour sa famille. Maintenant, à cause de la pollution, elle doit acheter du poisson salé. S'il y a suffisamment d'argent, elle achète 2 kilos de poisson salé par mois, à 15 000 Rp le kilo. Pour se procurer de l'eau pour le bain et pour la consommation, elle doit marcher longtemps jusqu'à une source qui n'est pas contaminée par les déchets de la compagnie. Ses moyens de subsistance ont été encore plus atteints par la perte de ses deux buffles d'eau, trouvés mort au bord du fleuve contaminé. »

Il est nécessaire de comprendre également que les compagnies négocient en général avec les hommes seulement, et que les femmes sont d'ailleurs exclues du paiement de primes et de compensations. Elles n'ont pratiquement pas de contrôle sur les bénéfices découlant de l'activité minière, et aucun moyen d'y accéder, en particulier lorsqu'il s'agit de l'emploi et de l'argent. Ainsi, les femmes sont privées de leurs moyens d'occupation traditionnels et deviennent plus dépendantes des hommes, qui ont davantage de possibilités d'accéder à ces bénéfices et de les contrôler.

Les exploitations minières de grandes dimensions entraînent le remplacement des économies de subsistance, qui ont nourri des générations de communautés et de peuples autochtones, par une économie basée sur l'argent. La nouvelle économie de marché implique une détérioration significative ou même la destruction des valeurs et des coutumes traditionnelles, qui ont été fondamentales pour le maintien de la solidarité et de l'unité communautaire, tribale, clanique et familiale. Dans ce processus, les femmes deviennent marginalisées par le fait que leurs rôles traditionnels de pourvoyeuses d'aliments, d'eau, de soins et de nourriture en général sont complètement bouleversés. La visibilité économique dépend de la possibilité de travailler dans le domaine public, et le travail non payé effectué à la maison ou dans la communauté les situe comme « improductives, inoccupées et économiquement inactives. »

Tandis que, par le passé, autant les hommes que les femmes se chargeaient des activités agricoles, à présent les hommes doivent sortir pour gagner un salaire, ce qui augmente le fardeau et les responsabilités des femmes, et provoque davantage de stress et de tensions. De surcroît, la destruction environnementale causée par les grandes mines a diminué la productivité des champs et empoisonné les aliments sauvages, la vie marine et les animaux. Beaucoup de femmes se voient poussées dans l'économie informelle pour y trouver des sources de revenus complémentaires.

Alors que les grandes exploitations minières offrent des possibilités limitées au travail féminin, par contre les mines à petite échelle absorbent des femmes comme main d'œuvre salariée ou sous contrat, mais dans des conditions de forte exploitation. En Inde, par exemple, les salaires des femmes sont toujours plus bas que ceux des hommes, les normes de sécurité n'existent pas, les vacances payées ne sont même pas permises pendant la grossesse ou l'accouchement, l'équipement de travail n'est pas fourni, et il n'y a pas de toilettes à disposition. Les femmes sans travail qui vivent dans les communautés minières se débrouillent pour vivre en fouillant dans les décharges et les déchets des mines, souvent illégalement, et subissent les poursuites permanentes des gardes de la compagnie, de la Mafia locale et de la police. Elles sont exposées à l'exploitation physique et sexuelle par les propriétaires des mines, les sous-traitants et les mineurs, et sont

à la merci des marchands locaux lorsqu'elles vendent leur minerai. D'autre part, les femmes travaillent avec des substances toxiques et dangereuses, et subissent de nombreuses maladies professionnelles telles que des troubles respiratoires et reproductifs, la silicose, la tuberculose, la leucémie et l'arthrite.

L'alcoolisme, la toxicomanie, la prostitution, les jeux de hasard, l'inceste et l'infidélité sont en train d'augmenter dans de nombreuses communautés minières. Ceci a aggravé les cas de violence domestique contre les femmes, et la discrimination active et même brutale sur les lieux de travail, souvent admise ou ignorée par les institutions judiciaires et politiques. Les organisations de travailleurs conduites par des hommes ne soulèvent pas des cas de violations de droits humains contre les femmes. Les discussions entre ces organisations et les compagnies minières sont orientées vers des aspects économiques, tels que des augmentations de salaires, des subsides et ainsi de suite.

En somme, l'exploitation minière, quelles que soient ses dimensions, provoque un nombre considérable d'impacts spécifiques sur les femmes, qui se retrouvent perdantes dans presque tous les domaines concernant cette activité. La richesse générée par les mines pousse les femmes à la pauvreté, la dépossession et l'exclusion sociale. (Bulletin n° 71 du WRM, juin 2003)

Papouasie-Nouvelle Guinée: la mine d'or de Placer Dome atteint les droits des femmes

L'île de Misima est située dans l'archipel des Louisiades dans la province de Milne Bay, en Papouasie-Nouvelle Guinée. Longue de 40 kilomètres et large de 10 au maximum, elle est couverte de forêt tropicale humide sauf au littoral et au pied des collines, où elle a été défrichée pour l'agriculture ou transformée en forêt ouverte.

La population de Misima, constituée d'environ 14 000 habitants pratiquant l'agriculture de subsistance, est partagée en clans auxquels on appartient par la voie maternelle. Ce sont traditionnellement les femmes qui héritent et qui possèdent la terre, quoique les hommes âgés gardent l'autorité dans certains domaines. C'est dans ce contexte que la société canadienne Placer Dome a introduit ses opérations d'extraction d'or.

En décembre 1987, une concession minière spéciale a été accordée à Placer Pacific (actuellement Placer Dome Inc.) et la construction de la mine a commencé en 1988. Officiellement ouverte en 1989, il s'agit d'une mine à ciel ouvert conventionnelle.

L'introduction des mines à Misima a impliqué l'achat de vastes étendues de terre et la réinstallation des communautés qui les habitaient. Les valeurs sociales ont vite changé à partir de 1989, en favorisant l'effondrement des structures sociales traditionnelles et l'élargissement de l'écart générationnel, ce qui a eu des impacts très négatifs sur les femmes.

Dans les négociations concernant la réinstallation, la compagnie a traité avec les hommes, en excluant les femmes qui étaient traditionnellement les propriétaires des terres. Avant l'apparition des mines, les femmes avaient un statut relativement élevé et une participation importante dans la vie publique, en raison de leur rôle de propriétaires foncières et de productrices d'aliments, autant pour les vivants que pour les offrandes aux morts. Mais leur statut, leur indépendance et leur rôle dans la communauté ont commencé à s'affaiblir.

Les mines ont fourni des occasions d'emploi, directes ou indirectes, pour la plupart des hommes Misima qui habitent dans la région orientale de l'île et pour un certain nombre de Misima « expatriés ». Les femmes Misima ont vu la base traditionnelle de leur pouvoir remplacée par le pouvoir de l'argent, qui peut être obtenu et géré sans leur participation.

Le développement de l'économie de marché a créé également des divisions parmi les femmes elles-mêmes. Les épouses de certains travailleurs salariés emploient d'autres femmes pour qu'elles travaillent leurs jardins, ce qui favorise la distribution de l'argent dans la communauté mais rabaisse le statut des unes par rapport à celui des autres.

Parmi les femmes des travailleurs salariés, beaucoup n'entretiennent plus de grands jardins parce que les hommes ne peuvent pas les aider dans ce travail, en particulier dans le défrichage, et parce qu'elles peuvent maintenant acheter les denrées avec l'argent que les hommes

gagnent. Mais en même temps les femmes, et particulièrement celles qui ne participent pas dans cette économie monétaire, sont soumises à une pression croissante pour maintenir ces jardins car les arbres fournissant des aliments ont diminué par suite du déboisement excessif.

L'environnement de l'île est contaminé par les opérations minières. Les résidents se plaignent de la saveur et de la santé des poissons, et de la diminution du débit des fleuves. Certaines femmes ne veulent plus aller dans les fleuves pour se baigner, laver le linge ou préparer les aliments, en raison du faible niveau de l'eau et de sa décoloration après la pluie, qu'elles voient comme une preuve de contamination. Les femmes signalent que la qualité de l'eau est si mauvaise qu'on ne peut plus la boire. Certaines considèrent qu'il y a là un risque à long terme pour leur santé et celle de leurs bébés.

L'augmentation de la disponibilité d'argent comptant a provoqué des problèmes sociaux, y compris la consommation excessive d'alcool. Comme dans la plupart des endroits du monde, ce sont les femmes et les enfants qui doivent supporter les conséquences de l'abus d'alcool.

Lorsque ces problèmes ont été posés, la compagnie a d'abord répondu en employant un nombre limité de femmes à des tâches administratives et ménagères, en appuyant les groupes et les affaires locales conduites par des femmes, et en assurant leur représentation dans des comités tels que les groupe de liaison avec le village et le Comité de Révision de l'Étude d'Impact social. Cependant, certains de ces mécanismes n'étaient pas favorables à la participation des femmes, au-delà de leur présence dans les réunions. Il ne suffit pas d'avoir une place au sein d'un comité pour qu'une personne se sente automatiquement en situation de parler, d'être entendue ou d'influer sur les résultats. La participation n'inclut pas forcément ceux qui avaient été préalablement exclus, et la ré-inclusion dépend de la volonté de ceux qui dirigent ou de l'exigence des personnes concernées. La prééminence masculine dans le gouvernement et chez les représentants de la communauté Misima a contribué elle aussi à priver les femmes de leurs droits.

Comme il arrive souvent, et quoi qu'on fasse pour l'éviter, beaucoup des coûts sociaux, culturels et environnementaux d'une mine ne

deviennent visibles que lorsqu'elle commence à fonctionner. C'est à ce moment-là que les résidents ont éprouvé dans leur chair le changement inattendu de leur mode de vie résultant de leur entrée subite dans l'économie de marché, de l'arrivée soudaine d'étrangers embauchés pour construire et opérer la mine, du dégât environnemental provoqué par les déchets miniers, et même du bouleversement de leur régime alimentaire à mesure que les prix sont montés en flèche.

La mine cessera de fonctionner en 2005 et sa fermeture posera de nouveaux problèmes aux habitants de Misima. La fermeture de commerces, la perte d'emplois, la diminution des possibilités de transport, l'impossibilité d'accéder aux denrées dans les magasins, la disparition de l'électricité et la dégradation des bâtiments et de l'infrastructure en général sont à peine quelques-uns des inconvénients auxquels la communauté se verra confrontée.

Mais les possibilités de Misima de reprendre les anciennes pratiques sont menacées par les disputes intergénérationnelles et par la perte des valeurs traditionnelles. Le changement fondamental qui s'est produit dans le statut de la femme et dans ses rapports uniques avec la terre pourra difficilement être renversé, avec toutes les répercussions que cela implique pour les générations futures. (Bulletin n° 71 du WRM, juin 2003)

México : la femme subit tout particulièrement les effets de la libéralisation des marchés

À Chiapas, au sud du Mexique, habitent des paysans, des métisses et des indigènes tzontales, tzontziles, choles, zoques et tojolabales. On cultive des bananes, du cacao, de la canne à sucre, du riz. Chaque famille possède sa milpa (verger) où elle sème du maïs et des haricots destinés à la consommation familiale. Comme dans tant d'autres communautés de cette région, leurs membres sentent que « nous sommes nés entourés de fleurs et de *temascales** ; déjà gamins nous apprenons à parcourir la montagne et à entreposer de l'eau entre les pierres ; nous prions les collines et faisons la fête avec le ciel. » Mais même jusque là est arrivée la commercialisation et la déprédation de ce qui a toujours été leur mère – la terre – et leur foyer – les forêts. Pour eux, la forêt est la vie. Un lieu sacré d'où ils obtiennent le feu,

l'eau, les graines, les médecines, les éléments pour construire leurs maisons.

La coupe à grande échelle qui engloutit la forêt ou les barrages qui d'un côté l'inondent et de l'autre l'assèchent, blessent à mort les populations de ces communautés. Derrière tout ça se trouvent les entreprises qui ne considèrent la forêt qu'en tant que ressource ligneuse à exploiter, leur permettant de faire de gros bénéfices qu'ils ne distribuent pas, et les fleuves qu'en tant que ressource énergétique leur permettant de gagner de l'argent, inondant tout sur leur passage. Les communautés touchées se retrouvent ainsi orphelines de forêt, sans rien recevoir en échange. À Chiapas, l'on produit suffisamment d'électricité mais les communautés locales n'en bénéficient pas car les services sont très chers.

La femme, chargée de l'approvisionnement d'eau, subit tout particulièrement ces déprédations. Car les ruisseaux, où elle trouvait auparavant de l'eau en abondance pour la consommation et le ménage, tarissent peu à peu. Mais il faut toujours en trouver pour faire la cuisine et faire le linge. Parfois les communautés s'organisent et cherchent ensemble une source d'eau afin d'y installer de longs tuyaux d'arrosage et la faire parvenir à la population. Mais souvent, la femme doit aller la chercher à pied, dans des forêts, des fleuves ou des ruisseaux qui sont de plus en plus loin, et la transporter dans une amphore ou dans une cruche.

L'ouverture des marchés et la libéralisation du commerce sont arrivés à Chiapas suite au Traité de libéralisation du commerce de l'Amérique du Nord - TLCAN (ou ALENA - Accord de libre-échange nord-américain). Celui-ci a modifié la vie économique des sociétés auparavant basées sur le troc. L'argent est désormais indispensable, les marchés sont inondés de produits subventionnés par le Nord et les communautés doivent sacrifier leurs cultures à des prix dérisoires. « Le prix n'est pas juste », dit María Angelina, originaire de San Cristóbal de las Casas. « Il est arrivé que le kilo de café ne soit payé que deux pesos au paysan alors que dans les villes, après transformation, le prix est de quarante pesos. »

De là à l'émigration, il n'y a qu'un pas, souvent fait par l'homme auquel cas la femme se retrouve seule à charge de l'éducation des

enfants, de la surveillance du verger, des tâches ménagères et de l'approvisionnement d'eau et du bois de chauffage. Souvent, elle doit même se débrouiller pour obtenir l'argent nécessaire aux autres besoins lorsque l'homme ne revient pas, ce qui est assez courant. Parfois, à travers d'une organisation collective de groupes concernés par le travail de la femme, elles réussissent à développer des projets d'élevage de volailles, de cultures maraîchères, d'artisanat, dont les produits sont destinés à la vente. Tout ceci a lieu dans un environnement social où la femme a traditionnellement été en situation d'infériorité par rapport à l'homme: elle n'a aucun pouvoir de décision, elle ne peut pas faire des études, elle n'a pas de droits sur la terre, elle ne peut pas sortir car elle doit se consacrer aux tâches ménagères.

Par ailleurs, le Plan Puebla Panama (PPP) les guette. Ce plan entraînerait la fracture totale de ces communautés, avec son mégaprojet d'autoroutes et de barrages à travers toute l'Amérique centrale, et aggraverait le processus de déculturation et de désintégration familiale. La publicité qui encourage à remplacer la culture traditionnelle de maïs par de la palme africaine est de plus en plus présente et, dans ce cas, les communautés se retrouveraient captives de marchés qu'elles ne maîtrisent pas. Les maquilas – usines d'assemblage de matériels importés qui produisent des biens destinés à l'exportation et emploi de la main d'œuvre bon marché dans des mauvaises conditions de travail – sont un autre corollaire du PPP. A San Cristóbal de las Casas, une maquila a déjà été installée. Elle emploie surtout des femmes la plupart desquelles sont indigènes.

Mais les femmes ne baissent pas les bras. Elles ont pris conscience de leur rôle social et ont assumé la responsabilité qui leur revient. C'est ainsi qu'elles ont participé à la Troisième semaine de la diversité biologique et culturelle qui s'est tenue du 17 au 20 juillet derniers, à La Esperanza, Intibucá, au Honduras, pour faire entendre leurs réclamations et leurs dénonciations, parfois même avec humour et ironie. Elles sont en train de se faire une place dans ce monde, celle qu'elles doivent occuper pour qu'un monde meilleur soit possible. (Bulletin n° 72 du WRM, juillet 2003).

** Sorte de sauna à usage religieux dans certaines tribus amérindiennes*

La vie des femmes ruinée par les mines

Plus de 35% des hautes terres de l'Indonésie, dont 11,4 millions d'hectares situés dans des aires protégées, ont été octroyés à l'industrie minière à titre de concessions. Pourtant, la contribution du secteur minier au revenu net du gouvernement indonésien n'est que de 2 à 3 %. Ce montant ne compense pas les impacts négatifs provoqués par le secteur sur l'environnement et les résidents de tout l'archipel indonésien.

L'une des îles les plus atteintes par les activités minières est Kalimantan (Bornéo), et surtout sa région orientale. L'île de Bornéo occupe 10% de la superficie totale de l'Indonésie. Elle est habitée par 2,5 millions de personnes résidant dans 1 276 villages. Les populations féminine et masculine y sont en équilibre. Les principaux moyens de subsistance sont la chasse, la pêche artisanale et l'élevage de crevettes.

Au moins 106 compagnies minières sont en activité à Kaltim, sur une aire de concession occupant 44,85% de l'île. A cela s'ajoutent des concessions de forêts privées, de sorte que ces industries extractives gèrent une superficie de plus de 73,07% du territoire du Kalimantan oriental.

Bien que tous, hommes et femmes, aient été appauvris par l'invasion du capital, les femmes sont en général les plus affectées par cette situation. Expulsées de leurs plantations, elles ne peuvent plus gagner leur vie et deviennent dépendantes des autres membres de la famille.

L'appauvrissement des femmes se produit surtout dans les villages. D'après les données du service central des statistiques (BPS), le taux de pauvreté des citoyens est de 75% dans les zones rurales, alors qu'il n'est que de 25% dans les zones urbaines. Cela semble indiquer que, loin d'augmenter la richesse de la population, l'exploitation des ressources naturelles est une cause de pauvreté.

Cette situation se retrouve encore dans les zones d'activité des compagnies minières. Les études de terrain effectuées par l'équipe de travail sur les mines et les femmes de Kaltim (TKPT), montrent que les activités en question sont une source de problèmes pour les femmes.

- Impacts d'ordre économique :

Les concessions de l'industrie minière se superposent toujours aux sites où les résidents trouvent leur subsistance. Des terres leur ont été volées là où l'extraction de pétrole, de gaz et de charbon est effectuée. Par exemple, les habitants du village de Sekerat ont été les victimes de PT Kaltim Prima Coal (KPC) / Rio Tinto, l'entreprise d'extraction de charbon la plus grande du Sud-Est asiatique, qui s'est emparée de 20 482 hectares appartenant à 287 ménages. Cela veut dire qu'il y a là 287 femmes dont les moyens de vie ont été détruits ou modifiés. Les pêcheuses artisanales habitant à Bagang Kampong, près des puits de pétrole et de gaz de PT UNOCAL, ont subi les conséquences du déversement d'effluents de la compagnie dans la mer. Les prises des pêcheurs artisanaux du village de Rapak Lama ont diminué pour la même raison. Les femmes du village de Terusan, qui travaillent à la récolte de crevettes juvéniles, gagnent elles aussi moins qu'avant. Les femmes et les enfants utilisent des Porok et des Rumpong pour pêcher les crevettes. Ils installaient cet équipement sur la côte, ou à des endroits plus profonds tels que les bords des mangroves ou la forêt Nipah autour de l'embouchure du fleuve. La baisse des captures a atteint 95%.

- Impacts d'ordre social :

Les opérations minières ont provoqué une modification des rôles traditionnellement respectés. Les données indiquent que la prostitution est maintenant un fait dans toutes les zones de concession minière, en réponse à la demande des travailleurs des mines. La prostitution provoque au sein des familles des disputes fréquentes, qui se terminent généralement par des violences contre les femmes.

La violence contre les femmes inclut également celle qui est exercée par le pouvoir étatique ou militaire, et les attaques sexuelles telles que le harcèlement et le viol. Sur 21 cas de violence sexuelle contre les femmes, 17 étaient des cas de violence extrême (viol), et 16 de ces derniers avaient été commis par des employées de KEM. Tous ces cas ont eu lieu entre 1987 et 1997.

L'occupation des terres par PT KPC a eu d'autres effets négatifs qui se traduisent par une augmentation du volume de travail des femmes. En effet, les hommes qui travaillaient à la ferme sont devenus bûcherons ou pêcheurs, ce qui les pousse à rester plus longtemps loin de la

maison. De ce fait, les femmes doivent prendre en main davantage de problèmes, alors qu'en raison de l'expulsion elles ont perdu toute possibilité d'indépendance économique. L'autosuffisance économique des femmes a disparu, et cela les met en situation d'infériorité par rapport aux hommes.

- Impacts sur l'environnement :

Les activités de PT KEM / Rio Tinto ont dévasté l'environnement des femmes. La pollution de l'air provoquée par la poussière des routes de l'entreprise a causé des maladies de la respiration, des yeux et de l'estomac. Elle a perturbé également les affaires des résidents, telles que la vente de nourriture et de boissons, et endommagé l'agriculture et le paysage, et la contamination de l'eau par du cyanure a tué les poissons.

En fait, la présence des compagnies minières a bouleversé les rôles des femmes dans les domaines de la production et de la reproduction. A l'égard de ce dernier, la santé de la famille revient surtout aux femmes grâce à leur connaissance approfondie des herbes médicinales. Or, depuis que la plupart de la terre communautaire a été occupée par les entreprises, beaucoup d'espèces médicinales sont devenues rares ou ont disparu. A présent, elles doivent payer pour acheter les médicaments à la pharmacie.

La perte des terrains agricoles des femmes a limité leur rôle de productrices, de même que leur accès au secteur économique, car c'est la possession de moyens de production tels que la terre qui permet de participer à la politique, à l'information et à la prise de décisions, ainsi qu'à d'autres types de rapports sociaux.

Le sombre tableau des femmes de Kalimantan oriental victimes des mines est encore noirci du fait du peu d'attention accordé à leur situation par toutes les parties, que ce soit l'État, le public ou les ONG. Cela se comprend : la manière dont l'État et les entreprises traitent des problèmes relatifs aux mines consiste à s'adresser à la famille comme un tout. Or, l'homme étant généralement considéré comme la tête de la famille, il est censé représenter les intérêts de tous ses membres. Apparemment, la ratification de la « Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des

femmes » (CEDAW) n'a contribué en rien à la défense des intérêts des femmes victimes des opérations minières.

Le gouvernement n'accorde que peu d'attention aux problèmes des femmes. Cela devient évident dans la nouvelle loi minière, qui n'inclut pas du tout la perspective féminine. L'Indonésie a beau être présidée par une femme, la loi n° 22/2001 sur le pétrole et le gaz ne tient pas compte des problèmes des femmes ni de leurs intérêts. (Bulletin n° 79 du WRM, février 2004).

Le changement climatique par rapport aux femmes

Jusqu'à présent, le changement climatique a toujours été un problème scientifique, présenté comme une question d'émissions et de gaz à effet de serre. Pourtant, même si les analyses scientifiques restent d'une importance cruciale, ses aspects sociaux doivent eux aussi être pris en considération. Bien qu'il n'y ait pas de liens directs évidents entre les femmes et le changement climatique, les impacts potentiels de ce dernier pour ce qui est de la vulnérabilité socio-économique et de l'adaptation mettent les femmes dans une situation particulière.

Faire du changement climatique une question de genre peut être perçu comme une nouvelle absurdité des intellectuels, qui essaient systématiquement d'inclure le genre dans toutes les politiques de développement. Après tout, le changement climatique n'est-il pas un phénomène de notre temps qui peut affecter l'humanité dans son ensemble ? Tout comme les ouragans, les tempêtes et les inondations, les conséquences du changement climatique nous frapperont tous sans discrimination. Quelles différences de genre voulez-vous y trouver ?

Les gaz à effet de serre libérés par l'activité humaine sont en train de former une couche épaisse dans l'atmosphère, qui provoque le réchauffement de la planète et partant le changement climatique. Le dioxyde de carbone est l'un des plus importants de ces gaz, et sa production est surtout provoquée par l'utilisation de combustibles fossiles et par la déforestation.

Comme nous le voyons d'un bout à l'autre de ce bulletin, les femmes qui vivent dans la forêt ou dépendent d'elle sont déjà atteintes par les

processus qui la détruisent ou la dégradent : l'exploitation forestière, l'industrie minière, l'extraction de pétrole, les barrages, l'expansion de l'agriculture, les plantations, l'élevage de crevettes. Ces processus contribuent à leur tour au changement climatique, par la libération de dioxyde de carbone et de méthane. Et les changements du climat dégradent encore les forêts, et augmentent la libération de dioxyde de carbone. Cela veut dire que les femmes, déjà atteintes par la déforestation, subiront en plus les effets du changement climatique.

Les conséquences physiques, telles que l'élévation du niveau de la mer, l'augmentation de l'intrusion d'eau salée et l'invasion des établissements humains par la mer, vont modifier considérablement l'équilibre des écosystèmes locaux et mondiaux. L'élévation du niveau de la mer est un problème grave, en particulier pour les îles de faibles dimensions et pour les zones basses. Ces régions sont habitées par une partie considérable de la population du monde, dont la subsistance principale provient de l'habitat naturel. La contamination de l'eau souterraine par l'eau de mer va se produire aussi dans les deltas. Les femmes concernées de manière directe ou indirecte (par exemple, comme marchandes de poisson) vont voir leurs revenus chuter. Les impacts du changement climatique pourraient aggraver la perte d'emplois et augmenter le prix du poisson, ce qui provoquerait une crise sociale.

Dans leur quête d'activités rémunérées, les femmes peuvent ne pas être en mesure de s'adapter aux caprices du temps, ce qui est susceptible de perturber ces activités. D'autre part, beaucoup de femmes ont à leur charge les travaux de production agricole. Le changement climatique peut porter atteinte à cette production et exacerber par conséquent l'insécurité alimentaire. Les femmes qui sont au centre de la chaîne alimentaire, par la production et la distribution, doivent déjà faire face à des contraintes environnementales telles que de cultiver des terres arides, et le changement climatique va empirer cette situation.

Le changement climatique risque également d'aggraver le problème de la migration. Les désastres naturels, tels les orages et les inondations, peuvent provoquer de graves dommages aux installations côtières et forcer la population à se déplacer. Les inondations littorales

vont priver de leurs foyers 150 millions de personnes, bouleverser l'agriculture et éroder les rivages. Du fait que les femmes jouent un rôle primordial dans le maintien de la cohésion familiale, l'impact d'une telle dégradation environnementale pourrait être très déstabilisateur pour elles. La migration et les changements de l'environnement pourraient eux aussi provoquer l'instabilité économique et sociale.

On prévoit que le changement climatique va causer des troubles graves de la santé sous la forme de maladies cardio-vasculaires, respiratoires et autres. Les femmes et les enfants peuvent se voir exposés à des risques de santé encore plus grands, du fait qu'ils se chargent d'obtenir de l'eau et doivent le faire dans de mauvaises conditions sanitaires.

Les femmes sont majoritaires parmi les salariés à faibles revenus. Perpétuellement prisonnières de circuits de dépendance et de co-dépendance, elles doivent se battre pour subvenir aux besoins nutritionnels de leur famille. Il n'est pas aisé de définir la pauvreté ; pourtant, des indicateurs tels que le revenu per capita, l'accès au crédit, la possession de biens, l'accès différencié aux droits fonciers, l'espérance de vie, l'éducation, tous mettent la femme en situation défavorable par rapport aux hommes. En outre, du fait que les pauvres, et les femmes pauvres en particulier, tendent à vivre isolés, elles se retrouvent marginalisées et ne figurent pas dans les analyses des indicateurs de pauvreté. On affirme que le changement climatique va creuser l'écart entre les pauvres et les riches du monde ; or, les femmes sont parmi les plus pauvres et les plus désavantagés. Elles développent souvent des stratégies d'adaptation, mais la nature et l'échelle du stress environnemental sont telles qu'elles peuvent dépasser leur capacité de contribuer efficacement au développement socio-économique. Les risques inhérents au changement climatique peuvent se traduire pour elles en une perte de leurs revenus dans l'agriculture, l'industrie et les pêcheries, autant que dans le secteur informel.

Le changement climatique est tout simplement un exemple encore plus grave de la complexité du stress environnemental et de la manière dont il pourrait affecter les femmes, qui jouent des rôles multiples, en tant que mères, pourvoyeuses, responsables de leurs proches, et souvent gestionnaires des ressources naturelles. (Bulletin n° 79 du WRM, février 2004)

Les impacts des barrages et de la réinstallation sur la vie des femmes

L'objectif de cet article est de mettre en lumière la vulnérabilité des peuples, et des femmes en particulier, affectés par les barrages qui les ont forcés de quitter leur terre et leur foyer et de se réinstaller ailleurs. En effet, du fait qu'ils exigent de couper des forêts et de détourner des fleuves, les barrages peuvent priver les résidents de leurs droits aux ressources traditionnelles. Les problèmes que nous évoquons sont apparemment courants dans le monde entier, mais voyons quelques exemples de projets de barrages, en cours ou déjà complétés, en Malaisie, qui montrent le prix à payer pour le « développement » :

– Le polémique barrage hydroélectrique de Bakun, sur la rivière Balui à Sarawak, Bornéo, a provoqué le déboisement de 70 000 hectares de forêt tropicale et forcé presque 10 000 autochtones à se réinstaller ailleurs pour faire place au réservoir.

– Le gouvernement de l'État de Sabah a exproprié 169 860 hectares (419 732 acres) de terres pour y construire le barrage de Babagon, de 70 mètres de haut, et transféré environ 200 personnes kadazandusun au site de réinstallation de Tampasak, à Penampang, Sabah, Bornéo.

– Les multiples barrages construits dans la région péninsulaire de la Malaisie ont affecté de nombreux Orang Asli (Premiers Peuples). Par exemple, le barrage de Temenggor, de 127 mètres de haut, que l'on vante d'avoir créé le plus grand lac artificiel dans les forêts de Temenggor-Belum, à Upper Perak, dans le Nord du pays, a occupé une aire de 15 200 hectares. Lors de sa construction en 1979 pour la génération d'électricité, il a affecté 1 500 Orang Asli. D'autres barrages ayant eu les mêmes conséquences sont celui de Linggiu à Johor, celui de Kenyir à Trengganu, et celui de Nenggiri à Kelantan. Le barrage sur le fleuve Selangor en 1999 a provoqué le déracinement de deux établissements Temuan (un sous-groupe d'Orang Asli protomalais), qui comptaient environ 339 personnes, et l'inondation de 600 hectares de terres.

Et pourtant, les barrages continuent de proliférer, le dernier projet en date étant celui de Kelau, prévu pour transférer de l'eau de la côte

orientale (Pahang) vers l'Ouest (Selangor), et dont le coût estimé à 3,8 milliards RM (un milliard de dollars US) sera probablement financé par la Banque japonaise de coopération internationale.

La construction de barrages en Malaisie met en péril les communautés autochtones et rurales qui vivent dans des terres ancestrales ou à proximité des forêts et des écosystèmes fluviaux. Comme partout au monde, ce sont elles qui paient le prix du développement. C'est une situation familière aux peuples déracinés. Malgré la possibilité de bénéfices économiques dans certains cas, les peuples autochtones et les minorités ethniques se voient en général gravement affectés dans leurs vies, leur subsistance, leur culture, leur identité et leur existence spirituelle, surtout lorsqu'ils doivent faire face à une réinstallation forcée. Dans la plupart des cas, ces peuples n'ont pas de titres fonciers légaux, de sorte qu'ils perdent très facilement leurs droits sur les ressources traditionnelles.

A beaucoup d'égards, les barrages et la réinstallation ont des implications spécifiques pour les femmes.

La réinstallation bouleverse la situation des femmes autochtones et leur pouvoir de contrôler les terres et les ressources sans avoir de titres ni de contrats officiels. Quoique reconnues par le droit coutumier, ces terres ont souvent été exclues du paiement de compensation. Par exemple, mon étude de 1998 sur la communauté Kadazandusun de Sabah, déplacée par le barrage de Babagon, a révélé que 61% des femmes et 65% des hommes possédaient des terres sans titre ni contrat. Parmi ces personnes, les femmes dont les terres avaient été acquises pour le barrage sans compensation appropriée représentaient 88%, tandis que 78% des hommes étaient dans la même situation. Autant les hommes que les femmes étaient presque sans recours face aux prétentions du gouvernement sur leurs terres non documentées, mais les hommes ont plus de mobilité que les femmes et peuvent chercher du travail dans les villes, ou des postes alternatifs.

Dépourvues de terres, les familles tributaires de la forêt se retrouvent sans une ressource essentielle pour leur alimentation, ce qui conduit à son tour à la disparition de leur base traditionnelle de subsistance et à la pénurie de ressources naturelles. Lorsque cela arrive, la charge

de trouver des sources alternatives d'approvisionnement en eau, bois de feu, fourrage ou légumes sauvages retombe souvent sur les épaules des femmes. Une jeune mère, déplacée de son village ancestral à Gerachi par le barrage de Selangor, me disait en avril 2003 : « Avant de venir dans ce site de réinstallation (Kampung Gerachi Jaya) en 2001, nous vivions de ce que nous trouvions dans la forêt et dans les fleuves. A présent, nous devons marcher plus loin pour pêcher ou pour cueillir des pousses comestibles et du 'petai' [*Pakia speciosa*]. La vie est beaucoup plus dure maintenant. »

L'ironie de la chose est pourtant que les parties de chasse, où les femmes et les enfants accompagnaient souvent les hommes, sont maintenant entreprises par les hommes seuls, en raison de la distance à laquelle se trouve la forêt. Les impacts des rôles 'modernes' des genres ont atteint les femmes, qui restent maintenant au foyer pour s'occuper des enfants ou s'adonner à des travaux tels que la fabrication de bâtons d'encens avec des tiges de bambou.

Des troubles d'origine nutritionnelle dus à une alimentation insuffisante, tels le ralentissement de la croissance, le manque de poids, l'anémie et la diarrhée, témoignent de la mauvaise santé des femmes et des enfants déplacés, tandis que les hommes en sont moins affectés. Cela est dû au fait que les femmes ont des obligations et des responsabilités plus nombreuses à l'égard des enfants et des vieillards, qui leur exigent plus de temps et d'énergie.

Les femmes et les personnes âgées souffrent davantage des tensions provoquées par les changements que la réinstallation implique. En particulier, elles subissent le stress du déracinement de leurs foyers et de la perte de leurs propriétés, ainsi que d'autres pertes d'ordre culturel ou religieux. Vers la mi-2003 j'ai visité Upper Perak, où environ 1 500 personnes, appartenant majoritairement au sous-groupe ethnique Jahai (Negrito), et en moindre proportion aux sous-groupes Temiar, Semai (Senoi) et Lanoh (Negrito), avaient été établies dans le cadre du plan de réinstallation de Pulau Tujuh. Le déplacement, effectué en 1970, avait été « une stratégie militaire pour isoler des communistes insurgés les 1 508 villageois Orang Asli » (pendant l'état d'urgence de la période 1948-1960, ces régions étaient le foyer de l'insurrection communiste). Ils ont encore été déplacés en 1979 et installés à l'endroit

où ils sont actuellement, dans ce que l'administration appelle le Plan de regroupement de Banun, lorsque le barrage de Temenggor a été construit et le site inondé. J'ai trouvé que les vieillards remémoraient sans cesse le « bon vieux temps avec nos forêts et nos rivières. »

En somme, les barrages sont liés à la pauvreté dans le meilleur des cas, et à la destruction, non seulement de la base de l'économie, mais de l'identité, la spiritualité et les traditions culturelles des peuples autochtones, dans le pire. Les barrages et la réinstallation ont de dures conséquences pour les femmes ; c'est pourquoi nous demandons que l'on accorde davantage d'attention à leurs besoins, de manière à leur permettre de faire face aux changements qui leur sont imposés. (Par : Carol Yong, Bulletin n° 79 du WRM, février 2004).

Les femmes victimes du pétrole et protagonistes de la résistance

Les tziganes affirment que lorsque leurs femmes s'offriront sur le trottoir et que leurs vieillards mourront seuls dans les asiles, ils cesseront d'être un peuple. Les femmes des zones pétrolières ont été jetées sur le trottoir, subissent les effets de la violence et sont littéralement plongées dans la contamination.

Sans les femmes, la communauté de Sarayacu, en Équateur, aurait depuis longtemps été soumise par les entreprises pétrolières. Les femmes sont les victimes et, en même temps, les protagonistes de la résistance au pétrole.

Les informations et les évidences de l'impact de l'activité pétrolière sur l'environnement et sur l'économie ne font pas défaut. Les écologistes ont démontré, preuves à l'appui, les conséquences de cette activité sur les écosystèmes, la santé et la biodiversité. Les témoignages des populations locales décrivent leur appauvrissement et leur humiliation. Le FMI lui-même a dû le reconnaître : « Nous avons trouvé que durant les 30 dernières années les réserves pétrolières de l'Équateur ont diminué tandis que sa dette a augmenté, de sorte que le pays s'est graduellement de plus en plus appauvri. »

Bien qu'une part importante des désastres environnementaux et sociaux aient été reconnus et même documentés, on ne mentionne

pas souvent les impacts subis par les femmes, et on réfléchit encore moins à leurs conséquences à long terme, c'est-à-dire pour les générations à venir.

L'activité pétrolière a dévasté des milliards d'hectares dans le monde. Rien qu'en Équateur, 5 millions d'hectares ont été octroyés sous la forme de concessions, incluant des aires protégées et des territoires indigènes. La contamination est permanente, qu'elle soit accidentelle ou systématique. En 2001 seulement, 75 déversements se sont produits, soit un tous les 5 jours, ce qui représente une perte de plus de 31 000 barils de pétrole.

Ce sont les femmes qui en ont le plus souffert, car elles sont plus vulnérables aux maladies que les hommes. D'après une étude d'Acción Ecológica qui a analysé, puits par puits, l'incidence du cancer, celui-ci est responsable de 32% des morts survenues dans la région pétrolière, soit trois fois plus que la moyenne nationale (12%), et cinq fois plus que la moyenne de la province étudiée. Les plus affectées sont les femmes.

Les gens le savent, on dit qu'il y a beaucoup de cas de cancer, beaucoup de morts. L'épouse de M. Masache, par exemple, qui était enceinte de huit mois, a eu une hémorragie interne et elle est morte. On a su plus tard qu'elle avait un cancer. Il dit que les femmes ont le cancer plus que les hommes, parce qu'elles sont plus fragiles, elles ont des enfants et elles travaillent.

A Lago Agrio, une ville pétrolière de l'Amazonie équatorienne, 65% des mères sont célibataires, parce que les pétroliers y arrivent en qualité d'hommes célibataires avec des ressources et des promesses d'une vie prospère. C'est aussi la région où l'on dénonce le plus de cas de violence, quoique la plupart des victimes se taisent.

« Il y a des années, lorsque Shell explorait le territoire Kichwa, il y a eu un incident. Trois jeunes femmes sont allées au campement vendre de la chicha, les pétroliers les ont suivies dans la forêt et les ont violées. Elles sont retournées à la communauté et n'ont rien dit parce qu'elles avaient honte. Quelques jours plus tard, l'un des époux a entendu les pétroliers se moquer d'elles... alors les hommes ont

battu leurs femmes avec colère », m'a raconté il y a longtemps Cristina Gualinga, de Sarayacu.

Dans les zones d'exploitation pétrolière, 75% de la population utilise de l'eau contaminée, une eau fétide, salée et colorée, où surnage du pétrole. Les pétroliers disent qu'on peut l'utiliser sans problème, qu'elle a des protéines et que, comme elle est mousseuse, elle doit même contenir du lait. Les femmes subissent cette contamination, et n'ont pas d'autre ressource que de l'offrir à leurs familles. Elles sont en contact permanent avec l'eau : elles lavent le linge, descendent dans la rivière pour que les enfants se baignent, préparent la chicha. D'autre part, leurs tâches deviennent plus lourdes car, non seulement elles doivent marcher plus loin pour trouver de l'eau à boire et du bois pour cuisiner, mais elles sont souvent seules à s'occuper de la ferme, tandis que les hommes répondent à la demande des entreprises pétrolières en qualité de journaliers, ou font du commerce, ou changent de territoire de chasse pour approvisionner en viande les campements.

La première fois que je suis entrée dans le territoire Huaorani j'ai été étonnée de ne pas entendre pleurer un enfant pendant quatre jours. Cela paraît de peu d'importance, et il est possible que seules les femmes comprennent ce que cela veut dire, mais c'est que ces enfants étaient vraiment bien : lorsqu'ils sont gardés de manière collective ou presque, les enfants ne pleurent presque jamais.

Aujourd'hui, après l'arrivée des entreprises pétrolières, les femmes Huaorani sont serveuses dans le bar de Shell Mera. Les hommes, presque toujours alcoolisés, se promènent dans la voiture de la compagnie, avant de se réveiller blessés à l'hôpital, comme c'est déjà arrivé. Et les enfants doivent, à une vitesse toute moderne, s'adapter à ces nouvelles conditions qui les éloignent de leurs parents, détruisent leur terre et mutilent donc l'avenir de ce peuple.

Les femmes Huaorani et les vieillards sont tombés, comme au milieu d'une bataille. L'excès de pressions les ont conduits à signer un « traité d'amitié », en anglais et pour vingt ans, avec l'entreprise nord-américaine Maxus. Les termes de cet accord autorisaient les opérations pétrolières dans leur territoire et mettaient fin à une résistance de plusieurs mois. La signature a eu lieu en présence de la

filles du président de la république et du chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis. Au cours de la cérémonie, que la presse a enregistré, Alicia Durán Ballen a donné ses boucles d'oreilles à une femme Huaorani et reçu en retour une parure traditionnelle. « Pensez-vous que nous avons gagné au change ? » a-t-elle demandé en souriant au conseiller nord-américain. « C'est ainsi que nous avons obtenu Manhattan », a-t-il répondu.

Non loin du lieu de cette défaite, un autre peuple lutte depuis sept ans. Le peuple de Sarayacu résiste à l'entreprise argentine CGC et à la compagnie nord-américaine Burlington.

Les femmes se sont organisées et ont déclaré que, si les hommes décidaient de laisser entrer les entreprises, ils allaient devoir se trouver d'autres femmes... et un autre territoire. Elles ont dit qu'elles n'allaient pas permettre que les enfants et les jeunes de Sarayacu deviennent des hommes de peine ou des esclaves des grandes entreprises pétrolières, et que cette décision n'était pas négociable.

L'entreprise a répondu par la provocation de conflits entre les communautés, et par la corruption, la manipulation et les pressions sur le gouvernement pour que la zone soit militarisée. Il y a peu de temps, elle a annoncé à la population que les chemins avaient été minés pour que les gens ne puissent pas quitter la communauté.

Les femmes de Sarayacu ont décidé de parcourir ces chemins pour qu'aucun de leurs enfants n'y perde la vie. Elles se sont mises en route avec la crainte d'une mort imminente, et au bout du parcours elles ont eu le soulagement d'avoir récupéré leur droit et celui de leurs enfants à se déplacer dans leur territoire.

A Sarayacu, ce sont les femmes qui, depuis leurs fermes et grâce à leur résistance, défendent pour leur peuple un avenir possible. (Par : Esperanza Martínez, Bulletin n° 79 du WRM, février 2004).

L'élevage industriel de crevettes et ses impacts sur les femmes

L'aquaculture fluviale a été pratiquée pendant des siècles dans les pays asiatiques, surtout en Indonésie, en Chine, en Inde et en Thaïlande.

Traditionnellement, les crevettes étaient élevées dans les rizières ou dans des étangs, combinées avec des poissons, sans affecter de manière significative la mangrove, qui depuis toujours a été utilisée en commun par les gens des lieux qui y trouvaient de nombreux produits tels que du poisson pour le marché, des crevettes, du gibier, du bois, du miel, du bois de feu et des plantes médicinales. Les femmes ont joué un rôle majeur dans l'utilisation des ressources de la mangrove. En Papouasie, ce rôle est déterminé par les connaissances autochtones.

L'augmentation récente de la demande a provoqué un changement dans l'élevage de crevettes qui, devenu intensif et semi-intensif, est beaucoup moins respectueux des écosystèmes et des résidents. Des sociétés multinationales, avec l'appui de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement, ont diffusé l'aquaculture intensive de crevettes en Asie, et bloqué l'accès des usagers traditionnels aux ressources du littoral. Ceci a entraîné pour eux une perte en aliments, en santé, en revenus et en bien-être social et culturel.

L'élevage des crevettes est l'étape la plus risquée de l'industrie crevettière, en particulier après les atteintes de virus qui ont commencé en 1993 et continuent aujourd'hui. Malgré cela, les petits éleveurs ont été encouragés par le gouvernement et influencés par l'industrie pour qu'ils continuent à investir dans cette activité. La plupart d'entre eux se sont endettés et ont dû arrêter. Le propriétaire des élevages est maintenant un homme d'affaires local qui a acheté les étangs à plusieurs petits éleveurs en faillite.

Cet élevage moderne à grande échelle crée de graves problèmes socio-économiques aux gens de la région, tels que des conflits d'ordre foncier, l'exploitation des pauvres par les grandes entreprises et des changements dans la structure sociale des communautés locales.

Bien que les communautés du littoral aient utilisé et pris soin de la terre pendant une longue période, elles ne possèdent pas de documents formels de propriété. Ainsi, la résistance à l'industrie crevettière a été due surtout à l'appropriation de ces terres par le gouvernement et les entreprises.

Les familles qui perdent leur terre s'en vont dans les villes en quête d'emplois non qualifiés. Les femmes et les enfants sont le groupe le plus vulnérable aux changements de la structure sociale et, dans certains cas, finissent dans la prostitution. Les possibilités de travail dans les usines d'élaboration des crevettes sont souvent limitées à des postes non qualifiés et mal payés, comme ceux de moissonneur ou de veilleur de nuit. Peu de postes sont disponibles pour les femmes, qui peuvent être employées comme personnel de ménage ou à d'autres tâches non spécialisées et à temps partiel.

La tendance actuelle en Indonésie est de pousser les fermiers traditionnels à se joindre, en tant que fermiers satellites, à un plan de petits exploitants réunis autour d'une grande propriété mère (Nucleus Estate Smallholders Scheme, NESS). Les NESS à grande échelle bénéficient de l'appui gouvernemental et de technologie de pointe. C'est un système profondément hostile aux femmes : dans les fermes crevettières à grande échelle, seuls les hommes adultes et éduqués peuvent espérer trouver du travail. Si l'un de ces petits propriétaires meurt ou devient incapable de travailler, sa femme doit quitter la propriété, abandonnant tous les biens qu'ils étaient en train de payer à crédit.

La transformation de l'élevage traditionnel en élevage industriel de crevettes, qui est en train de se répandre très rapidement, peut bénéficier à court terme le gouvernement et les investisseurs crevettiers, en raison des recettes qu'il produit en devises étrangères, mais les coûts environnementaux et sociaux associés à cette industrie sont bien plus élevés. Les communautés locales sont très marginalisées et exploitées, et les structures sociales menacées par les tensions et les conflits croissants. (Bulletin n° 79 du WRM, février 2004)

Inde : la réponse des femmes à la dévastation causée par les mines

L'industrie minière a des effets dévastateurs sur les gens et l'environnement mais, dans le cas spécifique des femmes, elle a des conséquences encore plus graves (voir bulletins n° 71 et n° 79 du WRM). En effet, en plus de provoquer la déforestation et la contamination de la terre, des fleuves et de l'air par des déchets toxiques, l'exploitation minière détruit les espaces culturels et privés des femmes et les prive

de leur infrastructure de socialisation et de leur rôle dans la société, le tout pour le bénéfice d'une poignée de grandes sociétés.

Dans le cas de l'Inde, lorsque les projets miniers déplacent des villages les femmes sont laissées sans protection puisque, n'ayant aucun droit sur la terre ou les ressources naturelles, elles ont encore moins de possibilités de réclamer une quelconque réhabilitation ou compensation. Les forêts sont abattues pour faire de la place aux mines et à l'infrastructure correspondante, le plus souvent sans respecter les lois et les accords internationaux portant sur les droits humains, y compris les droits ancestraux et culturels des peuples autochtones. De ce fait, les femmes sont coupées de leurs rôles économiques traditionnels et perdent le droit de cultiver leurs récoltes coutumières ou de cueillir les produits de la forêt pour la consommation domestique ou à des fins médicales. Plongées dans une économie monétaire qui leur est étrangère, elles peuvent n'avoir d'autre recours que de travailler comme domestiques ou tomber dans la prostitution. Elles se voient en plus confrontées à des maux sociaux qui n'existaient pas auparavant, tels que les mauvais traitements de la part de leurs maris, l'alcoolisme, l'endettement, le harcèlement physique et sexuel, qui deviennent monnaie courante dans les communautés minières comme dans celles qui subissent les effets de cette industrie.

De par sa nature même, l'activité minière n'offre pas de place au travail féminin. Elles perdent donc leur indépendance, puisqu'elles ne comptent plus que sur le salaire des hommes. Lorsqu'elles y sont embauchées (dans les mines de faibles dimensions du secteur privé) elles sont les premières à être renvoyées, ne bénéficient d'aucune mesure de sécurité dans le travail, et sont soumises à des risques graves pour leur santé qui affectent aussi leur capacité d'avoir des enfants sains. D'autre part, dans les cas où elles sont employées dans les activités minières les conditions de travail les exposent à l'exploitation sexuelle.

Les violations des droits humains à l'encontre des femmes qui travaillent dans les mines ou sont affectées par cette industrie ont augmenté de manière effrayante avec l'entrée des grands capitaux et des compagnies privées, sans réaction aucune de la part du gouvernement. Au contraire, les protestations et la résistance des victimes ont reçu de l'État une réponse violente.

Néanmoins, de nombreuses luttes et campagnes isolées visant à protéger les droits des femmes, menées par des communautés, des travailleurs et des défenseurs des ressources naturelles et de l'écologie, essaient à l'heure actuelle de se rassembler pour faire entendre leur voix et agir de manière collective contre l'exploitation des femmes et leur éloignement de leur milieu.

C'est ainsi qu'une alliance nationale a été créée, dénommée « les mines, les minéraux et les PERSONNES » (mm&P). L'un des groupes principaux de cette alliance est le Réseau national sur les femmes et les mines de l'Inde, dont le but est de s'attaquer aux problèmes des femmes travaillant dans les mines ou appartenant à des communautés affectées par l'industrie minière. A son tour, ce réseau est membre du Réseau international sur les femmes et les mines (*International Network of Women and Mining*), et de son bureau de coordination pour la région Asie-Pacifique.

Les objectifs du réseau sont les suivants :

- * Connaître la situation des femmes travaillant dans les mines ou affectées par elles.

- * Travailler pour défendre les droits des femmes travaillant dans les mines et de celles qui ont été déplacées ou affectées par cette industrie.

- * Oeuvrer dans le sens d'une lutte collective destinée à la mise en place dans le pays d'une politique minière qui tienne compte des questions de genre.

- * Rejoindre les luttes et les campagnes nationales et internationales en faveur des femmes, particulièrement dans la région Asie-Pacifique, de manière à profiter de leur force et de leur solidarité.

- * Lutter pour une nouvelle législation sur les droits des femmes qui leur permette d'obtenir la maîtrise des terres et autres ressources naturelles qui, par tradition, ont été du domaine des hommes.

- * Se mobiliser pour la protection des droits des femmes que les mines ont déplacées et de celles qui travaillent ou vivent dans des régions minières.

- * Combattre contre l'embauche de jeunes filles ou enfants dans les mines.

- * Connaître les problèmes et les risques de santé des femmes dans les régions minières et chercher à les résoudre.

* Organiser la Troisième rencontre internationale sur les femmes et les mines (qui aura lieu en Inde en octobre 2004, avec mm&P comme groupe d'accueil).

Le Réseau fait sien le « Pacte pour la Vie », « parce que la terre est notre mère et que les fleuves en sont le lait. La terre est notre vie et notre mort. Ainsi, nous demandons de l'eau pour tous, des puits protégés, des rivières libres de contamination et de déchets, et une terre non dégradée. » (Bulletin n° 80 du WRM, mars 2004)

Équateur : les femmes de Sarayaku contre le terrorisme de l'armée

Le 17 avril 2004, plus de 400 soldats des forces spéciales de l'armée équatorienne sont entrés au Détachement Tigre, situé sur la frontière sud-est du Pérou, province de Pastaza, soi-disant pour « capturer, neutraliser et anéantir deux groupes guérilleros » détectés dans la région. Ce territoire appartient à la communauté quichua Yana Yaku, siège de l'Organisation des Peuples autochtones de Pastaza (OPIP), elle aussi occupée le même jour par surprise par 80 militaires, accusée d'être le « foyer de l'appui logistique » de groupes prétendument subversifs.

Après avoir ratissé la région pendant 15 jours, l'armée n'a trouvé aucune trace de groupes subversifs. En dépit de cela, le 30 avril soixante soldats sont revenus à Yana Yaku. Fortement armés de fusils, mitraillettes, lance-grenades, lance-fusées et d'autres matériels lourds, ils ont forcé l'entrée des maisons et des installations communautaires, menacé verbalement et avec leurs armes les femmes qui y ont résisté, confisqué des outils de chasse, envahi les potagers familiaux à la recherche d'hypothétiques plantations de coca, et pris l'école d'assaut en semant la panique chez les enfants. La communauté a dénoncé que les militaires avaient obligé les hommes à se faire prendre en photo tenant en main leurs fusils de chasse, comme « preuve d'activités subversives. »

Parallèlement à ces opératifs, l'armée a renforcé la militarisation du territoire de la communauté quichua Sarayaku – établie à Pastaza, sur les rives du fleuve Bobonaza – qui lutte depuis quelque temps pour la

défense de ses droits face à l'industrie pétrolière. Les femmes de Sarayaku ont manifesté leur profonde consternation et leur indignation face à ces opérations dont elles affirment qu'elles sont liées au « Plan Patriote », une opération militaire très controversée qui, dans le cadre du Plan Colombie ouvertement appuyé par les États-Unis, prévoit de déployer 15 000 effectifs dans les forêts tropicales colombiennes et équatoriennes. Ces femmes disent aussi que la violence croissante du processus de militarisation des territoires autochtones de Pastaza est destinée à appuyer l'agressive politique pétrolière adoptée dans la province par Lucio Gutiérrez, colonel de l'armée et actuel président de l'Équateur.

Les femmes dénoncent le double discours du haut commandement des armées, qui proclame publiquement son respect de la Constitution et de la démocratie, tout en menaçant les vies des membres des communautés, en flagrante violation des droits collectifs des peuples autochtones consacrés par la Constitution et par la Convention n° 169 de l'Organisation internationale du travail.

Devant une telle situation, l'Association de femmes autochtones de Sarayaku (AMIS) exprime sa solidarité avec les femmes et les enfants de la communauté de Yana Yaku et déclare : « Nous appuyons les idéaux de la proposition de développement alternatif Sumak Kausai [la philosophie de vie du peuple quichua], et nous appuyons également les propositions présentées par le peuple quichua de Sarayaku au gouvernement national et aux forces armées :

1. Retrait immédiat des effectifs militaires qui ne cessent d'attaquer l'intégrité psychologique, l'existence pacifique et les activités productives des communautés de Yana Yaku et Jatun Molino dans la circonscription de Sarayaku.

2. Les communautés du peuple quichua et des autres peuples autochtones qui habitent traditionnellement la province de Pastaza ne permettront jamais aucun genre d'occupation militaire qui, sous prétexte d'objectifs militaires, soit destinée à appuyer les activités pétrolières dans les territoires autochtones de Pastaza.

3. Détermination des responsabilités et destitution de M^e Clara Fernández, magistrat du ministère public de Pastaza, impliquée dans ces actions inacceptables.

4. Nous exigeons du Congrès national le procès politique du commandement conjoint (Général Octavio Romero) et des commandants de la Quatrième Division Amazonas (Général Gonzalo Tapia) et de la 17^e Brigade de Selva de Pastaza (Colonel Fausto Rentarías) pour avoir attenté contre les droits des peuples autochtones, les droits de la femme et les droits de l'enfant, pour avoir créé un climat d'insécurité au sein des communautés, et pour avoir gaspillé des quantités énormes de ressources économiques et logistiques qui appartiennent au patrimoine du peuple équatorien.

5. Désignation d'une commission interinstitutionnelle constituée par la Commission des affaires amazoniennes du Congrès national, les organisations de Droits de l'homme, l'Église catholique, la Commission interaméricaine des Droits de l'homme, la CONAIE et des représentants des médias, pour enquêter en profondeur et informer l'opinion publique, nationale et internationale, au sujet de ces graves abus et de ces calomnies à l'encontre des moeurs, de l'honnêteté, de la transparence et de la dignité des peuples autochtones de Pastaza.

6. Demander qu'une commission intégrée par des délégués de l'ONU, de l'OIT et de l'OEA enquête sur place sur la violation des droits autochtones à Pastaza.

7. Demander l'intervention de l'ALDHU et des divers organismes de droits humains de l'Équateur pour sauvegarder la paix et l'intégrité des communautés autochtones de Pastaza.

8. Déposer une plainte auprès du Forum permanent des Nations unies sur les Peuples autochtones.

9. Convoquer une assemblée de l'Organisation des Peuples autochtones de Pastaza, avec la présence de la CONAIE, dans la communauté de Yana Yaku pour se solidariser avec ses habitants et prendre des mesures destinées à sauvegarder les droits à la vie et à la paix du peuple quichua de Pastaza.

10. Indemniser la communauté de Yana Yaku pour les dommages et préjudices économiques, psychologiques et moraux causés par les incursions qui ont perturbé le fonctionnement normal de la communauté.

11. En notre qualité d'Association de Femmes autochtones de Sarayaku, « AMIS », et nous solidarisant avec les femmes de la communauté Yana Yaku, nous dénonçons auprès du Tribunal interaméricain des Droits de l'homme la violation des droits de la femme et de la famille, consacrés par la Constitution de la république, de manière à fournir à ce tribunal les moyens de déposer la plainte correspondante à l'encontre de M^e Clara Fernández, magistrat du ministère public de Pastaza.

Nous affirmons en outre que la lutte du peuple de Sarayaku pour sa dignité, pour le respect de son territoire, pour leurs projets et leurs aspirations d'un développement alternatif, loin d'être un combat isolé, est le résultat d'une décision de toutes les communautés quichua appartenant à l'OPIP et de tous ceux qui embrassent cette cause. Par conséquent, l'OPIP ne permettra jamais d'abus de la part d'aucun secteur, qu'il soit pétrolier, gouvernemental ou militaire. » (Bulletin n^o 82 du WRM, mai 2004).

L'APPROPRIATION DE LA NATURE

L'impact des aires protégées sur les femmes Twa

Les Twa sont le peuple autochtone de la région des Grands Lacs d'Afrique centrale. Ils habitent le Burundi, la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda et l'Ouganda. Leur population est estimée à moins de 100 000 personnes dans la région. A l'origine, les Twa étaient des chasseurs-cueilleurs des forêts des régions montagneuses qui entourent les lacs Tanganika, Kivu et Albert, mais au cours des temps les forêts ont été envahies par des populations d'agriculteurs et d'éleveurs de bétail, ou destinées à des projets de développement commercial et d'aires protégées. A l'heure actuelle, peu de Twa gardent la possibilité de mener une vie axée sur la forêt. Au cours du XX^e siècle les communautés twa ont été expulsées des parcs nationaux et des aires de conservation de toute la région, qui comprennent le parc national des Volcans et la forêt Nyungwe au Rwanda, les forêts impénétrables de Mgahinga et Bwindi et la forêt Echuya en Ouganda, la forêt Kibira au Burundi et les parcs nationaux Virunga et Kahuzi-Biega au Congo.

« Nos ancêtres nous ont dit que nous avons été les premiers. Les gens qui savent écrire ont envahi nos terres [le parc national Kahuzi-Biega]. Suivant nos ancêtres, toutes ces terres nous appartenait, mais nous n'y avons plus aucun droit. Le parc était notre territoire depuis le temps de nos ancêtres. Lorsqu'un homme partait de son foyer, la lance à la main, pour aller dans la forêt, sa famille savait qu'elle allait manger. Si l'homme ne sortait pas sa lance, la femme savait qu'elle devait prendre son panier et sa hache pour aller chercher du bois. Elle portait ce bois à des non-pygmées, et l'échangeait contre des bananes, et la famille avait à manger. A présent, nous, les femmes de la forêt, n'y avons plus accès. [...] Nous pleurons parce que notre vie est misérable. Avant, nous pouvions vivre, nous avons suffisamment à manger, tous nos besoins étaient satisfaits. Maintenant il n'y a plus rien. » (Une femme twa de Buyungula/Kabare, RDC, lors de la rencontre sur les droits des femmes organisée en 2000 par l'organisation congolaise PIDP)

L'éviction des Twa de ces forêts leur a causé d'énormes problèmes. A l'époque de l'expulsion, aucune terre n'était prévue en compensation, de sorte qu'à l'heure actuelle les anciens habitants de la forêt sont pour la plupart sans terre et vivent dans une pauvreté extrême. Une poignée de communautés ont depuis obtenu de petites parcelles distribuées par le gouvernement ou achetées grâce à des plans des ONG. La distribution a été faite tantôt à des familles individuelles, tantôt à des communautés twa, qui ont ensuite partagé les terres entre les familles. Pour ce qui est des droits fonciers, les Twa ont adopté la loi coutumière des communautés agricoles voisines : la parcelle familiale est considérée comme propriété du mari, la terre est héritée par les fils, et les femmes n'ont que des droits d'utilisation. Suivant ces coutumes, une femme peut se voir refuser l'accès à la terre de la famille si son mari prend une autre épouse ou, si le mari meurt, sa famille peut expulser la veuve. Bien que ces coutumes semblent être appliquées avec plus de souplesse dans les communautés twa que chez les groupes ethniques voisins, et que les femmes twa puissent souvent hériter et garder le contrôle de la terre familiale lorsque le mariage se termine, les droits des femmes restent chez les Twa plus faibles que ceux des hommes. Ils sont d'ailleurs probablement plus faibles maintenant que lorsque les Twa vivaient comme chasseurs-cueilleurs, car on peut supposer que les droits collectifs sur de grandes

étendues de forêt permettaient aux femmes d'exercer une certaine autonomie quant à la manière d'utiliser la terre, et que leurs droits de cueillir ou de chasser ne dépendaient pas de leurs maris.

La perte de l'accès aux ressources de la forêt a eu des conséquences graves pour les femmes twa, qui sont les principales responsables de la nourriture quotidienne de la famille. Les ignames sauvages, un des aliments préférés des Twa, ne sont plus disponibles, de même que d'autres produits tels que feuilles, fruits, champignons, petits animaux et plantes médicinales. En outre, lorsqu'elles avaient accès à la forêt, les femmes pouvaient vendre certains des produits qu'elles y trouvaient, comme le charbon et les lianes, et fabriquer des nattes ou autres objets artisanaux.

« Nous cherchons les ignames et les feuilles amères de milunda dans les marécages autour du lac, et dans les plantations d'eucalyptus des Zaïrois [le terme utilisé par les Twa de la RDC pour désigner les non-Twa], parce que c'est là que les ignames poussent le mieux. Nous ne pouvons pas aller dans le parc depuis qu'on l'a fermé, et pour peu que nous manquions aux règles, lorsqu'on nous prend on nous menace de mort. Et pourtant, c'est dans la forêt qu'il y a le plus de vivres, mais comment y accéder ? Maintenant nous ne savons même pas si nous pouvons aller dans les plantations d'eucalyptus, puisque les Zaïrois ont commencé à nous menacer et à nous chasser, en disant que nous endommageons leurs arbres parce que nous en coupons les racines en détarrant les ignames. » (Une femme twa, Chombo/Kabare, RDC)

Sans terre et sans accès aux nourritures sauvages, le seul recours qui reste aux femmes twa pour leur subsistance est de travailler la terre des autres, de porter des fardeaux ou de se procurer à manger par des moyens de fortune, y compris la mendicité. Certaines communautés sont des spécialistes de la poterie, mais cela n'est plus profitable en raison de l'invasion des objets en métal et en plastique. Le revenu typique d'une femme twa après une journée de travail dans les champs est de 15 à 50 centimes de dollar US, ou l'équivalent en aliments, par exemple 1 ou 2 kilos de haricots ou de farine de manioc. Cela suffit à peine à couvrir les besoins alimentaires de sa famille, et encore moins à réserver quelque chose pour d'autres besoins indispensables tels que vêtements, savon, soins médicaux ou l'école

des enfants. L'alimentation complémentaire que le mari aurait apportée, sous la forme de gibier de la forêt, n'est plus disponible, à moins qu'il chasse de manière clandestine.

Avec la perte de leurs forêts, les Twa ont vu leur culture décliner.

« Avant, lorsque nous avions accès à la forêt, un garçon devait présenter à sa future belle-mère une dot de 5 fuko [petits rongeurs] attrapés dans les bois. A l'époque de nos grands-parents, nous apportions en dot une antilope et un buffle. A présent nous sommes tous dans la même situation, sans moyens pour payer une dot, donc nous nous contentons de vivre ensemble sans cérémonie. » (Une femme twa, Chombo/Kabare, RDC)

Très peu de parcs emploient des Twa, et seulement comme traqueurs ou gardiens. Aucune femme twa n'y est embauchée, alors qu'elles ont, tout comme leurs hommes, une excellente connaissance de la forêt. Les conflits civils violents qui ont lieu à l'heure actuelle ont beaucoup diminué le nombre de visiteurs des parcs nationaux. Malgré tout, les femmes d'une ou deux communautés twa dans les abords du parc de la forêt impénétrable de Bwindi, en Ouganda, ont réussi à profiter du tourisme en vendant des objets artisanaux et en intégrant des troupes de danse qui se produisent devant les visiteurs. (Par : Dorothy Jackson, Bulletin n° 79 du WRM, février 2004).

Pachamama : l'impact sur les femmes de la 'mercantilisation' de la nature

Pachamama est un mot quichua qui signifie Terre mère. Les Quichua, un peuple autochtone qui habite une large partie des Andes, croient que la Terre est une mère qui soigne les gens comme s'ils étaient ses enfants.

Dans cette perspective, la notion de 'services écologiques' devient très étrange. En effet, suivant cette notion les différentes fonctions des écosystèmes sains vis-à-vis des gens des lieux, telles la provision d'aliments, de médecines, de bois de feu, d'eau et de matériaux de construction et l'adoucissement du climat, peuvent être traduites en termes monétaires et, de ce fait, les personnes qui utilisent ces «

services » deviennent des clients. Or, les clients doivent, d'une manière ou d'une autre, payer pour ce qu'ils reçoivent. C'est comme si on débarquait chez une famille pour obliger les enfants à payer pour les soins de leur mère.

Les femmes ont toujours joué un rôle fondamental dans l'économie non monétaire des gens. Une bonne partie de leur activité quotidienne est consacrée à s'occuper de ceux qu'elles aiment, leurs enfants, leur mari, leurs parents. Ces activités sont très difficiles à traduire en termes monétaires mais, tout comme les fonctions de la Terre mère, elles sont indispensables au bien-être des gens.

Et pourtant, les décideurs néolibéraux des questions de la biodiversité s'acharnent à imposer le concept de services écologiques aux gens qui dépendent de la Terre mère. Tout à coup, ces personnes se retrouvent dans la situation de « clients ».

L'eau qui était à leur disposition, et qui était potable, est devenue soudain une marchandise pour laquelle il faut payer, et payer cher. Par suite de la privatisation de l'eau, certaines familles payent au Mali 60% de leurs revenus, rien que pour de l'eau potable !

Ils accédaient librement au bois de feu, mais depuis que les forêts sont privatisées et destinées, à un rythme de plus en plus rapide, à la monoculture d'arbres, chaque branche doit être payée.

Les plantes médicinales étaient, et sont toujours, essentielles pour les soins de santé de beaucoup de familles rurales, mais depuis que la destruction de la biodiversité se répand dans le monde entier à la vitesse d'une épidémie, ces familles n'y ont plus accès et doivent se tourner vers des services médicaux commerciaux et coûteux.

La viande de brousse a été surexploitée par la chasse commerciale, les pêcheries côtières se dégradent rapidement, et le poisson qui reste est vendu à des flottilles de pêche commerciale.

Même les semences, résultat des innovations accumulées de plusieurs générations d'agriculteurs, dont la plupart sont des femmes, sont de plus en plus privatisées et monopolisées. De grandes

compagnies biotechnologiques en sont même à introduire des technologies spéciales, appelées « terminator », destinées à empêcher les fermiers de reproduire leurs propres semences. Parallèlement, la reproduction de semences a été le moteur du développement surprenant de l'agro-biodiversité du monde.

Du moment que les femmes consacrent en général la plupart de leur travail quotidien à des activités non rémunérées, telles que le soin de leur famille et celui de leur voisinage direct, elles sont très désavantagées dans l'économie monétaire. D'ailleurs, dans beaucoup de pays les femmes ne peuvent pas y participer : elles n'ont pas le droit d'avoir des biens-fonds, d'obtenir une hypothèque, ou même de faire un emprunt sans l'autorisation de leurs maris.

Partout dans le monde les femmes sont payées de 30% à 40% moins que les hommes, pour un travail équivalent. En outre, dans les pays en développement les femmes travaillent entre 60 et 90 heures par semaine, apportent entre 40% et 60% des revenus du ménage, couvrent 75% des soins médicaux et plus de 75% de la nourriture consommée dans toute l'Afrique. Même au Royaume-Uni, les revenus hebdomadaires moyens d'une femme travaillant à plein temps représentent 72% de ceux des hommes.

D'autre part, les femmes dépendent beaucoup plus de la nature que les hommes pour leurs activités économiques. Dans la plupart des pays, ce sont les femmes qui doivent couvrir les besoins élémentaires de la famille, tels que l'eau potable, le bois de feu et les soins de santé. Dans beaucoup de familles rurales, elles se chargent aussi de l'entretien du potager et de l'élevage de petits animaux domestiques, des poules par exemple, ce qui est très important pour l'alimentation de la famille. De leur côté, les hommes sont souvent salariés ou travaillent à la production de cultures commerciales, et ils ont plus de possibilités de trouver un avantage économique dans les monocultures orientées à l'exportation, ou même dans l'exploitation forestière.

La substitution des systèmes biologiquement divers par des monocultures est une cause majeure d'appauvrissement pour les femmes rurales. Du moment que la plupart de leur travail n'est pas

payant, elles se voient privées de leur principale source de revenus, et donc plus dépendantes des hommes. Cela abaisse leur statut dans la société et augmente leur vulnérabilité, y compris du point de vue sexuel.

L'introduction des projets de services écologiques ne fait qu'aggraver ce problème. Leurs revenus en liquide étant relativement petits, les femmes ne sont pas en mesure de payer pour des produits de base tels que le bois de feu et l'eau. En raison de leur statut très bas dans beaucoup de sociétés, elles n'ont pas la possibilité de négocier sur un plan d'égalité à propos de l'accès aux dénommés services écologiques, ce qui les met en une situation encore plus désavantagée sur le marché de ces services. Ainsi, le concept de services écologiques a contribué de beaucoup à l'appauvrissement des femmes rurales.

Plutôt que d'essayer de commercialiser la vie et les connaissances associées, nous devrions nous occuper des causes sous-jacentes et directes de la déforestation, et des autres formes de destruction de la biodiversité. C'est seulement en attaquant les approches de la biodiversité orientées vers le marché, et en appuyant les millions de femmes et d'hommes qui s'efforcent dans le monde entier de soigner la nature et d'en partager les bénéfices, que nous pourrions progresser vers l'éradication de la pauvreté des femmes et éviter une catastrophe écologique. (Par : Simone Lovera, Bulletin n° 79 du WRM, février 2004)

Afrique centrale : l'exclusion des Twa de leurs forêts atteint doublement les femmes

Les Twa étaient les premiers habitants des forêts équatoriales de la région des Grands Lacs. Occupant au départ les forêts de montagne de la région de l'Albertine Rift, ils s'adonnaient à la chasse et à la cueillette. À présent, les Twa des Grands Lacs d'Afrique centrale habitent le Burundi, l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda et le Sud-ouest de l'Ouganda.

Ils se considèrent eux-mêmes comme des autochtones, et partagent de nombreuses caractéristiques des peuples traditionnels. Pourtant, ils ont subi pendant des décennies la perte de leur habitat forestier ancestral et de leurs ressources naturelles, en raison de la guerre mais aussi par les projets de conservation et par l'exploitation

commerciale. D'autre part, le manque de terres des Twa découle du fait qu'ils avaient toujours occupé des forêts où leurs droits n'ont pas été reconnus par la loi coutumière ou statutaire, comme c'est également le cas partout en Afrique centrale pour tous les peuples de chasseurs-cueilleurs ou 'Pygmées'.

Dans la plupart de leur territoire traditionnel, les Twa ont été forcés d'abandonner leur culture et leur économie fondées sur la chasse et la cueillette. Les processus démographiques et politiques qui ont provoqué cet état de choses incluent la déforestation provoquée par l'arrivée de peuples d'agriculteurs et d'éleveurs, commencée il y a des siècles au Burundi et au Rwanda, et le défrichage dû au développement agricole, à des travaux d'infrastructure, à l'exploitation forestière, aux zones militaires et à l'extraction minière au cours du siècle dernier. Pendant les 50 dernières années, les communautés twa ont été expulsées des régions boisées désignées pour des projets de « développement » et des aires de conservation, dont le Parc des Volcans et les forêts Nyungwe au Rwanda, les parcs de gorilles des forêts impénétrables de Maghinga et Bwindi au Sud-ouest de l'Ouganda, et les parcs nationaux de Kahuzi-Biega et Virunga dans la RDC.

Deux aspects fondamentaux de l'histoire récente des Twa sont la discrimination et la marginalisation fortement ancrées qu'ils subissent de la part des groupes ethniques voisins. Cela a contribué à exclure les Twa de leurs forêts et à les forcer à vivre en marge de la société dominante.

De nombreuses communautés twa sont des squatters de passage, toujours à la recherche de terres où se réfugier jusqu'au moment où on les déloge. À l'heure actuelle, les Twa sont un des groupes ethniques les plus défavorisés de la région des Grands Lacs pour ce qui est de la propriété foncière. Une étude au sujet de l'exclusion des Twa a montré qu'au Burundi 53% des foyers twa n'avaient pas de terres. Au Rwanda, cette situation concernait 58% d'entre eux. En Ouganda, 82% des Twa manquaient absolument de terres.

« Ces gens qui nous laissent rester sur leurs terres, ils nous demandent de [les] cultiver. Si nous refusons, ils nous disent 'allez-vous en, nous ne voulons plus de vous'. Nous ne sommes pas établis ici, parce que d'autres gens des lieux font pression sur les propriétaires

et leur disent que les Twa ne leur servent à rien, et aujourd'hui ou demain nous devons partir et nous installer ailleurs. [...] Les propriétaires ne nous laissent pas construire des toilettes, parce qu'ils ne veulent rien de permanent sur leur terre, ni des trous qui pourraient être plus tard un problème pour l'agriculture. Mais s'ils nous attrapent à déféquer dans leurs champs, ils se fâchent. Ils ont surpris ma fille et l'ont obligée à tout ramasser avec ses mains. » (Une femme twa d'âge moyen, Nyakabande/Kisoro, Ouganda, mai 2003)

Les chasseurs-cueilleurs d'Afrique centrale qui réussissent encore à maintenir leur mode de vie traditionnel estiment que leurs rapports avec la forêt sont étroits et fructueux. L'abondance de la forêt est maintenue par leur système de partage, aussi bien entre les gens qu'entre les gens et les esprits forestiers, et par les rituels de chant et de danse grâce auxquels les esprits les aident à satisfaire tous leurs besoins. Ces gens-là ne conçoivent pas la « propriété » individuelle de la terre et des ressources. Ils sont libres d'utiliser sans compter les produits naturels dont ils ont besoin. L'appartenance au clan, l'amitié et le mariage donnent à l'individu le droit d'accès à une grande variété de régions où il peut chasser et cueillir des aliments et d'autres produits forestiers.

Dans les rares régions, telles que l'île Idjwi et les régions boisées de la RDC occidentale extérieures aux parcs nationaux, où les ressources naturelles n'ont pas été accaparées par les projets de conservation, les groupes ethniques dominants ou les entrepreneurs, les Twa ont davantage de possibilités de subsistance par l'utilisation de diverses ressources naturelles, et ne sont donc pas aussi démunis. Mais dans les régions restantes il leur est presque impossible de maintenir leurs méthodes de subsistance traditionnelles, qui impliquent la flexibilité, la mobilité et des résultats immédiats de l'exploitation de ressources naturelles renouvelables. Dans l'actuelle économie de marché, les stratégies alternatives des Twa, fondées sur la vente de main d'oeuvre ou de produits fabriqués, leur permettent à peine de subvenir aux besoins les plus élémentaires, de sorte qu'ils deviennent les plus pauvres parmi les pauvres.

Dans ces sociétés forestières traditionnelles, l'autonomie des femmes était assurée par la nature collective des droits aux ressources et par leur possibilité d'accéder à ces ressources de manière libre et indépendante, de leur propre droit et non en fonction de leurs rapports

avec les hommes. D'une manière générale, les facteurs qui ont contribué au manque de terres chronique chez les Twa expliquent aussi la situation foncière des femmes de ce peuple. Mais dans leur cas, la perte des droits fonciers traditionnels des Twa dans leur ensemble s'est vue aggravée par l'adoption de nouvelles attitudes à l'égard de la propriété, surtout chez les communautés dépossédées de leurs forêts qui ont dû s'orienter vers des systèmes d'agriculture entre voisins et d'élevage en groupe. Les droits fonciers des femmes dans les rares communautés twa qui ont obtenu une forme de propriété de la terre ou des droits d'usage à l'extérieur de la forêt sont plus faibles que ceux qu'elles avaient dans les systèmes fonciers communautaires à l'intérieur de la forêt.

En tant qu'autochtones, les femmes twa doivent supporter la marginalisation sociale, économique et politique. En tant que femmes, elles subissent en plus l'inégalité d'opportunités pour accéder à la terre, bénéficier de services sociaux et être représentées.

« À présent, nous, les femmes de la forêt, nous n'y avons pas accès. [...] Nous pleurons parce que notre vie est misérable. Autrefois, nous pouvions vivre, nous avons assez à manger, tous nos besoins étaient couverts. Maintenant il n'y a plus rien. » (Une femme twa d'âge moyen résidant à Buyungula/Kabare, RDC, lors de la Conférence sur les droits des femmes organisée en 2000 par l'organisation congolaise twa PIDP). (Bulletin n° 82 du WRM, mai 2004).

Cameroun : les politiques de restriction dans les parcs nationaux ont des conséquences graves pour les femmes

Les communautés locales perçoivent en général la gestion des forêts comme une affaire publique. Pourtant, à l'intérieur du foyer les questions publiques et l'investissement reviennent à l'homme, tandis que les femmes sont responsables des affaires domestiques et 'privées'. Du fait de leur rôle décisif dans la sécurité alimentaire du foyer, les femmes sont les plus affectées par les bouleversements dans la disponibilité des ressources. C'est pourquoi les politiques forestières récentes qui, poussées par les tendances environnementales nationales et internationales, limitent les activités des gens dans les parcs, touchent les communautés locales et surtout les femmes de ces populations.

Bifa et d'Ebianemeyong, au Cameroun, en sont de bons exemples. Ces deux villages ont attiré l'attention des chercheurs parce que les femmes y exprimaient avec une énergie inhabituelle leur opinion au sujet du parc national de Campo-Ma'an tout proche. Une étude menée par le CIFOR à propos des impacts du parc sur les activités socio-économiques des populations voisines raconte l'histoire de ces femmes.

La forêt de Campo-Ma'an, située dans le Sud-Ouest du Cameroun, à la frontière de la Guinée équatoriale, possède une flore et une faune d'une richesse exceptionnelle. La zone avait été classée réserve de chasse en 1932, mais elle a été affectée par la suite à une série de projets commerciaux – extraction de bois, plantations industrielles – jusqu'à 1999, date à laquelle le gouvernement camerounais y établit 260 830 d'aires et de forêts protégées. En 2000, avec l'aide financière de la Banque mondiale, un parc national y a été délimité.

Bifa est un village de 306 habitants, coincé entre le parc national et un complexe agro-industriel constitué par de vastes plantations de caoutchouc, d'usines et de campements de travailleurs qui regroupent 18 216 habitants. La population appartient au groupe ethnique Bulu, établi à Bifa vers 1860, et fait partie d'un ensemble ethnique plus large, qui comprend les Fang, les Fon, les Mvae, les Ntumu, les Zaman et les Bulu. Ils ont des rapports préférentiels et complexes avec leurs voisins les Nzingui.

Comme dans les villages voisins, les gens de Bifa ont subi le long des années des influences de l'extérieur qui ont peu à peu modifié leur mode de vie. La création, en 1975, de la plantation de caoutchouc HEVECAM occupa une partie des terres villageoises et provoqua de grands changements au sein des communautés locales, dont l'intensification des conflits intérieurs et intercommunautaires pour les ressources restantes, la destruction de grandes étendues de forêt et la réduction des ressources et des revenus, l'affluence d'étrangers en quête de travail, l'augmentation du braconnage et de l'occupation illégale des terres par des travailleurs des plantations et leurs familles.

Les hommes et les femmes de Bifa s'adonnent à des activités traditionnelles : l'agriculture, la chasse, la cueillette et la récolte de produits non ligneux, la pêche, un peu d'élevage d'animaux de basse-cour et de petits ruminants. En étudiant l'emploi du temps du groupe

ethnique Ntumu dans la région de Campo-Ma'an, les chercheurs ont trouvé que les femmes et les hommes y consacraient le même nombre d'heures aux tâches de subsistance (environ 4,5 heures par jour) ; ces activités leur demandaient environ deux heures et demie de marche par jour, aux hommes comme aux femmes.

Au cours des ans, les populations locales ont peu à peu modifié leur mode de vie pour l'adapter aux changements dus à des facteurs extérieurs. Dans ce processus, les femmes ont initialement pris la part du lion en devenant les vendeuses des produits familiaux. Les hommes chassaient, mais le commerce était surtout l'affaire des femmes et elles empochaient la plupart de l'argent. Naguère encore, les femmes de Bifa collectaient toutes les ressources et les redistribuaient pour les achats, les ventes, les cadeaux et divers échanges sociaux.

La création du parc national a apporté d'autres bouleversements, qui ont ébranlé la base de la vie économique du village et mis en cause les réalisations de toutes les communautés locales, celles des femmes en particulier. Les femmes accusent les écogardes, présents dans le parc depuis sa création en 2000, de n'avoir pas expliqué clairement quelles étaient les limites du parc et les réglementations pour la chasse, dans le but de confisquer le gibier qu'elles portaient au marché ou dans le village. Elles se plaignent de harcèlements de la part des écogardes, qui n'hésitent pas à « entrer dans les cuisines pour examiner le contenu des pots » ou à « confisquer notre gibier, n'importe où et n'importe quand. »

Les écogardes n'ont pas réussi à stopper la chasse, mais les gens doivent maintenant se faufiler dans la forêt pour acheter la viande directement aux chasseurs. Or, la vente de viande était la principale source de revenus des femmes de Bifa, qui deviennent donc de plus en plus pauvres, n'ayant pas pu élaborer à temps des stratégies d'adaptation comme celles des hommes. Les femmes voient que leurs recettes s'amenuisent, alors que le problème du braconnage subsiste. L'équilibre des rapports entre les hommes et les femmes s'en est vu affecté.

Ebianemeyong est un village de 103 habitants du groupe ethnique Mvae et de différents clans. Il est enclavé à l'extrémité sud-est du parc national. La population d'Ebianemeyong est constituée d'agriculteurs

traditionnels, qui gagnent leur vie en pratiquant l'agriculture, la chasse, la pêche et la cueillette de produits forestiers non ligneux. Les femmes s'occupent surtout de l'agriculture vivrière et, de plus en plus, de la culture d'arbres fruitiers. Les activités typiques des hommes leur rapportent des avantages financiers ; celles des femmes, par contre, sont davantage centrées sur les besoins de subsistance du foyer ; seule l'agriculture et, pour une moindre mesure, la cueillette de produits forestiers non ligneux, leur rapporte de l'argent comptant.

Pourtant, les femmes disent que les activités économiques décrites ci-dessus ne reflètent pas vraiment la situation actuelle, mais plutôt celle d'avant la fermeture de la route qui va d'Ebianemeyong à Campo. Les gens d'Ebianemeyong n'ont plus accès à Campo-Ma'an. La route a été fermée à la demande de la Banque mondiale parce que, traversant le parc, elle permettait aux braconniers d'y accéder. De fait, ceux-ci utilisent rarement cette route sur laquelle il est facile de se faire prendre, et les véritables perdants sont encore une fois les femmes, qui ne peuvent plus porter leurs récoltes au marché ou leurs enfants malades chez le médecin.

A part la réduction de leur espace vital, un problème que partagent toutes les communautés voisines du parc national, les femmes de Bifa et d'Ebianemeyong en particulier ont davantage de difficultés que les hommes à s'adapter à la nouvelle situation. Il ne s'agit pas d'un cas isolé. La moindre perturbation du secteur agricole porte atteinte à la capacité des femmes de nourrir leurs familles et les prive de leur principale source de revenus. Cette vulnérabilité est liée au besoin de partager leur temps entre des activités diverses, à l'échelle réduite des activités des femmes, à la concentration ou l'unicité de leurs sources de revenus, et à la faible valeur marchande des produits dérivés de leurs activités. Elles sont quotidiennement surchargées de travail, s'occupant d'agriculture, de chasse, de pêche, de cueillette, d'élevage, de transport, etc., tout en assurant les diverses tâches ménagères, apporter de l'eau, nourrir la famille, élever les enfants, gérer le foyer. Elles n'ont donc pas le temps de s'organiser pour adopter des stratégies réfléchies et collectives face à l'adversité.

Comme l'a déclaré Septe, une femme d'Ebianemeyong, il ne faut pas que la population soit « l'otage des animaux » à Campo-Ma'an. (Bulletin n° 90 du WRM, janvier 2005)

RÉFÉRENCES

LA FEMME ET LA FORÊT : INTRODUCTION

De la forêt nous parviennent des voix de femmes

- Par : Bernice A. See, Tebtebba Foundation (Indigenous Peoples International Centre for Policy Research and Education), adresse électronique : tebtebba@skyinet.net; <http://www.tebtebba.org>.

Les femmes réagissent face à un Congrès forestier mondial dominé par les hommes

- Article fondé sur des informations tirées de : Notes préparées par : Jeannette D. Gurung, coordinatrice du Réseau pour les Femmes en Gestion des Ressources Naturelles (NRM en anglais), adresse électronique : jeannettegurung@yahoo.com

PROTÉGER LA FORÊT

Inde : la discrimination de genre et la perte d'autonomie dans les projets forestiers financés par la Banque mondiale

- Article fondé sur des informations tirées de : Madhu Sarin, « Disempowerment in the name of 'participatory' forestry? – Village forests joint management in Uttarakhand », *Forests, Trees and People Newsletter*, n° 44, avril 2001.

La forêt à travers les yeux des femmes

- Artículo basado en información de: « Seeing the Forest for the People, a Handbook on Gender, Forestry and Rural Livelihoods », Vanessa Griffen, APDC (Asian and Pacific Development Centre), 2001.

Philippines : leçons sur les questions de genre dans la gestion communautaire des forêts

- Article fondé sur des informations tirées de : « Seeing the Forest for the People. A Handbook on Gender, Forestry and Rural Livelihoods », Vanessa Griffen, APDC (Asian and Pacific Development Centre), 2001.

La femme et les ressources forestières: deux cases centroaméricaines

- Par : Iliana Monterroso, FLACSO – Siège académique Guatemala, courrier électronique: imonterroso@flacso.edu.gt

Sénégal: un regroupement de femmes réhabilite la nature au bénéfice de la communauté

- D'après : « Ker Cupaam: ejemplo para el desarrollo sostenible », envoyé par Liliana Marcos Barba, Canal Solidario, lilianita_81@hotmail.com; Cultivant la Diversité - Afrique de l'Ouest, La gestion de l'espace communautaire Ker Cupaam, <http://www.grain.org/gd/fr/case-studies/cases/wa-abstract-senegal-fr.cfm>
- Etude de cas, La Réserve Naturelle de Popenguine (Sénégal) : une expérience de développement durable basée sur la conservation de la biodiversité, Paul Ndiaye, <http://www.cdr.dk/sscafrica/ndi2-f-s.htm>

Femmes amazoniennes

- Par : Tania Roura, ALDHU, Magazine *Iniciativa Amazónica*, n° 8, novembre 2003.

Le rôle et le statut des femmes dans la gestion et le contrôle de l'utilisation de la terre

- Par : Ana Pinto, CORE, adresse électronique: anastasiapinto@coremanipur.org

La sécurité foncière des femmes et la gestion communautaire des forêts

- Extrait et adapté de : « Towards Sustainability and Development of the Community-Based Forest Resource Management System through Ensuring the Women's Land Tenure Security (A Case Study in Malasari and Mekarsari Villages in Halimun Ecosystem Area) », RMI – The Indonesian Institute for Forest and Environment, adresse électronique : rmibogor@indo.net.id, envoyé par Ula Hidayati. Le document intégral est disponible à l'adresse : <http://www.wrm.org.uy/subjects/CBFM/RMI.rtf>

Les femmes, la forêt et la cogestion adaptative

- Par : Carol J. Pierce Colfer, adresse électronique : c.colfer@cgjar.org, Center for International Forestry Research, Bogor, Indonésie.

Les femmes et la connaissance des plantes médicinales de la forêt

- Par : Mónica Litovsky, CEUTA, adresse électronique : yuyos@chasque.net

Inde : le savoir et le pouvoir des femmes dans les sociétés forestières

- Article fondé sur des informations tirées de : « Patriarchy at Odds : Gender Relations in Forest Societies in Asia », Govind Kelkar et Dev Nathan (éditeurs), 2003, <http://www.gendermainstreamingasia.org/img/b1.pdf>
- « Women's indigenous knowledge of forest management in Orissa (India) », Smita Mishra, <http://www.nuffic.nl/ciran/ikdm/2-3/articles/mishra.html>.

LA FEMME ET LES PLANTATIONS

Indonésie : les impacts en matière de genre des plantations commerciales d'arbres

- Article basé sur : « Poisoned and Silenced. A Study of Pesticide Poisoning in the Plantations », Tenaganita, correo electrónico: tenaganita@yahoo.co.uk o tnita@hotmail.com, http://caramasia.gn.apc.org/tn_page0.html
- Pesticide Action Network (PAN) Asia and the Pacific, correo electrónico: panap@panap.net, <http://www.panap.net/>; el informe completo está disponible en: http://www.evb.ch/index.cfm?page_id=1300

Malaisie : le calvaire des travailleuses dans les plantations de palmier à huile

- Article basé sur : « Poisoned and Silenced. A Study of Pesticide Poisoning in the Plantations », Tenaganita, adresse électronique : tenaganita@yahoo.co.uk, ou tnita@hotmail.com, http://caramasia.gn.apc.org/tn_page0.html
- Pesticide Action Network (PAN) Asia and the Pacific, adresse électronique : panap@panap.net, <http://www.panap.net>.

Brésil : les conditions de travail des femmes dans les plantations forestières

- Article basé sur des informations obtenues dans : « Agricultores e asalariados das plantações florestais em Minas Gerais : quais problemas ? », Múcio Tosta Gonçalves, <http://www.cedeplar.ufmg.br/diamantina2002/textos/D72.PDF>
- « Certifying the Uncertifiable. FSC Certification of Tree Plantations in Thailand and Brazil », Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales, août 2003.
- Des informations fournies par Rosa Roldán, adresse électronique : rroldan@alternex.com.br

Les plantations d'arbres atteignent doublement les femmes

- Article fondé sur des informations tirées de : Shiva, Vandana, « Staying Alive : Women, Ecology and Survival in India », Zed Books, 1989 ; Griffen, Vanessa, « Seeing the Forest for the People, a Handbook on Gender, Forestry and Rural Livelihoods », APDC (Asian and Pacific Development Centre), 2001.
- « Certifying the Uncertifiable. FSC Certification of Tree Plantations in Thailand and Brazil », WRM, août 2003.
- Des informations fournies par Rosa Roldán, adresse électronique : rroldan@alternex.com.br.

Travailleuses des plantations empoisonnées et forcées de se taire

- Article fondé sur des informations tirées de : « Women Plantation Workers Poisoned and Silenced », Tenaganita/PAN-Asia Pacific, 2002, <http://www.panap.net/HighlightsA1.cfm?id=9&hilitid=HILITE04>
- « A Study of Pesticide Poisoning in the Plantations », Tenaganita/PAN-Asia Pacific, 2002, <http://www.panap.net/HighlightsA1.cfm?id=16&hilitid=HILITE04>

Afrique du Sud : les travailleuses forestières sous le régime de sous-traitance

- Extrait et adapté de : « What role for forestry in reducing poverty in South Africa? Case studies of contractors in the forestry sector », Jeannette Clarke et Moenieba Isaacs, mai 2004, http://www.wrm.org.uy/countries/SouthAfrica/Final_Report.pdf, envoyé par Wally Menne, TimberWatch Coalition, adresse électronique : plantnet@iafrica.com

LES IMPACTS DE LA DÉFORESTATION SUR LA VIE DES FEMMES

Inde : le déboisement touche plus les femmes que les hommes

- Article basé sur : Joe Human and Manoj Pattanaik, « Community forest management. A casebook from India ». UK, Oxfam, 2000.

Sri Lanka : le déboisement, les femmes et la forêt

- Article basé sur : Anoja Wickramasinghe, Deforestation, Women and Forestry. The case of Sri Lanka, revise par : Clare Hillyard Melia, <http://www.gn.apc.org/peacenews/issues/past/2390/pn239015.htm>

Papouasie-Nouvelle Guinée : les forêts rasées par des compagnies forestières malaises

- Article basé sur des informations obtenues dans : *Komunity Bus Nius*, n° 1, septembre/octobre 2002. Envoyé par Timothy King, adresse électronique : tim@global.net.pg

Mexique : des forêts perdues, et pour la communauté et pour la femme

- Article rédigé sur la base des entretiens avec María Rosario Gómez (Chayito), missionnaire laïque diocésaine de la paroisse San Miguel Arcángel et avec María Angelina Miranda, de la Coordination diocésaine des femmes (Codimuj), réalisés en juillet 2003 à Chiapas, Mexique, adresse électronique : codimuj@yahoo.com.mx

L'exploitation forestière et ses conséquences pour les femmes

- Extrait de : « Women suffer the most from large scale logging », Joe Meava, *Echoes from the Forests* n° 12, http://www.ecoforestry.org.pg/Women_Logging.doc

D'AUTRES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES QUI AFFECTENT LES FEMMES

Sénégal : les effets cachés de la production de charbon de bois

- Article basé sur des informations obtenues dans : Jesse C. Ribot, « Rebellion, Representation, and Enfranchisement in the Forest Villages of Makacoulibantang, Eastern Senegal ». En: Zerner,

Charles, « People, Plants & Justice: The Politics of Nature Conservation », New York, Columbia University Press, 2000.

Les impacts de l'industrie minière sur les femmes

- Article basé sur des informations obtenues dans : « The globalisation of mining and its impact and challenges for women », Victoria Tauli-Corpuz, Tebtebba Foundation (Indigenous Peoples' International Center for Policy Research and Education), <http://www.twinside.org.sg/title/chal-cn.htm>
- « Women's rights undermined », Ingrid Macdonald.
- « The Polarisation of the People and the State in the Interests of the Political Economy and Women's Struggle to Defend their Existence, a critique of mining policy in Indonesia », Meentje Simatauw.
- « Labour, love and loss : Mining and the displacement of women's labour », Kathryn Robinson; Tunnel Vision : Women, Mining and Communities, Forum Report, novembre 2002, <http://www.caa.org.au/campaigns/mining/tunnelvisionpapers/index.html>.

Papouasie-Nouvelle Guinée : la mine d'or de Placer Dome atteint les droits des femmes

- Article basé sur des informations tirées de : « One day rich; community perceptions of the impact of the Placer Dome Gold Mine, Misima Island, Papua New Guinea », Dr Julia Byford, Tunnel Vision : Women, Mining and Communities, Forum Report, novembre 2002, <http://www.caa.org.au/campaigns/mining/tunnelvisionpapers/index.html>
- The Misima mine : An assessment of social and cultural issues and programmes, Allen L. Clark and Jennifer Cook Clark, <http://www.natural-resources.org/minerals/development/docs/pdfs/misimacasesstudy.pdf>.

México : la femme subit tout particulièrement les effets de la libéralisation des marchés

- D'après : interview à María Angelina Miranda, Coordinadora Diocesana de Mujeres (Codimuj), courrier électronique : codimuj@yahoo.com.mx

La vie des femmes ruinée par les mines

- Extrait et adapté de : « Picture of Women's Life Devastation by Mining in East Kalimantan, Indonesia », Haris Retno Susmiyati, envoyé par Siti Maimunah, JATAM, adresse électronique : mai@jatam.org, <http://www.jatam.org/english/index.html>. La version intégrale de l'article (en anglais seulement) est disponible sur : http://www.wrm.org.uy/deforestation/Mining_Women.rtf

Le changement climatique par rapport aux femmes

- Extrait et adapté de : « Gendered Impacts of Climate Change », Fatma Denton, ENDA-Energy Programme, adresse électronique : energy2@enda.sn, publié dans ENERGIA News, volume 3, n° 3, http://www.google.co.uk/search?q=cache:YKhgHEkBDR8J:www.sms.utwente.nl/energia/pdf/issue3_v3/enews33_13-24.pdf+Gendered+Impacts+of+Climate&hl=en&ie=UTF-8

Les impacts des barrages et de la réinstallation sur la vie des femmes

- Par : Carol Yong, adresse électronique : rakit98@yahoo.co.uk

Les femmes victimes du pétrole et protagonistes de la résistance

- Par : Esperanza Martínez, Oilwatch, adresse électronique : tegtantai@oilwatch.org.ec

L'élevage industriel de crevettes et ses impacts sur les femmes

- Extrait et adapté de : « Large Scale Shrimp Farming and Impacts on Women », P. Raja Siregar, militant de WALHI (Amis de la Terre - Indonésie) et coordinateur de la Coalition du mouvement anti-dette. Envoyé par l'auteur. Adresse électronique : radja@walhi.or.id. Le document complet est disponible à <http://www.wrm.org.uy/deforestation/shrimp/women.rtf>

Inde : la réponse des femmes à la dévastation causée par les mines

- Article basé sur des informations tirées de : « Women and Mining. A resource kit », avril 2003, publié par le Delhi Forum, adresse électronique : delforum@vsnl.com
- « The International Network, Women and Mining – An Appeal for Support », 25 février 2004, site des Mines & Communities, <http://www.minesandcommunities.org/Mineral/women6.htm>

Équateur : les femmes de Sarayaku contre le terrorisme de l'armée

- Article fondé sur des informations tirées de : « Manifiesto de la Asociación de Mujeres Indígenas de Sarayaku 'AMIS' frente a la acción terrorista de las Fuerzas Armadas del Ecuador en la comunidad Kichwa Yana Yaku, en Pastaza. »
- « Militarización sigue en las comunidades indígenas de Pastaza en Ecuador », par l'Organisation des Peuples autochtones de Pastaza, <http://www.earthrights.org/news/Yanayakuspanish.shtml>
- « Acción terrorista de las Fuerzas Armadas del Ecuador en la comunidad Kichwa de Yana Yaku, Pastaza. Declaración de la Organización de los Pueblos Indígenas del Pastaza (OPIP), Consejo de Gobierno del Territorio Autónomo de la Nación Originaria del Pueblo Kichwa de Sarayaku (TAYJASARUTA) », 1^{er} mai 2004, <http://www.llacta.org/organiz/coms/com574.htm>.

L'APPROPRIATION DE LA NATURE

L'impact des aires protégées sur les femmes Twa

- Par : Dorothy Jackson, Forest Peoples Programme, adresse électronique : djackson@gn.apc.org. Pour davantage d'information sur la situation des femmes twa, voir Jackson, D. (2003) : « Twa women, Twa rights in the Great Lakes Region of Africa », Minority Rights Group International.

Pachamama : l'impact sur les femmes de la 'mercantilisation' de la nature

- Simone Lovera, Amis de la Terre - International, adresse électronique : lovera@foei.org

Afrique centrale : l'exclusion des Twa de leurs forêts atteint doublement les femmes

- Extrait et adapté de : « Twa Women, Twa Rights in the Great Lakes Region of Africa », Dorothy Jackson, 2003, Forest Peoples Programme, adresse électronique : djackson@gn.apc.org. Le texte intégral est disponible sur : http://www.forestpeoples.gn.apc.org/Briefings/Africa/twa_women_nov03.pdf.

Cameroun : les politiques de restriction dans les parcs nationaux ont des conséquences graves pour les femmes

- Article fondé sur des extraits édités de : « Women in Campo-Ma'an National Park. Uncertainties and Adaptations in Cameroon », Anne-Marie Tiani, George Akwah et Joachim Nguiébouri, en : « The Equitable Forest ».
- Envoyé par : Rahayu Koesnadi, Centre pour la Recherche forestière internationale (CIFOR), adresse électronique : r.koesnadi@cgiar.org, <http://www.cifor.cgiar.org>.

